

### Le budget 1976 des universités

Un ballon d'oxygène en période d'austérité

LIRE PAGE 7  
L'ARTICLE DE GUY HERZLICH

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F  
Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. ; Espagne, 2,75 pt. ; France, 22 fr. ; Grèce, 200 dr. ; Italie, 200 L. ; Japon, 100 ¥ ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 20 kr. ; Suisse, 0,50 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 d. din.  
Tant des abonnements page 18  
5, RUE DES ITALIENS  
75207 PARIS - CEDEX 08  
C.C.P. 4297-23 Paris  
Télex Paris n° 65578  
Tél. : 770-91-29

### TOUT EN CONFIRMANT LA CRÉATION DU TRIUMVIRAT

## Le Conseil de la révolution du Portugal se refuse à n'avoir qu'un rôle consultatif

« OTELO-FIDEL »

Il ne fallait pas s'attendre que le général de Carvalho, sous les ovations et les « Otelos-Fidels », qui saluaient son retour de Cuba, tiendrait des propos modérés. Mais le bouillant organisateur du coup d'Etat contre M. Caetano, et qui fut avant de partager le discrédit du M.F.A., l'homme le plus populaire de son pays, a cette fois mis le comble à son habitude virulente. Campé dans la pose d'un Bonaparte ganchiste, prêt à canonner les « ci-devant » sur les marches de Saint-Roch, le voici qui promet à ses adversaires — hélas ! majoritaires dans la population — le « chemin de la répression » jusqu'à présent. Qu'on le le ou non, les « arènes » où les « penseurs » doivent être parés ressembleraient au « grand » rempli naguère par le général Pinochet.

A l'issue d'une longue séance de nuit, le jeudi 31 juillet, le Conseil de la révolution portugaise a confirmé dans ses fonctions le triumvirat formé par le général Costa Gomes, président de la République, Vasco Gonçalves, premier ministre, et Otelio de Carvalho, commandant du Copcon. Toutefois, le Conseil a refusé de n'être qu'un simple organe consultatif.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Le parti socialiste n'a pas encore pris le pain de réplique par un communiqué aux diatribes répétées du général Otelio de Carvalho. Mais si la direction a choisi de laisser passer l'orage, la base était prête à réagir. Le téléphone n'a cessé de sonner, mercredi 30 juillet, dans les bureaux neufs de la rue da Emenda, où le P.S. vient d'installer son secrétariat : les sections de la capitale réclamaient, l'une après l'autre, un coup d'éclat pour répondre aux « calomnies » du général.

DOMINIQUE POUCHIN  
(Lire la suite page 4.)

### LA CONFÉRENCE D'HELSINKI

## M. Brejnev insiste sur la nécessité d'une réduction des forces en Europe

## M. Giscard d'Estaing souhaite prolonger la conférence par des accords bilatéraux

La conférence « au sommet » sur la coopération et la sécurité en Europe a notamment entendu ce jeudi 31 juillet MM. Giscard d'Estaing et Brejnev. Le président de la République, lançant un appel à la tolérance, s'est déclaré prêt à conclure « à un niveau élevé », « avec tout autre pays intéressé » des accords bilatéraux pour appliquer « ou même étendre » les dispositions de l'acte final de la C.S.C.E. M. Brejnev a insisté sur la nécessité de trouver les voies d'une réduction des forces en Europe. On assure du côté soviétique que le départ du dirigeant du Kremlin du dîner offert mercredi par M. Kekkonen n'était dû qu'à un désir de M. Brejnev de « préparer son discours ».

(Lire page 2.)

Le président Costa Gomes ayant dû s'ajourner son départ en raison de la crise à Lisbonne, le Portugal a ôté, ce jeudi, son tour de parole.

Mgr Makarios, parlant en fin de matinée, a vivement attaqué la Turquie, qui a « violé » exécutivement ce qu'elle garantissait. La délégation turque avait quitté la salle au moment où le président de Chypre montait à la tribune.

Les Neuf de la Communauté européenne, qui se sont rencontrés mercredi à déjeuner, ont échangé leur président, M. Moro (Italie), de prendre contact avec la Grèce et la Turquie pour leur suggérer une conférence à laquelle seraient également conviés les Chypriotes grecs et turcs.

De notre envoyé spécial

est parvenu après deux ans de négociations, et qui va être signé vendredi, constitue, sans nul doute, un progrès de la détente, à condition toutefois, ajoutent-ils, que les engagements souscrits soient respectés par tous les signataires. « Le problème est de savoir », a déclaré M. Giscard d'Estaing à la sortie de la séance d'ouverture, « si les dispositions d'une part, les conditions d'application d'autre part de l'acte final de la C.S.C.E., répondent à l'espoir qu'a provoqué la conférence. C'est dans ce but que la France s'efforce de contribuer à la conférence, en facilitant la conclusion de l'accord jusqu'à présent, en facilitant son application dans l'avenir et en appliquant elle-même... »

Ce jeudi, deuxième journée du « sommet », l'emploi du temps de

### AUX ÉTATS-UNIS

## Les affrontements de Detroit illustrent la persistance du problème noir

La ville de Detroit — où des émeutes raciales firent en 1967 quarante-trois morts et 200 millions de dollars de dégâts — est depuis le début de cette semaine le théâtre d'affrontements. Les manifestations protestent contre la mise en liberté sans restriction de 500 dollars d'un patron de bar, M. Chinarian, qui avait tué par balles un jeune Noir qui tentait de cambrioler sa voiture. Notre correspondant à Washington fait le point de la situation des Noirs américains, qui, malgré certains progrès, subissent plus que la population blanche les conséquences de la récession économique.

De notre correspondant

Washington. — Les dernières statistiques publiées par le Census Bureau confirment une amélioration partielle et limitée de la condition de la minorité noire, mais surtout la persistance de l'inégalité des revenus entre les communautés blanche et noire.

HENRI PIERRE  
(Lire la suite page 5.)

### L'INDE EN ÉTAT D'URGENCE

Le 26 juin, Mme Gandhi proclamait l'état d'urgence en Inde. Elle semble avoir la situation bien en main. L'opposition ne se manifeste guère. Le pouvoir a commencé de promouvoir des réformes économiques et sociales, souvent promises dans le passé par le parti du Congrès mais rarement appliquées. En ira-t-il autrement cette fois ?

#### I. — De l'anarchie à l'autorité

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

New-Delhi. — Elle est devenue un dictateur. D'entrée de jeu, la remarque est assésée à l'ami de confiance. Les Indiens eux-mêmes ne reviennent pas de l'audace et de la poigne montrées subitement, le 26 juin, en proclamant l'état d'urgence, en faisant arrêter un grand nombre de membres de l'opposition et en imposant la censure, par celle qui se qualifiait, il y a une huitaine d'années, de « frêle femme ». En un tournemain, l'Inde est passée

critiquée. La dernière en date des protestations vient de l'Institut international de la presse. Son président, M. Meyer, le 30 juillet, adressé depuis Zurich une lettre à Mme Gandhi. Il exprime « l'espoir qu'un journaliste digne de ce nom n'acceptera de signer l'engagement de limiter ses activités à la diffusion de communications gouvernementales ».

A la suite d'un reportage en Inde, notre envoyé spécial Gérard Viratelle analyse la situation dans l'Union et s'interroge sur les chances que Mme Gandhi de vaincre le plus grand défi de sa carrière politique.

(Lire la suite page 5.)

### LA PRÉPARATION DU « PROGRAMME DE SOUTIEN » ANNONCÉ PAR M. GISCARD D'ESTAING

« Ce qui ne sera pas fait au plan économique trouvera sa sanction au plan politique » déclare au « Monde » M. Krasucki

(Lire page 19.)

### SIX LIVRES SUR LA JUSTICE

## Prisons procès, principes

La Justice, du moins la façon dont elle s'exerce, serait-elle devenue un mode ? Disons plutôt que, la télévision aidant, elle fait de plus en plus partie de l'actualité. Ce n'est pas que les affaires, procès ou non, qui la font mettre en avant soient plus nombreuses, plus spectaculaires ou à l'occasion plus scandaleuses qu'elles ne la furent par le passé. C'est seulement que, depuis moins de dix ans, un certain nombre de ceux qui en sont les acteurs ou les témoins les considèrent d'une autre façon que leurs aînés.

Un procès Goldman, une affaire de Bruyère-Arnoux prennent aujourd'hui des dimensions qu'elle n'aurait pas eues il y a seulement vingt ans. Les révoltes dans les prisons élargissent un autre la dimension de la quête. Cependant, ce que l'on fait découvrir au public est-il vraiment nouveau ? Une affaire Dominici, une affaire Marie Besnard, dans les années 50, avaient déjà mis à mal bien des conventions et des pratiques. Depuis combien d'années un Cassamayor ne renouvelait-il pas sa réflexion, ses exigences et son refus des facilités ? C'est le combat se menait sur les mêmes fronts où il se poursuit aujourd'hui : secret de l'instruction, culte de l'aveu, condamnation au bénéfice du doute, excès inquisitorial d'un président, faillite d'une expertise, indépendance du juge, etc. Déjà aussi les plus frémissements ou les plus anémiques s'inquiètent de l'inculpé. Le rôle d'accusé, de Roger Grenier, n'a pas vieilli sur

ce chapitre, et pour se limiter à un cas plus particulier. Notes sur l'affaire Dominici, de Glono, rasie un classique.

(Lire page 11.)

LE GOUVERNEMENT VEUT PÉNALISER LES AUTOMOBILES POLLUANTES ET BRUYANTES  
Lire page 18.

Le seuil  
Nouveau Cours de navigation des Glénans  
Le bateau - La manœuvre - La navigation - La météorologie - L'équipage  
78 pages 1000 illustrations  
révisé sous jaquette 85 F  
JEAN-FRANÇOIS DENIAU  
20 ans de vacances en mer  
176 pages 24 F

### AU JOUR LE JOUR

## Une lumineuse invention

Les policiers en civil portent à l'avenir des signes distinctifs pour éviter les fâcheuses méprises que l'on sait. On ne peut qu'applaudir à cette initiative, sachant les malheurs trop nombreux qui résultent de méprises de ce genre, sous le regard bienveillant et compatissant de leurs victimes.

Cependant, notons que cette lumineuse invention est aussi destinée à signaler au public les policiers banalisés parmi les malfrats. Or, si à notre connaissance il n'y a pas encore eu de policiers victimes d'une méprise de la part des civils, en revanche plusieurs civils ont déjà été blessés ou tués par erreur par les policiers. Ne serait-il pas alors judicieux de désigner les civils à l'attention des policiers en leur imposant, par exemple, le port d'un uniforme ? On sait que l'idée n'est pas nouvelle, bien que de nombreux États se cramponnent obstinément à la solution inverse, mais, dans un pays avancé comme le nôtre, une telle innovation serait sans conteste le signe que nous sommes résolument engagés dans la voie du changement.

DANIEL FERRADOU.

# LA CONFÉRENCE

## Les discours des chefs

### De M. Brejnev à M. Giscard d'Estaing

(Suite de la première page.)

La rencontre entre MM. Ford et Brejnev, mardi matin, a duré deux heures un quart. Selon les déclarations qu'a faites M. Kissinger au cours de sa conférence de presse, elle a porté essentiellement sur le thème des armements stratégiques (SALT), le Proche-Orient et les questions bilatérales, notamment sur le cessez-le-feu de la nation la plus favorisée dont les Soviétiques réclament toujours le bénéfice.

En ce qui concerne les SALT, M. Kissinger a révisé que les Soviétiques avaient présenté de nouvelles propositions, qui ont été étudiées. Il a ajouté qu'aucun progrès n'avait été réalisé, bien que M. Ford ait qualifié son entretien avec M. Brejnev de « très constructif, très amical, très réussi ». Américains et Soviétiques, a précisé le secrétaire d'Etat, se sont attachés à poser clairement les questions plutôt qu'à trouver des solutions. On peut espérer toutefois qu'au cours du dernier entretien Ford-Brejnev, prévu pour samedi, après la clôture du « communique » de presse sera faite, mais M. Kissinger n'en est pas sûr. Cette « période » faciliterait cependant la fixation d'une date pour le voyage que M. Brejnev veut faire aux Etats-Unis avant la fin de l'année.

MM. Ford et Kissinger sont surtout préoccupés et ce moment par l'affaire chypriote et leurs relations avec la Turquie. « Nous envisageons avec plaisir », a dit M. Ford après avoir reçu plus d'une heure le premier ministre grec, M. Karamanlis, de continuer à travailler avec la Grèce et en même temps d'aider, dans la mesure où nous le pouvons, à trouver un règlement et l'attitude

Le différend Américano-Turc  
LA MAISON BLANCHE PARAIT DÉCIDÉE A OBTENIR DU CONGRÈS LA SUSPENSION PARTIELLE DE L'EMBARGO SUR LES LIVRAISONS D'ARMES

Selon les services de renseignements américains, l'U.R.S.S. chercherait à profiter de la tension actuelle dans les relations entre la Turquie et les Etats-Unis en proposant la livraison d'hélicoptères au gouvernement d'Ankara.

(De notre correspondant.)  
Washington. — Le gouvernement américain paraît maintenant décidé à tenter un nouvel effort pour obtenir de la Chambre quelle renverse sa décision du 24 juillet concernant les livraisons d'armes à la Turquie. Le projet de suspension partielle de l'embargo sur les livraisons d'armes serait repris sous une autre forme que la loi de la Chambre, et pourrait être votée une seconde fois avant la fin de cette semaine. Au Sénat, qui avait approuvé une suspension de l'embargo par 41 voix contre 40, le gouvernement peut espérer obtenir une majorité plus forte. A la Chambre, la situation est plus incertaine étant donné l'opposition exercée par le groupe de pression grec. Un nouveau projet de loi a été présenté mardi, avec l'approbation de la Maison Blanche. Les responsables des deux partis expriment un optimisme prudent, faisant état de la faible majorité à anti-turque. Il est estimé possible qu'un déplacement d'une dizaine de voix suffirait pour renverser une décision, condamnée dans les termes les plus vigoureux, une nouvelle fois, par M. Ford dans une lettre adressée à l'Assemblée des Etats-Unis justifiant une suspension de l'embargo. écrit M. Ford.

Mardi, M. Schlesinger est revenu à la charge en indiquant que la perte des bases en Turquie affaiblirait les défenses de l'OTAN et serait à une tragédie pour l'Amérique ainsi que pour la Turquie. « Bien que la Turquie ait été une alliée fidèle pendant de nombreuses années, elle a été traitée avec la plus grande sollicitude habituellement à d'incorrigibles ennemis », a dit le secrétaire à la Défense, commentant la décision de la Chambre attribuée à une « perception insuffisante de l'importance stratégique de la Turquie ». Il a repris les arguments du Pentagone qui, dès mardi, soulignait que la perte des bases privait les forces américaines de centres d'écoute et de surveillance affectant gravement l'équilibre des forces au déclin de l'Occident.

En tout état de cause, les Américains n'envisagent pas de retirer leurs équipements militaires installés dans les bases. L'espoir prévaut encore qu'une solution négociée interviendra prochainement. M. Schlesinger a noté avec satisfaction que les Turcs avaient fait à cet égard une certaine modération, et ne demandant pas le départ du personnel américain.

Le train du Premier soviétique  
Helsinki. — Le 29 juillet à 14 h. 30, M. Léonid Brejnev n'est pas arrivé comme tout le monde à Helsinki. Il y est venu en chemin de fer. Et en avion. On ne tiendra pas le détail pour aujourd'hui.

Le train du Premier soviétique  
Helsinki. — Le 29 juillet à 14 h. 30, M. Léonid Brejnev n'est pas arrivé comme tout le monde à Helsinki. Il y est venu en chemin de fer. Et en avion. On ne tiendra pas le détail pour aujourd'hui.

Le train du Premier soviétique  
Helsinki. — Le 29 juillet à 14 h. 30, M. Léonid Brejnev n'est pas arrivé comme tout le monde à Helsinki. Il y est venu en chemin de fer. Et en avion. On ne tiendra pas le détail pour aujourd'hui.

Le train du Premier soviétique  
Helsinki. — Le 29 juillet à 14 h. 30, M. Léonid Brejnev n'est pas arrivé comme tout le monde à Helsinki. Il y est venu en chemin de fer. Et en avion. On ne tiendra pas le détail pour aujourd'hui.

Le train du Premier soviétique  
Helsinki. — Le 29 juillet à 14 h. 30, M. Léonid Brejnev n'est pas arrivé comme tout le monde à Helsinki. Il y est venu en chemin de fer. Et en avion. On ne tiendra pas le détail pour aujourd'hui.

### M. WALDHEIM : les États représentés sont responsables de 80 % des dépenses militaires mondiales

Voici les principaux extraits des discours prononcés mercredi à la C.S.C.E. par M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU.

« Je suis convaincu que les parlements à cette conférence sont habituellement désignés comme socialistes ou capitalistes, neutres ou non alignés, membres de l'OTAN ou du pacte de Varsovie. Les réalités de ce qui se passe aujourd'hui ne sont pas de ce genre. Elles sont une réalité ensemble ici aujourd'hui. De mon point de vue, cependant, la situation est et sera tout autre. Les membres de la famille des Nations unies. (...) »

« Je voudrais clore en toute franchise ce qui a été dit, qui a été dit, et qui a été dit. (...) »

### M. WILSON (Grande-Bretagne) : un engagement moral

L'acte final de la conférence représente plus qu'un simple engagement moral, c'est un engagement moral qui, désormais, ne peut être que positif.

« L'acte final de la conférence représente plus qu'un simple engagement moral, c'est un engagement moral qui, désormais, ne peut être que positif. (...) »

« L'acte final de la conférence représente plus qu'un simple engagement moral, c'est un engagement moral qui, désormais, ne peut être que positif. (...) »

### M. CARAMANLIS (Grèce) : des principes constamment violés

« Les peuples de nos pays, qui ont subi les conséquences de la guerre froide, ont eu droit à une satisfaction beaucoup plus grande si parallèlement la formulation des dix principes de l'acte final avait prévu des sanctions appropriées en cas de violation. (...) »

Après avoir entendu en fin de matinée, mercredi 30 juillet, les allocutions d'ouverture du président finlandais Kekkonen et de M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, la conférence pan-européenne a entamé dans l'après-midi, dans l'ordre suivant (qui avait été désigné par King), les chefs de délégation de Grande-Bretagne, de Grèce, d'Irlande, de

« Dans le même esprit de franchise, je mentionnerai que, alors que les États représentés ici aujourd'hui se sont mis d'accord sur un important document qui fournit une base pour la coopération et la sécurité, ces mêmes États demeurent responsables de plus de 80 % des dépenses militaires mondiales. Cela met en lumière ce qui est une évidence pour nous tous, à savoir que la réalisation de cette conférence est plus un début qu'une fin. (...) »

« Une réduction mutuelle des armements requiert une confiance réciproque, et, sur ce point, un bon départ a été pris en Europe, mais la poursuite des dépenses d'armement à l'échelle mondiale, ou plutôt des dépenses d'armement en question la durée de cette confiance et, au bout du compte, menacera son existence même. (...) »

« Nous avons atteint le dernier phase de notre travail. (...) »

### M. TRUDEAU (Canada) : j'implore M. Brejnev et M. Ford

« L'histoire nous a plus d'une fois démontré que les conflits et les désaccords qui se produisent en Europe ne tardent pas à toucher les autres régions du globe. (...) »

« A l'ère atomique, sagesse est synonyme de circonspection. (...) »

### POINT DE VUE

## La grande supercherie

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

AGUERRE, les rencontres entre chefs d'Etat étaient rares ; elles incarnaient une décision. Un nouveau cours, une hésitation du destin. A cette époque de voyages correspondait une manière de gouverner un pays et la société. La politique se faisait à la tribune, à la courbe. On en savait les injustices etant que les hasards. Les guerres se faisaient par des motifs furtifs, mais quand c'était la mort, jusqu'à celle du Vietnam, cela se savait. Quand venait la crise économique ou la décolonisation, l'on était fier : le métrope envoyait des troupes, on donnait des pelles aux chômeurs.

Aujourd'hui, le mensonge est aussi universel que l'appareil « maître » et omniscient des hommes d'Etat. Sans doute parce que le déguisement. Cette réaction mondiale, dont on proclame avec succès et contradiction que les causes en sont énergiques, puis quantitatives, est simplement le résultat combiné de la spéculation, de tous les états de la production, de l'échange et de la consommation d'un système politique et économique qui cache mal l'ignorance.

Déjà, au plan international, la comédie n'est plus crédible. Le Marché commun, les viticulteurs français, après les épreuves et évènements maritimes, n'y croient plus. Le socialisme allemand, malgré tant d'entrées téléphoniques et de courriers télévisés, ne joue ni dans la gestion quotidienne de l'Europe ni dans la détermination de son avenir, puisque le seul terrain d'entente entre Paris et Bonn est maintenant la reconnaissance du fait atlantique. La conférence d'Helsinki, le date en ce qui est fixé pour que M. Brejnev puisse y tromper évent de quitter le pouvoir, comme M. Nixon tenait à sa décolonisation atlantique à proportion des menaces de Watergate. Personne ne croit que la signature de cet énorme document signifie que les vœux ont été entendus par les chefs d'Etat dont le seul point commun est de parler pour le montre, de faire entendre aux popu-

litions que la situation, ils l'ont en main, et qu'ils répondent donc du bien-être collectif.

Cette assurance commence, elle aussi, de vaciller. Chez nous, après un an de triomphe, on met bouillottes, dans le secret de Polichinelle, les remèdes que le bon sens, les bonnes lemmes, le parti communiste et Michel Jobert réclament depuis le début de l'ère nouvelle : la rémunération de l'épargne, la relance par le consommateur. Les idées mûries hier font aujourd'hui florès : le club de Rome devient la Bible occidentale ; Lionel Stoléru recherche les vieux numéros de Charlie-Hebdo ; Valéry Giscard d'Estaing lit enfin le rapport Montjoie, rédigé en janvier 1974 ; travail manuel et agriculture, qu'on disait désorientés d'aujourd'hui. On sonne donc les économistes. Les vertueuses pressions de la conjoncture, les conducteurs ?

### Une politique isométrique

Pourtant les vieilles lunes continuent de taper sur les Mises gouvernementales : le commerce extérieur reste la condition de notre équilibre industriel, et on le fait dépendre publiquement des états monétaires internationaux. La stabilisation du prix des matières premières énergétiques — tant souhaitée — fait commettre les mêmes erreurs qu'un temps de la fermeture 1986 du canal de Suez : alors on court à l'hydro-électricité et à l'atome pour y renouer aussitôt que la pétrole redonne son marché. Aujourd'hui, on revient de ce sur les programmes nucléaires arrêtés il y a seulement un an.

Le langage des politiques, des décideurs de l'économie, pompeux et ébrié pour qu'aucun citoyen ne le comprenne assez qui, du coup, contrôlerait les dires gouvernementaux, ne cache plus le désarroi des dirigeants. Aux quatre coins d'une

« La confiance que l'on peut leur accorder souffrira un dommage considérable. Il serait absurde de signer des accords pour la sécurité de l'Europe et d'ignorer un état d'inquiétude qui constitue une menace pour la paix dans cette zone sensible de la Méditerranée. (...) »

### M. HALLGRIMSSON (Islande) : les problèmes de la pêche

« Rappelant que le but des participants à la conférence « devait être de protéger l'indépendance des nations, même si elles sont très petites », M. Hallgrímsson insiste sur les problèmes de la pêche et la nécessité de protéger l'environnement et les réserves actuelles de l'Islande. (...) »

### M. JIVKOV (Bulgarie) : Le temps de ces messieurs est bien fini

« Une des orientations décisives de notre activité future sera sans doute de compléter la détente politique par une détente dans le domaine militaire. (...) »

« Le temps de ces messieurs est bien fini. (...) »

« Une des orientations décisives de notre activité future sera sans doute de compléter la détente politique par une détente dans le domaine militaire. (...) »



Handwritten text at the bottom center of the page: « صكنا من الالعمل »

Discours des chefs

Après avoir entendu en fin de la conférence d'ouverture du... de l'ONU, la conférence... de l'ordre... de la conférence... de la conférence...

La conférence que l'on... de la conférence... de la conférence... de la conférence... de la conférence...

HALLGRIMSSON (Islande) : les problèmes de pêche.

appelant que le but de la... de la conférence... de la conférence... de la conférence... de la conférence...

RUDEAU (Canada) : l'im

histoire nous a plus d'une... de la conférence... de la conférence... de la conférence... de la conférence...

IVKOV (Bulgarie) : l'ap

l'âge atomique, suppose est... de la conférence... de la conférence... de la conférence... de la conférence...

INT DE VUE de supercherie

par BERTRAND SARD DE FOUCAULT... de la conférence... de la conférence... de la conférence... de la conférence...

la politique européenne

l'après la victoire, nous con... de la conférence... de la conférence... de la conférence... de la conférence...

la politique européenne

après la victoire, nous con... de la conférence... de la conférence... de la conférence... de la conférence...

la politique européenne

après la victoire, nous con... de la conférence... de la conférence... de la conférence... de la conférence...

de délégation

Canada, de Bulgarie, de R.D.A., d'Italie, de Suisse et de la République fédérale d'Allemagne. Jeudi matin devaient prendre la parole les représentants de la Tchécoslavaquie, de la Pologne, de la France, de l'U.R.S.S. (voir page 22), de l'Irlande et de Chypre. Nous reproduisons ci-dessous les extraits les plus significatifs de ces discours.

Je salue l'acte final de la conférence en ma double qualité, celle de représentant de l'Italie au nom de ce pays, et celle de président en exercice des conseils de la Communauté européenne.

La cohésion des neuf pays de la Communauté a démontré qu'elle était un élément d'analyse dans les travaux de la conférence, constituant un apport constructif à la recherche de points de rencontre avec tous les autres pays participants, ce qui a constitué en soi un témoignage valable de l'esprit ouvert dans lequel ces pays ont l'intention de poursuivre une politique de détente, de paix et de coopération.

« La sécurité des Etats européens a été et est restée la sécurité de leurs frontières. Les guerres terribles qui ont dévasté notre continent au cours de ce siècle ont été le résultat d'une politique qui a eu comme point de départ — sous quelque prétexte que ce soit — la violation des frontières existantes, le mépris de la souveraineté et de l'intégrité territoriale d'autres Etats. La reconnaissance du principe de l'inviolabilité des frontières restes donc la pierre de touche pour la construction d'un monde qui fait la paix et donc les intérêts de l'homme.

« Dans le domaine de la dette et de la limitation des armements, il faut convenir de mesures réelles et effectives correspondant aux besoins de tous et qui doivent apporter des avantages unilatéraux à chacun des pays. Nous sommes et restons disposés à collaborer de façon active et concrète. (...) Helsinki n'est pas un point final mais le début de nouvelles initiatives.



M. Giscard d'Estaing appelle à la non-ingérence et à la tolérance dans la « compétition idéologique »

Voici le texte du discours prononcé, jeudi 31 juillet dans la capitale, par M. Giscard d'Estaing, au « sommet » de la C.S.C.E.

L'objet de cette conférence, comme celui de l'acte final, est la sécurité en Europe.

« Cette sécurité, nous l'entendons en partie de l'atténuation des tensions qui existent entre les Etats et des progrès de leur coopération. Sans doute des dispositifs de protection resteront-ils toujours nécessaires à notre sécurité. Mais nous devons explorer sans relâche les moyens par lesquels les tensions peuvent être réduites : c'est la recherche que j'appelle, depuis dix ans, la détente.

« Europe et détente. Deux mots très forts qui devraient susciter l'enthousiasme des hommes et des femmes de ce continent, toujours plus que tout autre par les joies et dont la terre a vu, en plus grandes quantités que tout autre, le sang de l'espèce humaine. Si cet enthousiasme est métré, comme il l'est dans certains commentaires, c'est que, vis-à-vis des résultats obtenus, nous sommes réalistes ? Sommes-nous sincères ?

« Sommes-nous réalistes ? Quelle est la valeur réelle du résultat obtenu, c'est-à-dire de l'acte final ? Ce n'est pas, d'une part, un accord, un traité, de paix. C'est un accord pour la paix. Sa valeur résulte de trois éléments : sa préparation, son contenu, notre réaction.

« 1) Par la manière dont elle fut organisée et dont elle s'est déroulée, notre conférence illustre l'esprit de détente qui nous anime. Son caractère distinctif le plus évident est d'avoir mis en présence trente-cinq Etats. De l'origine de ses travaux, toute a été disposée de telle sorte que les Etats participants soient placés sur un pied de parfaite égalité et mis à même de parler chacun pour son propre compte, qu'il soit petit ou grand, qu'il appartienne ou non à une alliance. C'est ce qui nous a permis, pour la première fois dans une circonstance de cette importance, de bénéficier de la contribution des pays neutres ou non alignés.

« La conférence a illustré une large volonté de dialogue. Les trente-cinq Etats participants ont pu discuter librement de tous les aspects de leurs relations mutuelles. Pour la première fois dans une négociation de cette nature, des thèmes médiocres ont pu être abordés, qui s'agissaient de la diffusion de l'information, des mouvements de personnes ou de la circulation des idées.

« J'ai regardé il y a quelque temps la table du Congrès de Vienne, conservée par Talleyrand dans un château de la campagne française : c'est une petite table, abandonnée, qui s'agissait de la diffusion de l'information, des mouvements de personnes ou de la circulation des idées.

« C'est parce que nous croyons à cette volonté de détente, quant à nous-mêmes et quant aux autres, que nous participons à cette réunion. Dans l'hypothèse la plus pessimiste, nous aurions pas fait.

« Certes, la détente n'est pas à l'abri d'accident et elle a ses points névralgiques. Berlin en est un, en raison de ce qu'il signifie politiquement pour l'Europe et du système de droits et d'obligations qui s'y trouve impliqués. Sans l'accord des Quatre sur Berlin, la conférence qui nous réunit n'aurait sans doute pas eu lieu. A cet égard, et sans préjudice des droits et des responsabilités quadripartites, le gouvernement français considère, comme le gouvernement britannique, que les documents issus de la C.S.C.E. sont également valables pour Berlin. Si la question de la sincérité de nos intentions se pose, c'est en raison d'une part de la poursuite d'un effort d'armement considérable et, d'autre part, de la vivacité des antagonismes idéologiques entre les systèmes politiques de certains de nos pays. Aussi je mentionnerai la défense et le contexte idéologique de la détente, avant de préciser la manière dont la France entend appliquer les textes que nous allons adopter.

« 1) L'histoire nous enseigne que le maintien de l'équilibre est une condition nécessaire des progrès de la détente, sans que permet seul que s'établisse le climat de sécurité indispensable. C'est parce que la France entend poursuivre ses efforts qu'elle s'impose pour assurer sa défense indépendante et contribuer, dans le respect de ses engagements, à la vie de l'atlantique à laquelle elle appartient.

M. GRABER (Suisse) : Si les petits demeuraient exposés aux pressions des grands...

« Si l'on n'a pas simplifié les discussions de Genève, le système de consensus n'a eu le mérite de permettre aux délégations de tous les pays grands ou petits de faire librement valoir leur point de vue et de participer activement à l'élaboration d'un document politique commun. Il n'aurait dû nous être d'une prérogative tout à fait légitime, mais qui trouve sa contrepartie nécessaire dans un comportement responsable et mesuré. (...) Si les choses devaient continuer comme trop souvent dans le passé, c'est-à-dire si les petits pays demeuraient exposés aux pressions des plus grands, alors, à coup sûr, la conférence aurait échoué dans son effort d'instaurer la sécurité en Europe. »

M. MORO (Italie) : Au nom de la Communauté européenne.

« Le Parlement allemand et les citoyens de mon pays considèrent les résultats de cette conférence avec respect mais aussi avec réalisme. Des dizaines d'années de confrontation ne font pas place du jour au lendemain à une nouvelle époque de coopération (...). Depuis toujours la R.F.A. a considéré comme base de sa politique le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force. Cela s'applique aussi en ce qui concerne la modification de frontières. Les frontières sont inviolables, mais elles doivent pouvoir être modifiées par des moyens pacifiques et par voie d'accords. Notre objectif reste d'agir en faveur d'un état de paix en Europe dans lequel le peuple allemand recouvre son statut dans la libre autodétermination (...). Il est tout aussi important pour nous que les Etats participants aient l'intention de donner aux résultats de cette conférence plein effet dans toute l'Europe, y compris à Berlin (...). Car, plus encore que bien d'autres Européens, les Berlinois ont vécu les tensions et les souffrances qui, dans les longues années de la guerre froide, ont fait de leur ville un théâtre d'iniquité et le siège d'une narco-police d'urgence s'étendant au monde entier. »

M. GIEREK (Pologne) : Un événement historique.

« Nous avons l'assurance que la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et ses décisions constituent un événement historique majeur. Il clôture la période de l'ère froide et ouvre de nouvelles perspectives pour la coopération amicale de tous les pays de notre continent. (...) Nous considérons le nouveau modèle de relations entre la Pologne et les deux Etats allemands, tel même que la consolidation des relations pacifiques en Europe centrale, comme une contribution indispensable à tous les pays à la réalisation d'une sécurité durable sur le continent entier. (...) En complétant la détente politique par la détente militaire, en limitant et réduisant les armements existants, nous pourrions graduellement à surmonter la division entre les groupes politiques et militaires et à établir un système paneuropéen de sécurité collective. »

M. Giscard d'Estaing appelle à la non-ingérence et à la tolérance dans la « compétition idéologique »

Voici le texte du discours prononcé, jeudi 31 juillet dans la capitale, par M. Giscard d'Estaing, au « sommet » de la C.S.C.E.

L'objet de cette conférence, comme celui de l'acte final, est la sécurité en Europe.

« Cette sécurité, nous l'entendons en partie de l'atténuation des tensions qui existent entre les Etats et des progrès de leur coopération. Sans doute des dispositifs de protection resteront-ils toujours nécessaires à notre sécurité. Mais nous devons explorer sans relâche les moyens par lesquels les tensions peuvent être réduites : c'est la recherche que j'appelle, depuis dix ans, la détente.

« Europe et détente. Deux mots très forts qui devraient susciter l'enthousiasme des hommes et des femmes de ce continent, toujours plus que tout autre par les joies et dont la terre a vu, en plus grandes quantités que tout autre, le sang de l'espèce humaine. Si cet enthousiasme est métré, comme il l'est dans certains commentaires, c'est que, vis-à-vis des résultats obtenus, nous sommes réalistes ? Sommes-nous sincères ?

« Sommes-nous réalistes ? Quelle est la valeur réelle du résultat obtenu, c'est-à-dire de l'acte final ? Ce n'est pas, d'une part, un accord, un traité, de paix. C'est un accord pour la paix. Sa valeur résulte de trois éléments : sa préparation, son contenu, notre réaction.

« 1) Par la manière dont elle fut organisée et dont elle s'est déroulée, notre conférence illustre l'esprit de détente qui nous anime. Son caractère distinctif le plus évident est d'avoir mis en présence trente-cinq Etats. De l'origine de ses travaux, toute a été disposée de telle sorte que les Etats participants soient placés sur un pied de parfaite égalité et mis à même de parler chacun pour son propre compte, qu'il soit petit ou grand, qu'il appartienne ou non à une alliance. C'est ce qui nous a permis, pour la première fois dans une circonstance de cette importance, de bénéficier de la contribution des pays neutres ou non alignés.

« La conférence a illustré une large volonté de dialogue. Les trente-cinq Etats participants ont pu discuter librement de tous les aspects de leurs relations mutuelles. Pour la première fois dans une négociation de cette nature, des thèmes médiocres ont pu être abordés, qui s'agissaient de la diffusion de l'information, des mouvements de personnes ou de la circulation des idées.

« J'ai regardé il y a quelque temps la table du Congrès de Vienne, conservée par Talleyrand dans un château de la campagne française : c'est une petite table, abandonnée, qui s'agissait de la diffusion de l'information, des mouvements de personnes ou de la circulation des idées.

« C'est parce que nous croyons à cette volonté de détente, quant à nous-mêmes et quant aux autres, que nous participons à cette réunion. Dans l'hypothèse la plus pessimiste, nous aurions pas fait.

« Certes, la détente n'est pas à l'abri d'accident et elle a ses points névralgiques. Berlin en est un, en raison de ce qu'il signifie politiquement pour l'Europe et du système de droits et d'obligations qui s'y trouve impliqués. Sans l'accord des Quatre sur Berlin, la conférence qui nous réunit n'aurait sans doute pas eu lieu. A cet égard, et sans préjudice des droits et des responsabilités quadripartites, le gouvernement français considère, comme le gouvernement britannique, que les documents issus de la C.S.C.E. sont également valables pour Berlin. Si la question de la sincérité de nos intentions se pose, c'est en raison d'une part de la poursuite d'un effort d'armement considérable et, d'autre part, de la vivacité des antagonismes idéologiques entre les systèmes politiques de certains de nos pays. Aussi je mentionnerai la défense et le contexte idéologique de la détente, avant de préciser la manière dont la France entend appliquer les textes que nous allons adopter.

« 1) L'histoire nous enseigne que le maintien de l'équilibre est une condition nécessaire des progrès de la détente, sans que permet seul que s'établisse le climat de sécurité indispensable. C'est parce que la France entend poursuivre ses efforts qu'elle s'impose pour assurer sa défense indépendante et contribuer, dans le respect de ses engagements, à la vie de l'atlantique à laquelle elle appartient.

été seuil

17 Petite Planète Coll. Microcosme, série dirigée par Simone Lacour

18 Loisirs, voyages CORNELILLE JEST TARAP UNE VALLEE DANS L'HIMALAYA

Didier Decoin Trois milliards de voyages

YVONNE BERGE Les principes et la pratique d'une pédagogie du mouvement.

CONNAISSANCE DE L'ASTROLOGIE André Barbault

Abonnement gratuit au Bulletin d'informations des Editions du Seuil

Bon à découper et à retourner aux Editions du Seuil, 27, rue Jacob, 75261 Paris Cedex 06

# EUROPE

## L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU PORTUGAL

### Le Conseil de la révolution se refuse à n'avoir qu'un rôle consultatif

(Suite de la première page.)

Le nouveau triumvirat, si est vrai, resté fidèle à sa réputation d'homme peu sensible aux nuances du langage diplomatique : devant tous ceux qui étaient venus à l'aéroport, il en a eu quelques répliques tranchantes fait le tour de la situation : « Je suis convaincu qu'en ce moment le P.S. parvient à regrouper toute la droite, toute la réaction qui existe dans ce pays (...). Je considère Mario Soares comme un homme de gauche, ses positions actuelles me surprennent beaucoup. Il faut que le rôle pour savoir si il est ou non avec le social-démocratie européenne... »

La violence du propos a dû toucher le secrétaire général du P.S. Ne s'étant pas efforcé, il y a quinze jours, de ramener ses militants à la raison, alors qu'ils criaient des slogans hostiles au général de Carvalho ? « Vous continuez une erreur historique, leur avait-il dit sans parvenir à les convaincre. Otero est le héros du 25 avril, c'est un vrai révolutionnaire. Jusqu'à ces derniers jours, M. Mario Soares saillait en effet que, malgré les apparences, le chef du Copcon serait toujours son allié, dans la lutte principale qui oppose les partisans du pluralisme au tenants de la démocratie populaire... Les tâches dévolues par le général de Carvalho à son retour de Cuba risquent de remettre cette belle assurance en cause et de broûter un peu plus les choses. Les conséquences immédiates d'une telle prise de position pourraient être de gêner le jeu des officiers dit "modérés" qui attendent, eux aussi, l'appui du général. Jouissant d'une confiance absolue, de la confiance de l'extrême gauche mais aussi de nombreux éléments du P.S., le chef du Copcon refuse qu'on le considère comme le représentant de la seule extrême gauche au sein du triumvirat... Le premier ministre, les membres du P.S. et du M.D.P. s'étaient-ils, aussi, convenus ensemble de gagner le soutien de tous les Portugais politisés ? La pré-

sident de la République, troisième membre du directoire, n'est donc à ses yeux qu'un élément important d'"équilibre modérateur".

L'attitude qu'adopte le chef de "l'aile radicale" du M.F.A. dans les prochains jours sera déterminante avant qu'apparaissent les nouveaux rapports de forces à l'intérieur et à l'extérieur du mouvement. Ses appels à l'unité des forces de gauche, ses menaces relatives contre les "réactionnaires", son refus de prononcer un "séjour aux armées", ses doutes sur la possibilité d'une voie pacifique d'accès au socialisme, laissent pressager qu'il n'est pas partisan de la "pauses" réclamée par le chef de l'État. Sa détermination, au lendemain d'une visite à Fidel Castro, semble plutôt en harmonie avec le langage du premier ministre, qui, devant le congrès de l'Intermunicipale, a fermement insisté sur la nécessité d'"avancer vers le socialisme".

Mais le marche en avant reste contrarié par les difficultés à constituer le cinquième gouvernement provisoire. Les ministres socialistes ont démissionné le 10 juillet. Depuis vingt jours, le général Vasco Gonçalves consulte pour former un nouveau cabinet. On annonce régulièrement que la publication de la liste de ses membres est imminente, mais on attend toujours. La tâche du premier ministre s'est trouvée compliquée par la défection de MM. José Cravinho et Jorge Sampaio, respectivement ministre de l'Industrie et secrétaire d'État à la coopération gouvernementale dans le précédent gouvernement.

L'autre problème majeur est l'attribution du portefeuille des affaires étrangères, qu'abandonne le major Melo Antunes. Il aurait déjà été proposé à l'amiral Rosa Coutinho, qui, dit-on, a décliné l'offre. Le président Costa Gomes devait partir ce jeudi soir pour Helsinki afin de participer à la conférence sur la sécurité européenne. Il n'est pas encore sûr qu'il y soit accompagné par un nouveau chef de la diplomatie.

DOMINIQUE POUCHIN.

## Rien ne me lie au coup de force avorté du 11 mars 1975

nous déclare l'ancien général Spinoza

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — L'ex-général Spinoza, rompant le silence, nous a donné, pour la première fois, sa version du coup de force avorté du 11 mars. Il a également accepté de nous exposer dans quelles circonstances il avait été amené, en septembre 1974, à démissionner de la présidence de la République portugaise. A cette occasion, il livra sa version de certains des événements qui ont précédé la révolution du 25 avril. C'est le plaidoyer d'un homme qui a été injustement calomnié et qui supporte mal de voir ses conceptions démocratiques mises au doute.

### Quelle a été votre participation au coup du 11 mars ?

— Rien ne me lie au coup du 11 mars ni dans sa préparation ni dans son exécution. Le veille, j'avais été informé par des officiers qui avaient mon entière confiance qu'un complot avait été formé pour arrêter ou éliminer, dans la nuit du 10-11 mars, cinquante officiers, dont moi-même. Une liste m'avait-on dit, avait été préparée. Je n'avais aucune raison d'être méfiant à l'égard de ces officiers. Ils auraient systématiquement les personnes considérées comme hostiles au processus révolutionnaire.

— Pour des raisons évidentes, j'étais au centre des préoccupations des officiers. Tenir en la presse lorsque les troupes du Copcon encerclèrent ma résidence dans la matinée du 11 mars, aussitôt après que le soldat parti avait déclaré que le général Spinoza avait été démissionné. J'ai alors décidé d'accepter le refuge qui m'était offert à la base militaire de l'Anjos, ainsi que l'aviation qui m'était proposée pour sortir du pays. J'étais accompagné de ma famille. Il est évident que je n'aurais pas pris la tête d'un coup d'État militaire en compagnie de ma famille. Ce fut, en fait, une situation irréversible. Bien que j'ai été étranger, comme je l'ai déjà dit, à la préparation et à l'exécution du coup d'État, j'ai néanmoins été un témoin digne de respect. Utilisant une technique dont ils étaient déjà servis le 16 mars 1974, les communistes ont pu déroger d'un plan dont ils avaient con-

naissance et qui, dans d'autres circonstances, aurait certainement été couronné de succès. Ils ont joué intelligemment avec l'habileté d'un groupe d'officiers qui, par cet acte de désespoir, ont essayé d'éviter que de nombreux camarades soient arrêtés en éliminant.

— Ces officiers, qui se sont soulevés si courageusement contre le trahison des idéaux démocratiques du 25 avril, ont été alors vivement accusés d'avoir trahi la liberté du peuple. Or, plus les jours passent, plus une analyse soignée des faits montre, à ceux qui ne comprennent pas encore, que sont les véritables traîtres au peuple portugais.

— Mais, en admettant que des personnes devaient être éliminées, pourquoi, au lieu de sortir du pays, ne vous êtes-vous pas réfugié dans une ambassade ou n'avez-vous pas demandé protection au président de la République ?

### Le M.F.A. est devenu un instrument du P.C.

— Ma réticence dans une ambassade était hors de question, car j'étais sûr que le Copcon, quand il s'apprêtait à arrêter des personnalités, encerclait certaines ambassades sous prétexte de les protéger, en fait pour intercepter ceux qui y auraient cherché asile. — Quant à demander protection au président de la République, je considère la chose comme plutôt incongrue, puisqu'il commandait lui-même le Copcon et cautionnait les mesures coercitives prises. Sans parler du fait que je ne pouvais oublier la trahison dont j'avais été victime le 28 septembre 1974. J'avais donc le choix entre, d'une part, me défendre et solliciter l'emprisonnement, d'autre part continuer à lutter pour la libération de mon pays. La solution que j'ai choisie était la seule possible.

— Mais à supposer que vous ayez été emprisonné, n'aurait-il pas manqué de prendre des décisions pour vous faire libérer ?

— Je ne veux pas sous-estimer les pressions qui, éventuellement, auraient pu s'exercer, mais une analyse rétrospective du comportement de l'actuel gouvernement portugais révèle un climat d'irresponsabilité dans lequel les pressions de cette nature n'ont pas d'effet.

— Vous avez fait allusion à une tactique dont aurait déjà usé les communistes lors du soulèvement de Caldas, le 16 mars 1974 ?

— Oui, j'ai de nombreux exemples de ce que les communistes ont fait à ce moment-là. En mobilisant divers scagallons anonymes, ou donné des noms d'emprunt, les communistes ont répandu le bruit que certaines unités marchaient sur Lisbonne. J'ai vu d'autres unités et déclencher précipitamment un coup qui avait été prévu pour plus tard.

— Et pour quelle raison, puisque vous souliez renverser le régime ?

— Parce que les officiers du mouvement de mars 1974 n'ont reçu aucune garantie qu'ils collaboreraient avec lui. Tant et si bien qu'aujourd'hui, dans leur grande majorité, ces officiers sont en prison ou en exil. Le 25 avril, ce fut très différent, comme l'a montré l'action du M.F.A. dans le déroulement du processus révolutionnaire.

— Voulez-vous dire par là que le M.F.A. est devenu un instrument du P.C. ?

— Il est certain que le M.F.A. est devenu un instrument du P.C. Il agit comme son avant-garde dans le processus en cours.

— Et votre démission du 28 septembre 1974, comment l'expliquez-vous ?

— Il suffit, pour que vous partiez, de l'intervention des milices populaires contre la manifestation destinée à vous appuyer ?

— Je comprends vos doutes. J'ai usé des pouvoirs dont je disposais. J'ai fait venir à la présidence de la République le chef d'état-major général des forces armées, le général Costa Gomes, le premier ministre Vasco Gonçalves, et le commandant adjoint du Copcon, le général de Carvalho. Je leur ai ordonné de prendre toutes les mesures nécessaires pour démanteler les barricades qui interdisaient l'entrée dans Lisbonne et pour disperser les milices populaires qui s'étaient constituées illégalement. Le pro-

### LE « COUP MANQUÉ »

Le 11 mars 1975, peu après midi, des éléments de l'armée, du général Spinoza, bombardant le caserne du premier régiment d'artillerie à Sacavém, dans la banlieue de Lisbonne. On apprend dans les heures qui suivent que l'ensemble des unités de l'armée sont demeurées fidèles au M.F.A. A 18 heures, le radio annonce que le général Spinoza, ancien président de la République, et le général Galvão de Melo, ancien ministre de la Justice, se sont enfuis. Dans la soirée, le général Galvão de Melo est arrêté dans le nord du pays. Le général Spinoza est arrivé en Espagne avec sa femme et plusieurs officiers.

« Aussi ai-je été surpris quand j'ai vu que les militaires envoyés pour démanteler les barricades fraternisaient avec les maoïstes et les terroristes. A ce moment-là, il était très tard pour prendre d'autres décisions. J'ai su immédiatement que le général Costa Gomes et le premier ministre n'avaient traité. Non seulement ils couvraient une situation qu'ils avaient eux-mêmes créée, avec la complicité du général de Carvalho, mais ils donnaient des ordres contraires à l'accomplissement de la mission que je leur avais confiée. »

« Trahi, et voyant que mon autorité n'était plus que fictive, il me restait plus qu'à démissionner. Si j'avais agi autrement, j'aurais cautionné la farce démocratique qui masque le processus révolutionnaire en cours. Autrement dit, j'aurais trompé le peuple portugais. »

CHARLES VANHECKE.

### LES OFFICIERS ESPAGNOLS ARRÊTÉS RÉCEMMENT AURAIENT EU DES CONTACTS AVEC LE M.F.A.

(De notre correspondant.)

Madrid. — On connaît aujourd'hui l'identité du commandant et des six capitaines de l'armée espagnole arrêtés à Madrid le 30 juillet (Le Monde du 31 juillet). Il s'agit du commandant du génie Luis Otero, des capitaines Manuel Lago, Fermán Ibona, José Fortes et Antonio García Márquez et de deux capitaines du corps de mécaniciens, Ramel et Restituto Alcazar Valero. Le capitaine Alcazar Valero est bien connu en Espagne pour être né pendant la guerre civile dans l'Alcazar de Tolède assiégé, circonstance qui lui ouvrit les portes de l'Académie militaire sans concours.

Selon des sources en général bien informées, les officiers détenus appartiendraient à l'Union démocratique militaire, un groupe clandestin dont on ignore l'importance au sein de l'armée espagnole. D'autres arrestations — on parle de quatorze officiers détenus — auraient eu lieu ces derniers jours, notamment à Vigo et Barcelone. Les officiers appréhendés à Madrid l'ont été à leur domicile, à l'aube du 29 juillet, par un colonel et des officiers qui opèrent une perquisition en règle des lieux. Le délit de sédition aurait été reconnu contre les sept militaires qui auraient effectué ces derniers mois de nombreux voyages au Portugal, ce qui permet de penser qu'ils étaient en contact avec leurs camarades du M.F.A. Depuis leur arrestation, il était souvent question de réunions d'officiers espagnols qui auraient constitué un « Mouvement de l'union démocratique militaire ». Ce groupe n'aurait aucun lien avec les deux forces politiques qui regroupent tous les partis antifranchistes, la Junta démocratique et la Convergence démocratique. — J.-A. N.

### M. GUERREIRO (secrétaire général du P.P.D.) : On ne peut gouverner sans ou contre le peuple.

« Le ministère qui veut constituer le général Vasco Gonçalves ne restera pas longtemps en place, car on ne peut gouverner ni pour le peuple », a déclaré à l'A.F.P. M. Emílio Guerreiro, secrétaire général du P.P.D., de passage à Paris.

M. Guerreiro a critiqué la position du président Valéry Giscard d'Estaing, qui, lors du dernier conseil européen de Bruxelles, s'était montré hostile à l'égard d'une aide financière au Portugal. La constitution du triumvirat militaire à Lisbonne est rejetée par M. Guerreiro. « L'un des triumvirs, le général Otero de Carvalho, vient de souligner que le Portugal s'engageait à reconnaître Cuba. Notre révolution se caractérise par son originalité : nous aspirons tous à une révolution portugaise », ne s'agit-il pas de réformer le régime démocratique existant ? « Le peuple rejette toute transformation dictatoriale qui violerait la volonté qu'il a exprimée au cours d'élections libres. »

Le système qui s'est instauré à Lisbonne est sévèrement critiqué par le secrétaire général du P.P.D. « Il n'est pas, affirme-t-il, le régime démocratique qui aspire le peuple. Les grands moyens de communication : presse, radio, télévision, sont au mains de l'État et monopolisés par des intérêts égoïstes et réactionnaires. Peu à peu, toutes les commissions administratives des municipalités passent sous le contrôle des communistes, qui parviennent à éliminer les représentants des autres partis. »

### M. MARIO SOARES ASSISTERA SAMEDI, A STOCKHOLM, À LA RÉUNION DES DIRIGEANTS SOCIALISTES

Stockholm (A.F.P., Reuters). — M. Mario Soares est attendu, vendredi 1<sup>er</sup> août, dans la soirée à Stockholm, où il assistera, samedi, à la réunion des dirigeants socialistes ouest-européens convoquée par M. Olof Palme, premier ministre suédois, au lendemain de la C.S.G.E. Cette rencontre doit permettre d'examiner certains problèmes communs, mais avant tout de définir une attitude commune des partis socialistes d'Europe occidentale à propos du Portugal.

Les invitations, envoyées la semaine dernière (Le Monde du 25 juillet), ont été acceptées par les chefs de gouvernement de sept États européens, dont trois du Marché commun : MM. Bratteli (Norvège), Joergensen (Danemark), Krelsky (Autriche), Schmidt (Allemagne fédérale), Van Den Uyl (Pays-Bas), et Wilson (Grande-Bretagne). Trois chefs de parti socialiste y assisteront également : MM. Brandt (C.F.R.), Mitterrand (France) et Börs (Finlande). En revanche, on ignore si le parti socialiste italien y participera.

Les organisateurs suédois espèrent pouvoir tenir samedi après-midi, après la réunion, une conférence de presse avec tous les participants. Entre-temps, les chefs de gouvernement de la région entendent s'exprimer sur la situation au Portugal par des conversations bilatérales avec le président Costa Gomes, attendu dans la capitale finlandaise dans la soirée du jeudi 31 juillet.

### Les socialistes français affirment leur pleine solidarité avec M. Mario Soares

Le bureau exécutif du parti socialiste, réuni mercredi 30 juillet, a adopté la déclaration suivante sur le Portugal. Les représentants du C.S.R.E.S ont voté contre ce texte.

« Le bureau exécutif du parti socialiste rend publique une fois de plus sa pleine solidarité avec M. Mario Soares, secrétaire général, et avec son secrétariat général, Mario Soares, dont les choix, clairement exprimés et de multiples reprises, sont ceux du socialisme démocratique et révolutionnaire. Il n'accepte pas les déclarations de M. Soares, qui, dans une déclaration, ont été qualifiées de "démocratiques" et "révolutionnaires". Il juge d'autant plus nécessaire de réaffirmer cette solidarité que le parti socialiste portugais est pratiquement privé d'expression dans la presse, à la radio et à la télévision, alors que le succès des manifestations dont il a pris l'initiative montre sans ambiguïté l'ampleur de son influence dans les masses populaires et les milieux politiques par le vote des électeurs. »

« Le parti socialiste français considère comme une des données fondamentales du processus révolutionnaire qui doit conduire au socialisme, le respect du suffrage universel et la libre expression des citoyens. Il exprime son indignation devant les décisions récentes qui ont empêché M. Soares de participer à la volonté exprimée par le peuple portugais lors des élections à l'Assemblée constituante. Il regrette de constater que le parti communiste portugais ne se trouve pas du côté du respect du suffrage universel et qu'il approuve la réintégration du rôle des partis politisés. Il condamne avec la même fermeté et les mêmes raisons les victimes des militants socialistes, et la mise à sac de permanence communistes, et les agissements de toutes sortes qui, en se déployant, ont aggravé la situation présente. »

« Le bureau exécutif du parti socialiste souhaite que le Portugal, libéré du fascisme, s'engage dans une voie démocratique et socialiste. Il veut que le peuple portugais, par la constitution d'un gouvernement représentatif de la volonté populaire sur le chemin du socialisme, puisse enfin trouver sa liberté. »

### LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS N'A PAS DE CONSEILS À DONNER

An cours des dernières semaines, le parti communiste français et son organe officiel, l'Humanité ont généralement évité de s'engager nettement et de façon précise dans les querelles entre les différents courants politiques du Portugal. On peut donc relever avec intérêt les propos tenus par M. René Audrien, rédacteur en chef de l'Humanité, qui a déclaré :

« Nous pensons que chaque parti communiste, quel qu'il soit, doit être autonome et que, dans ce domaine, il ne peut qu'appliquer les solutions qui lui paraissent les plus convenables pour son pays. Nous nous faisons une règle stricte de ne pas intervenir dans des contacts à la ronde, pour la simple raison que nous n'aurions pas en recevoir nous-mêmes. (...) »

« Le parti communiste portugais, lui, a mené hier une lutte héroïque contre le fascisme et si, par conséquent, nous avons une grande sympathie pour ce peuple, nous ne sommes pas prêts de nous laisser entraîner dans des conditions difficiles et nous ne voulons rien faire pour le gêner, sans que nous nous sentions tenus de prendre des renseignements, un danger, celui-ci pouvant être affirmé par le

### Grèce

#### LE PROCÈS DES RESPONSABLES DU PUTSCH DE 1974

« Le roi estimait que les auteurs du coup d'État étaient animés de sentiments honorables »

déclare son ancien aide de camp

Athènes (A.F.P.). — M. Papadopoulos, ancien président de la République, a refusé à nouveau, mercredi 27 juillet, d'être défendu par un avocat devant la cour criminelle d'Athènes. Il a refusé, en outre, avec ses collaborateurs les plus proches, dont MM. Patatakis et Makris, de s'entretenir avec l'avocat commis d'office pour la défense de seize accusés. Le président de la cour a lancé un appel aux membres du barreau et a suspendu l'audience dans l'attente de la présentation éventuelle de nouveaux défenseurs.

La cour a ensuite entendu la déposition du premier témoin à charge, M. Panayotis Canellopoulos, ancien aide de camp du roi d'État du 11 avril 1974. Il a relaté les circonstances de son arrestation au moment du putsch, après que sa porte ait été enfoncée par des militaires. Il a déclaré que son avis — « il n'y avait aucun danger de putsch communiste à l'époque », « même s'il y avait, sur la foi de certains renseignements, un danger, celui-ci pouvait être affirmé par le

### Italie

#### Depuis le 15 juin

LE NOMBRE DES COMMUNES DIRIGÉES PAR UNE COALITION SOCIALISTE-COMMUNISTE A TRIPLÉ

(De notre correspondant.)

Roma. — Un premier pointage intéressant deux mille communes montre que le nombre des ententes de « front populaire » a presque triplé depuis les élections régionales du 15 juin. Cette poussée à gauche, conséquence des résultats de la consultation, est accompagnée par le changement d'orientation du parti socialiste.

Avant le 15 juin et pour un total de mille huit cent quarante-neuf communes, quarante-cinq tristes étaient dirigées par les communistes alliés aux socialistes. Elles sont aujourd'hui deux cent quarante-sept. Cette nouvelle géographie politique concerne les administrations régionales et provinciales. Le tiers des conseils régionaux qui ont déjà été leur président confirme la tendance. Ont déjà été élus : trois présidents communistes (Piémont, Toscane et Marche) ; quatre socialistes (Lombardie, Ligurie, Campanie et Calabre) et seulement deux présidents démocrates-chrétiens (Vénétie et Abruzzes).

### A TRAVERS LE MONDE

#### États-Unis

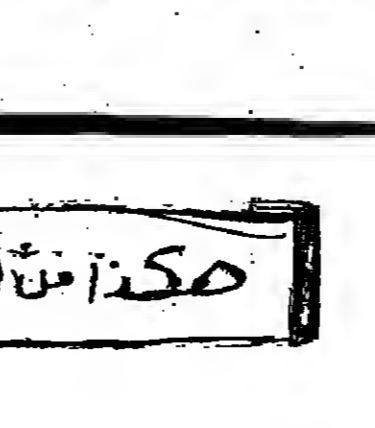
● M. ROBERT MAHRU, ANCIEN COMMISSAIRE DU MILLIAIR, DAIRE HOWARD HUGHES, a publiquement reconnu, mercredi 30 juillet, avoir trempé dans un complot ourdi par la C.I.A. pour empêcher M. Fidel Castro, président touterfois, de l'ordre d'exécution n'aurait jamais été donné. Quelques heures auparavant, le sénateur démocrate McGovern annonçait à la presse que le premier ministre cubain lui avait remis un dossier de quatre-vingt-six pages, faisant état de vingt-quatre tentatives d'assassinat dirigées par l'Agence centrale de renseignements contre lui-même ou d'autres dirigeants cubains. M. McGovern a tenu à préciser qu'il n'avait aucun moyen de vérifier la véracité de ces accusations. — (A.F.P.)

#### Irlande du Nord

● CINQ PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES à la suite d'un attentat contre un autobus, dans les premières heures de la matinée du jeudi 31 juillet. Selon la police, une bande armée a arrêté le autobus près de Newry, au sud-est de l'Ulster, et a ouvert le feu sur ses occupants, après les avoir fait aliger le long de la route.

#### Yougoslavie

● SEPT DISSIDENTS PRO-SOVIÉTIQUES auraient été arrêtés, apparemment à Belgrade. Le chef de ce groupe, soupçonné de complot contre la sécurité de l'État, serait M. Dusan Bakic, qui fut vice-président du Conseil de la République croate jusqu'en 1959. — (U.T.P.)





# AFRIQUE

## APRÈS LE COUP D'ÉTAT AU NIGÉRIA

### Une crise dominée par l'opposition entre les populations du Nord et du Sud

Expliquer par la seule « tribalisation » les soubresauts politiques qui commencent la plupart des pays africains est un procédé évidemment contesté par nombre de dirigeants et d'intellectuels africains. Néanmoins les rivalités ethniques ont tenu une telle place dans l'histoire récente du Nigeria qu'il n'est pas possible de les ignorer.

De par sa situation géographique privilégiée, le Nigeria est un carrefour de races et de civilisations. Sa population, en constante et rapide expansion, forme une véritable mosaïque humaine. Les langues et les dialectes recensés approchant de trois cents, il est cependant possible de distinguer trois groupes principaux qui représentent les trois cinquièmes de la population. Les Hausas habitent la partie nord du pays, région de savanes propices à l'élevage. Ils parlent la même langue et celle-ci a été adoptée par d'autres groupes ethniquement proches, notamment celui des Fulanis, relativement important et qui vit en partie sur la même territoire. Hausas et Fulanis sont musulmans, autre facteur d'unité. Leur organisation sociale est encore aujourd'hui empreinte de féodalisme. Au sud-ouest vivent les Yorubas. Plus profondément occidentalisés, ils ont été les premiers touchés par la colonisation. Ils sont beaucoup moins attachés à la terre que les Hausas ou encore que les Ibos, le troisième groupe qui vit à l'est, dans une zone de forêts. Face à une nature ingrate, les Ibos manifestent un individualisme profondément enraciné. La dispersion de leur habitat, la rôle important joué par la famille, la place tenue par les femmes dans la vie sociale les ont conduits à pratiquer une assez large « démocratie » au sens occidental du terme.

### Un recensement explosif

Un tel système ne pouvait fonctionner que tant qu'un groupe ne cherchait pas à s'assurer d'un pouvoir sur les autres. C'était là une tentation à laquelle pouvait céder le Nord, plus peuplé à lui seul que les provinces du Sud. Les Ibos et les Yorubas, bien que rivaux, étaient, de leur côté, imbue de la supériorité que leur donnait dans l'éducation d'un Etat moderne leur plus grande familiarité avec les techniques européennes. C'est aussi sur leurs territoires que se trouvaient les ressources les plus importantes. La contestation était inévitable. Un recensement, celui de 1963, devait se trouver à l'origine première de la crise. Il révélait que la population totale du pays atteignait 55,5 millions d'habitants. Le décompte était de 23,8 millions de nordistes et de 22,8 millions de sudistes. Furieux de se trouver encore plus minoritaires que lors du précédent recensement — opéré par l'administration coloniale — de 1953, ceux-ci contestèrent les résultats. La querelle empêche-t-elle la vie politique jusqu'au jour où, le 15 janvier 1966, un groupe d'officiers Ibos passa à l'action, assassinant de nombreux dirigeants et officiers nordistes, parmi lesquels le chef du gouvernement fédéral. Le général Irons, lui-même, prit la direction d'un gouvernement militaire. Les partis politiques furent interdits. Ce n'était là que le début d'une crise sanglante qui devait attendre son paroxysme assassiné lors du putsch de 1966.

Au moment de l'indépendance en 1960, le Nigeria était divisé en six parties : la partie fédérale où était située la capitale et cinq régions : le Nord, l'Est, l'Ouest et la Centre-Ouest, dont les capitales étaient respectivement Kaduna, Enugu, Ibadan et Benin-City. Une coalition N.P.C.-N.C.N. dirigeait le pays sur le plan fédéral, chaque parti gouvernant seul sa région d'origine où il était majoritaire.

### Des divisions politiques

Si le Nord se réclame dans sa très large majorité de l'islam, qui occupe d'ailleurs quelques collines positionnées sur la côte occidentale, les régions du Sud ont vu le christianisme s'implanter de façon non négligeable sous l'influence du colonisateur européen arrivé par la mer. Les protestants dominent à l'est, la région la plus occupée par l'anglicanisme, ce qui ne saurait surprendre dans une enclave coloniale de la couronne. Le catholicisme est surtout vivace en pays Ibo.

C'est à la fin de la seconde guerre mondiale que les divisions ethniques trouvent leur projection sur le plan politique. En 1944, Nnamdi Azikiwe fonde le premier parti politique sérieux de l'histoire du Nigeria, le National Council of Nigeria (N.C.N.), émanation des Ibos. L'année suivante, une nouvelle formation, « l'Action Group », voyait le jour. Dirigé par Obafemi Awolowo et représentant l'ethnie Yoruba, elle se posait rapidement le rôle de N.C.N. Le Nord devait venir plus tard à la conception d'une vie politique et d'un État. Les tensions ethniques prirent cependant conscience de l'utilité de se doter d'un tel instrument et le plus important d'entre eux, Alhaji Sir Ahmadou Bello, créa, en 1949, le Northern People's Congress (N.P.C.), il devait être

### Angola

#### LA SITUATION MILITAIRE DEMEURE CONFUSE

La situation militaire demeure confuse en Angola, où des combats se poursuivent entre les troupes rivales du Mouvement pour la libération de l'Angola, qui est prononcé pour le socialisme, et du Front national de libération de l'Angola, soutenu par le Zaïre. Les forces du F.N.L.A., réfugiées dans le fort de São Pedro, qui domine la baie, face à la ville, continuent à harceler au nord leurs adversaires. Il est difficile de se faire une idée précise de la situation militaire dans le reste du pays, le F.N.L.A. et le M.P.L.A. s'entretenant ou perdant tour à tour des batailles.

Mercredi 30 juillet, des affrontements ont eu lieu à Novo-Edomado, important port et nouvel aéroport situé à 300 kilomètres au sud de Luanda, et à Porto-Amboll, sur la route côtière qui conduit à la capitale. La prise de Malanje par les troupes du F.N.L.A. semble confirmée, mais les soldats du M.P.L.A. contrôlent toujours la campagne environnante et auraient encerclé la ville.

A Luanda, l'exode des Blancs se précipite. On estime à environ un millier par jour le nombre des départs vers l'Europe. Mercredi, quelque cinquante ressortissants français, allemands, italiens et belges ont pu partir à bord d'un avion DC-8 de l'U.T.A., qui est arrivé dans la nuit de mercredi à jeudi à l'aéroport Charles-de-Gaulle. (A.F.P., A.P., U.P.I.)

### APRÈS LA PUBLICATION DU RAPPORT MARCHAIS

#### Le P.C. veut-il toujours l'unité ou non ?

Le parti socialiste a fait diffuser dans ses fédérations départementales un rapport de M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national (approuvé par le bureau exécutif du 23 juillet), sur « la publication récente et les attendus du rapport de Georges Marchais au comité central du P.C.F. du 29 juin 1975 ». (Le Monde du 2 juillet).

Après avoir noté que les points de désaccord entre les deux partis sont « dans l'ensemble correctement retracés » par M. Georges Marchais, M. Jospin souligne que ce rapport tendait à faire accepter, en 1972, « une stratégie unitaire, une politique d'alliances programmée avec le P.S., donc un compromis, qui — il faut le croire — suscitaient des réticences à la direction même du P.C. ».

Il ajoute que « la publication d'un tel rapport, au lendemain même de la signature du programme commun de gouvernement, aurait été une provocation et donc un non-sens (ce qui justifiait parfaitement le qualificatif « absurde » qui fut déjà récemment attribué à François Mitterrand) », mais que sa publication aujourd'hui « explique par le fait que ce rapport s'inscrit clairement dans une politique d'alliance engagée contre nous, il y a quelques mois ». Ce qui conduisit, selon M. Jospin, à deux hypothèses. La première est que, « inquiète de la montée du P.S., la direction du P.C.F. entend avoir un parti, c'est-à-dire des militants « sans illusion » sur le P.S., dans la mesure où « il y a une crainte fraction de plus en plus importante des masses populaires soit attirées par le P.S. ».

#### Le général Mohammed annonce la constitution d'un conseil militaire suprême

Le Nigeria était à la dérive. Il était sur le point d'être le théâtre de soubresauts politiques. Cette constatation a incité l'armée à renverser le général Gowon et les membres du Conseil militaire suprême, a déclaré en substance, mercredi 30 juillet, le général Mohammed, qui avait été porté à la tête du pays par les jeunes officiers inquiets de la tournure que prenaient les événements. Le nouveau chef de l'Etat a reproché à l'ancienne équipe d'avoir trop souvent ignoré les conseils qui lui étaient donnés et d'avoir pratiqué un « dirigisme marquant de sectarisme ». Il s'est abstenu de lancer des attaques personnelles contre le général Gowon. Ce dernier pourra rentrer au Nigeria dès que les conditions le permettront. Sa sécurité sera garantie. Quelques heures après, et celle de sa femme et de ses enfants, ont été assurées par le nouveau gouvernement. Le général Mohammed a déclaré qu'il entendait « coopérer entièrement avec les nouvelles autorités de son pays à l'importation de son pays ». Son ancien chef d'état-major, le général David Ejoor, arrivé dimanche à Londres avec sa femme et ses enfants, a pris la même décision.

Les auteurs du coup d'Etat, qui avaient commencé durant toute la journée de mardi au quartier général de Dodan, à Lagos, ont déclaré une vaste épuratoire. Le général Mohammed a annoncé la mise à la retraite d'office de tous les gouverneurs militaires et de tous les officiers généraux à partir du grade de général de division, ainsi que la destitution de tous les membres du gouvernement. La nouvelle structure gouvernementale sera composée de trois organismes : un conseil militaire suprême, un conseil national d'Etat et un conseil exécutif fédéral.

Le conseil militaire sera formé des chefs d'état-major, de l'inspecteur général de la police, des officiers généraux commandant les trois divisions de l'armée et d'un certain nombre d'officiers, dont le colonel Garba, chef de la garde personnelle du général Gowon, qui avait annoncé mardi le coup d'Etat à la radio.

Le chef de l'Etat a donné quelques indications sur la politique que le nouveau régime entend suivre. Il a annoncé qu'un processus de découpage du pays serait entrepris, afin d'augmenter le nombre des Etats, qui est actuellement de douze. Le transfert de la capitale, qui se trouve dans

#### Le sud du pays, à Lagos, et qui est jugé trop « embouteillée », sera également mis à l'étude. Le général a d'autre part, indiqué que les nouvelles autorités de son pays ont pour résultat du recensement organisé en 1973, et qu'elles baseraient leur action sur les chiffres de 1962 (voir l'article de Daniel Jungius). Il s'est, enfin, employé à rassurer les capitales étrangères, précisant que la politique extérieure du pays ne serait pas modifiée. Le Nigeria continuera d'entretenir de bonnes relations avec tous les pays « à l'exception de l'Organisation de l'Unité africaine et du Commonwealth. Les droits des étrangers et de l'immigration seront, ainsi que les investissements, protégés. L'ambassade britannique à Lagos fait savoir au Foreign Office que la situation était calme dans tout le pays. Il ne semble pas cependant que les diplomates britanniques disposent de rapports précis concernant la situation dans les Etats de l'Est, établis par les Ibos. Selon certaines informations, recueillies de source diplomatique à Paris, le gouverneur de l'Etat du Centre-Est, M. A. Asika, aurait trouvé la mort à Enugu, ville de l'ancienne province du Biafra. Aucune précision n'a été donnée sur les circonstances de ce décès. A l'étranger, plus particulièrement dans les capitales africaines et surtout à Kampala où se trouve réuni le deuxième « sommet » de l'O.U.A., la façon dont le général Gowon a su s'incliner est commentée favorablement. L'Esprit organe du comité militaire de libération du Mali, rend hommage au chef de l'Etat destitué en affirmant qu'il est sorti « par la grande porte » et en notant « son attitude digne ». Le journal voit dans la nouvelle prise de pouvoir au sein de l'armée nigérienne le principal motif de la chute du général Gowon. (A.F.P., Reuters)

#### Soudan

#### Selon le « Washington Post » LA GUERRE CIVILE AURAIT REPRIS DANS LE SUD DU PAYS

Selon les envoyés spéciaux du Washington Post, de Khartoum, les combats civils ont repris récemment dans le sud du Soudan. Dix mille habitants environ seraient déjà réfugiés en Éthiopic à la suite de graves incidents de violence à Khartoum, une petite localité frontalière située à environ 100 kilomètres au sud-est de Khartoum, entre troupes régulières soudanaises et anciens dissidents du mouvement Anyanya. Les combats auraient déjà fait deux cent cinquante morts.

Les journalistes du Washington Post, citant des réfugiés, déclarent que les incidents auraient éclaté le 3 mars lorsque des troupes venues du nord tentèrent de désarmer un contingent d'anciens rebelles Anyanya intégrés dans l'armée soudanaise. L'insécurité aurait gagné les trois provinces du Soudan du Sud, et les combats se poursuivraient autour des villes d'Adaba et de Malakal. A Khartoum, les autorités ont publié mercredi soir un communiqué dans lequel elles ont mentionné que des émeutes ont eu lieu à Akobo le 3 mars. Selon ce communiqué, dix soldats de l'armée soudanaise ont été condamnés à mort pour meurtre et passés par les armes mardi.

Le communiqué précise que le soulèvement a éclaté dans la garnison d'Akobo et que les mutins, tous originaires du sud du pays, avaient tué l'officier commandant la garnison et douze autres militaires de la même unité.

La généralité opposant les musulmans du Nord et les animistes du Sud — le mouvement Anyanya — avait pris fin à la suite d'un accord signé en février 1974 à Addis-Abeba entre les représentants du gouvernement et rebelles. L'accord, contesté par les médiateurs du Conseil mondial des Eglises et les deux observateurs éthiopiens qui avaient participé aux pourparlers, avait accordé une certaine autonomie aux trois provinces du sud regroupées en une seule région du Soudan, ayant pour chef-lieu la ville de Juba.

#### « LE MONDE ENTIER EST UNE SCÈNE... »

(De notre envoyé spécial.)

Kampala. — « Le monde entier est une scène sur laquelle hommes et femmes ont leurs entrées et leurs sorties. » C'est sur cette citation de Shakespeare (1) que le général Gowon, surnommé et détesté, a annoncé mercredi, après le midi 30 juillet son rétablissement au régime qui venait de le renverser à Lagos. « J'ai accepté le changement », a-t-il notamment déclaré, en irritant tous ceux qui l'on servi pendant neuf ans à coopérer sans réserves avec le nouveau régime.

Le calme avec lequel l'ancien chef de l'Etat nigérien a accueilli la nouvelle de sa déposition tend à accréditer les informations selon lesquelles il n'était pas dupe de ce qu'il se tramait dans son dos, qu'il se préparait à quitter Lagos pour Kampala samedi dernier. Selon des sources proches du général Gowon, ce dernier aurait même fait savoir à ses adversaires qu'il n'entendait pas de demeurer au pouvoir par la force. Pour cette raison, il aurait accepté le transfert de sa résidence au sommet de l'O.U.A., où il se serait rendu en connaissance de cause. L'annonce du coup d'Etat ne fut donc pas surprise outre mesure.

La Libye a été le premier pays africain à reconnaître le nouveau gouvernement de Lagos. Les autres pays africains ont refusé de prolonger quelques mouvements divers dans les couloirs de la conférence de l'O.U.A. Les relations entre les pays arabes et le général de l'Afrique n'ont donc aucun effet, pas des meilleures jusqu'à présent.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Extrait de « As you like it » (« Comme il vous plaira »).

### POLITIQUE

#### M. Fabre : non à la réunification de la famille radicale

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, intervint mercredi 30 juillet au cours d'une conférence de presse sur les tentatives de réunification de la famille radicale menées par M. Gabriel Périoznet, président par intérim du parti radical socialiste, à l'occasion de « l'Assemblée nationale ». « Ayant choisi la voie de l'union de la gauche, je ne vois pas pourquoi nous trahissons un gouvernement qui cherche à élargir sa base et à faire passer ses erreurs et un chef de l'Etat qui reconnaît qu'il s'est trompé sans dire que l'opposition avait raison ? (...) Pourquoi trahissons-nous les soldats de gauche dont nous accusons ? (...) Pourquoi trahissons-nous certains radicaux de gauche dont M. Pierre Brousse, sénateur de l'Érault — avaient eus avec M. Périoznet, M. Fabre a estimé que « dépasser avec quelqu'un s'entraîne pas forcément un ralliement ». Fournant, a-t-il précisé, « je ne participerai pas à une rencontre dont l'ordre du jour serait la réunification de la famille radicale ».

Le président du M.R.G. a en suite évoqué le voyage d'un semaine qu'il vient d'effectuer en Israël. Après avoir précisé qu'il avait été invité par le gouvernement israélien, et qu'il était prêt à accepter une invitation administrative. En 1969, dans le période difficile où l'écologie a ravivé une crise morale importante, vous avez su lui raisonner son sens et maintenant sa vocation. Vous lui avez donné sa place et son poids en France et dans le monde. La formation est meilleure que par le passé. Votre successeur, dont vous avez vous-même supprimé le nom, sera capable de poursuivre votre tâche et de maintenir l'école au niveau de renommée auquel elle est destinée ».

M. Pierre Racine, dans sa réponse, a exprimé sa confiance en son successeur, qui, a-t-il dit, « prend l'école dans un climat plus serein avec une pédagogie plus adaptée à un Etat moderne. Si les élèves ne sont plus toujours commandés, ils sont péniblement conduits à l'accomplissement de la tâche qui leur est assignée. Ils sont plus responsables, ils ont des sentiments. La formation est meilleure que par le passé. Votre successeur, dont vous avez vous-même supprimé le nom, sera capable de poursuivre votre tâche et de maintenir l'école au niveau de renommée auquel elle est destinée ».

M. Pierre Racine, dans sa réponse, a exprimé sa confiance en son successeur, qui, a-t-il dit, « prend l'école dans un climat plus serein avec une pédagogie plus adaptée à un Etat moderne. Si les élèves ne sont plus toujours commandés, ils sont péniblement conduits à l'accomplissement de la tâche qui leur est assignée. Ils sont plus responsables, ils ont des sentiments. La formation est meilleure que par le passé. Votre successeur, dont vous avez vous-même supprimé le nom, sera capable de poursuivre votre tâche et de maintenir l'école au niveau de renommée auquel elle est destinée ».

#### M. Chirac rend hommage à M. Racine ancien directeur de l'ENA

M. Jacques Chirac a offert, mercredi 30 juillet, dans le parc de l'hôtel Matignon, une réception en l'honneur du départ de M. Pierre Racine de la direction de l'Ecole nationale d'administration, où il est remplacé par M. Pierre-Louis Blanc (Le Monde du 25 juillet). De nombreux anciens élèves avaient été conviés, notamment MM. Alain Peyrefitte et Stasi, anciens ministres, M. André Chadenagor, député socialiste de la Creuse, plusieurs membres du gouvernement en exercice issus de l'ENA et de nombreux hauts fonctionnaires. Quelques élèves au cours de laquelle participaient aussi à cette réception.

Le premier ministre, lui même ancien élève de l'ENA, a rendu hommage à M. Racine en disant : « Vous qu'il était directeur de l'école, vous avez passé dans cette école, soit comme directeur des stages, soit comme directeur, la moitié de votre

#### APRÈS LA PUBLICATION DU RAPPORT MARCHAIS

#### Le P.C. veut-il toujours l'unité ou non ?

Le parti socialiste a fait diffuser dans ses fédérations départementales un rapport de M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national (approuvé par le bureau exécutif du 23 juillet), sur « la publication récente et les attendus du rapport de Georges Marchais au comité central du P.C.F. du 29 juin 1975 ». (Le Monde du 2 juillet).

Après avoir noté que les points de désaccord entre les deux partis sont « dans l'ensemble correctement retracés » par M. Georges Marchais, M. Jospin souligne que ce rapport tendait à faire accepter, en 1972, « une stratégie unitaire, une politique d'alliances programmée avec le P.S., donc un compromis, qui — il faut le croire — suscitaient des réticences à la direction même du P.C. ».

Il ajoute que « la publication d'un tel rapport, au lendemain même de la signature du programme commun de gouvernement, aurait été une provocation et donc un non-sens (ce qui justifiait parfaitement le qualificatif « absurde » qui fut déjà récemment attribué à François Mitterrand) », mais que sa publication aujourd'hui « explique par le fait que ce rapport s'inscrit clairement dans une politique d'alliance engagée contre nous, il y a quelques mois ». Ce qui conduisit, selon M. Jospin, à deux hypothèses. La première est que, « inquiète de la montée du P.S., la direction du P.C.F. entend avoir un parti, c'est-à-dire des militants « sans illusion » sur le P.S., dans la mesure où « il y a une crainte fraction de plus en plus importante des masses populaires soit attirées par le P.S. ».

La deuxième hypothèse est inspiquée par le passage du rapport dans lequel M. Marchais, après avoir rappelé la volonté du P.C. de participer avec le parti socialiste à la direction des affaires du pays, a précisé : « Mais ce que nous devons nous demander, c'est si le moment est bien choisi pour aller vers une telle expérience, si la conjoncture intérieure et extérieure est favorable, si elle est de nature à faire progresser notre lutte générale pour la satisfaction des besoins des travailleurs et de tout notre peuple, pour le socialisme ».

« Passage intéressant, commente M. Jospin, car il semble indiquer que le P.C. a une « stratégie », une ligne politique, celle de l'unité à laquelle il pourrait « selon les moments — renoncer par — opportunité ». En somme, il a une stratégie que la tactique (le domaine par excellence de l'op-

#### M. Fabre : non à la réunification de la famille radicale

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, intervint mercredi 30 juillet au cours d'une conférence de presse sur les tentatives de réunification de la famille radicale menées par M. Gabriel Périoznet, président par intérim du parti radical socialiste, à l'occasion de « l'Assemblée nationale ». « Ayant choisi la voie de l'union de la gauche, je ne vois pas pourquoi nous trahissons un gouvernement qui cherche à élargir sa base et à faire passer ses erreurs et un chef de l'Etat qui reconnaît qu'il s'est trompé sans dire que l'opposition avait raison ? (...) Pourquoi trahissons-nous les soldats de gauche dont nous accusons ? (...) Pourquoi trahissons-nous certains radicaux de gauche dont M. Pierre Brousse, sénateur de l'Érault — avaient eus avec M. Périoznet, M. Fabre a estimé que « dépasser avec quelqu'un s'entraîne pas forcément un ralliement ». Fournant, a-t-il précisé, « je ne participerai pas à une rencontre dont l'ordre du jour serait la réunification de la famille radicale ».

Le président du M.R.G. a en suite évoqué le voyage d'un semaine qu'il vient d'effectuer en Israël. Après avoir précisé qu'il avait été invité par le gouvernement israélien, et qu'il était prêt à accepter une invitation administrative. En 1969, dans le période difficile où l'écologie a ravivé une crise morale importante, vous avez su lui raisonner son sens et maintenant sa vocation. Vous lui avez donné sa place et son poids en France et dans le monde. La formation est meilleure que par le passé. Votre successeur, dont vous avez vous-même supprimé le nom, sera capable de poursuivre votre tâche et de maintenir l'école au niveau de renommée auquel elle est destinée ».

M. Pierre Racine, dans sa réponse, a exprimé sa confiance en son successeur, qui, a-t-il dit, « prend l'école dans un climat plus serein avec une pédagogie plus adaptée à un Etat moderne. Si les élèves ne sont plus toujours commandés, ils sont péniblement conduits à l'accomplissement de la tâche qui leur est assignée. Ils sont plus responsables, ils ont des sentiments. La formation est meilleure que par le passé. Votre successeur, dont vous avez vous-même supprimé le nom, sera capable de poursuivre votre tâche et de maintenir l'école au niveau de renommée auquel elle est destinée ».

#### M. Chirac rend hommage à M. Racine ancien directeur de l'ENA

M. Jacques Chirac a offert, mercredi 30 juillet, dans le parc de l'hôtel Matignon, une réception en l'honneur du départ de M. Pierre Racine de la direction de l'Ecole nationale d'administration, où il est remplacé par M. Pierre-Louis Blanc (Le Monde du 25 juillet). De nombreux anciens élèves avaient été conviés, notamment MM. Alain Peyrefitte et Stasi, anciens ministres, M. André Chadenagor, député socialiste de la Creuse, plusieurs membres du gouvernement en exercice issus de l'ENA et de nombreux hauts fonctionnaires. Quelques élèves au cours de laquelle participaient aussi à cette réception.

Le premier ministre, lui même ancien élève de l'ENA, a rendu hommage à M. Racine en disant : « Vous qu'il était directeur de l'école, vous avez passé dans cette école, soit comme directeur des stages, soit comme directeur, la moitié de votre

#### Le général Mohammed annonce la constitution d'un conseil militaire suprême

Le Nigeria était à la dérive. Il était sur le point d'être le théâtre de soubresauts politiques. Cette constatation a incité l'armée à renverser le général Gowon et les membres du Conseil militaire suprême, a déclaré en substance, mercredi 30 juillet, le général Mohammed, qui avait été porté à la tête du pays par les jeunes officiers inquiets de la tournure que prenaient les événements. Le nouveau chef de l'Etat a reproché à l'ancienne équipe d'avoir trop souvent ignoré les conseils qui lui étaient donnés et d'avoir pratiqué un « dirigisme marquant de sectarisme ». Il s'est abstenu de lancer des attaques personnelles contre le général Gowon. Ce dernier pourra rentrer au Nigeria dès que les conditions le permettront. Sa sécurité sera garantie. Quelques heures après, et celle de sa femme et de ses enfants, ont été assurées par le nouveau gouvernement. Le général Mohammed a déclaré qu'il entendait « coopérer entièrement avec les nouvelles autorités de son pays à l'importation de son pays ». Son ancien chef d'état-major, le général David Ejoor, arrivé dimanche à Londres avec sa femme et ses enfants, a pris la même décision.

Les auteurs du coup d'Etat, qui avaient commencé durant toute la journée de mardi au quartier général de Dodan, à Lagos, ont déclaré une vaste épuratoire. Le général Mohammed a annoncé la mise à la retraite d'office de tous les gouverneurs militaires et de tous les officiers généraux à partir du grade de général de division, ainsi que la destitution de tous les membres du gouvernement. La nouvelle structure gouvernementale sera composée de trois organismes : un conseil militaire suprême, un conseil national d'Etat et un conseil exécutif fédéral.

Le conseil militaire sera formé des chefs d'état-major, de l'inspecteur général de la police, des officiers généraux commandant les trois divisions de l'armée et d'un certain nombre d'officiers, dont le colonel Garba, chef de la garde personnelle du général Gowon, qui avait annoncé mardi le coup d'Etat à la radio.

Le chef de l'Etat a donné quelques indications sur la politique que le nouveau régime entend suivre. Il a annoncé qu'un processus de découpage du pays serait entrepris, afin d'augmenter le nombre des Etats, qui est actuellement de douze. Le transfert de la capitale, qui se trouve dans

Le sud du pays, à Lagos, et qui est jugé trop « embouteillée », sera également mis à l'étude. Le général a d'autre part, indiqué que les nouvelles autorités de son pays ont pour résultat du recensement organisé en 1973, et qu'elles baseraient leur action sur les chiffres de 1962 (voir l'article de Daniel Jungius). Il s'est, enfin, employé à rassurer les capitales étrangères, précisant que la politique extérieure du pays ne serait pas modifiée. Le Nigeria continuera d'entretenir de bonnes relations avec tous les pays « à l'exception de l'Organisation de l'Unité africaine et du Commonwealth. Les droits des étrangers et de l'immigration seront, ainsi que les investissements, protégés. L'ambassade britannique à Lagos fait savoir au Foreign Office que la situation était calme dans tout le pays. Il ne semble pas cependant que les diplomates britanniques disposent de rapports précis concernant la situation dans les Etats de l'Est, établis par les Ibos. Selon certaines informations, recueillies de source diplomatique à Paris, le gouverneur de l'Etat du Centre-Est, M. A. Asika, aurait trouvé la mort à Enugu, ville de l'ancienne province du Biafra. Aucune précision n'a été donnée sur les circonstances de ce décès.

A l'étranger, plus particulièrement dans les capitales africaines et surtout à Kampala où se trouve réuni le deuxième « sommet » de l'O.U.A., la façon dont le général Gowon a su s'incliner est commentée favorablement. L'Esprit organe du comité militaire de libération du Mali, rend hommage au chef de l'Etat destitué en affirmant qu'il est sorti « par la grande porte » et en notant « son attitude digne ». Le journal voit dans la nouvelle prise de pouvoir au sein de l'armée nigérienne le principal motif de la chute du général Gowon. (A.F.P., Reuters)

#### Soudan

#### Selon le « Washington Post » LA GUERRE CIVILE AURAIT REPRIS DANS LE SUD DU PAYS

Selon les envoyés spéciaux du Washington Post, de Khartoum, les combats civils ont repris récemment dans le sud du Soudan. Dix mille habitants environ seraient déjà réfugiés en Éthiopic à la suite de graves incidents de violence à Khartoum, une petite localité frontalière située à environ 100 kilomètres au sud-est de Khartoum, entre troupes régulières soudanaises et anciens dissidents du mouvement Anyanya. Les combats auraient déjà fait deux cent cinquante morts.

Les journalistes du Washington Post, citant des réfugiés, déclarent que les incidents auraient éclaté le 3 mars lorsque des troupes venues du nord tentèrent de désarmer un contingent d'anciens rebelles Anyanya intégrés dans l'armée soudanaise. L'insécurité aurait gagné les trois provinces du Soudan du Sud, et les combats se poursuivraient autour des villes d'Adaba et de Malakal. A Khartoum, les autorités ont publié mercredi soir un communiqué dans lequel elles ont mentionné que des émeutes ont eu lieu à Akobo le 3 mars. Selon ce communiqué, dix soldats de l'armée soudanaise ont été condamnés à mort pour meurtre et passés par les armes mardi.

Le communiqué précise que le soulèvement a éclaté dans la garnison d'Akobo et que les mutins, tous originaires du sud du pays, avaient tué l'officier commandant la garnison et douze autres militaires de la même unité.

La généralité opposant les musulmans du Nord et les animistes du Sud — le mouvement Anyanya — avait pris fin à la suite d'un accord signé en février 1974 à Addis-Abeba entre les représentants du gouvernement et rebelles. L'accord, contesté par les médiateurs du Conseil mondial des Eglises et les deux observateurs éthiopiens qui avaient participé aux pourparlers, avait accordé une certaine autonomie aux trois provinces du sud regroupées en une seule région du Soudan, ayant pour chef-lieu la ville de Juba.

#### Soudan

#### Selon le « Washington Post » LA GUERRE CIVILE AURAIT REPRIS DANS LE SUD DU PAYS

Selon les envoyés spéciaux du Washington Post, de Khartoum, les combats civils ont repris récemment dans le sud du Soudan. Dix mille habitants environ seraient déjà réfugiés en Éthiopic à la suite de graves incidents de violence à Khartoum, une petite localité frontalière située à environ 100 kilomètres au sud-est de Khartoum, entre troupes régulières soudanaises et anciens dissidents du mouvement Anyanya. Les combats auraient déjà fait deux cent cinquante morts.

Les journalistes du Washington Post, citant des réfugiés, déclarent que les incidents auraient éclaté le 3 mars lorsque des troupes venues du nord tentèrent de désarmer un contingent d'anciens rebelles Anyanya intégrés dans l'armée soudanaise. L'insécurité aurait gagné les trois provinces du Soudan du Sud, et les combats se poursuivraient autour des villes d'Adaba et de Malakal. A Khartoum, les autorités ont publié mercredi soir un communiqué dans lequel elles ont mentionné que des émeutes ont eu lieu à Akobo le 3 mars. Selon ce communiqué, dix soldats de l'armée soudanaise ont été condamnés à mort pour meurtre et passés par les armes mardi.

Le communiqué précise que le soulèvement a éclaté dans la garnison d'Akobo et que les mutins, tous originaires du sud du pays, avaient tué l'officier commandant la garnison et douze autres militaires de la même unité.

La généralité opposant les musulmans du Nord et les animistes du Sud — le mouvement Anyanya — avait pris fin à la suite d'un accord signé en février 1974 à Addis-Abeba entre les représentants du gouvernement et rebelles. L'accord, contesté par les médiateurs du Conseil mondial des Eglises et les deux observateurs éthiopiens qui avaient participé aux pourparlers, avait accordé une certaine autonomie aux trois provinces du sud regroupées en une seule région du Soudan, ayant pour chef-lieu la ville de Juba.

#### Soudan

#### Selon le « Washington Post » LA GUERRE CIVILE AURAIT REPRIS DANS LE SUD DU PAYS

Selon les envoyés spéciaux du Washington Post, de Khartoum, les combats civils ont repris récemment dans le sud du Soudan. Dix mille habitants environ seraient déjà réfugiés en Éthiopic à la suite de graves incidents de violence à Khartoum, une petite localité frontalière située à environ 100 kilomètres au sud-est de Khartoum, entre troupes régulières soudanaises et anciens dissidents du mouvement Anyanya. Les combats auraient déjà fait deux cent cinquante morts.

Les journalistes du Washington Post, citant des réfugiés, déclarent que les incidents auraient éclaté le 3 mars lorsque des troupes venues du nord tentèrent de désarmer un contingent d'anciens rebelles Anyanya intégrés dans l'armée soudanaise. L'insécurité aurait gagné les trois provinces du Soudan du Sud, et les combats se poursuivraient autour des villes d'Adaba et de Malakal. A Khartoum, les autorités ont publié mercredi soir un communiqué dans lequel elles ont mentionné que des émeutes ont eu lieu à Akobo le 3 mars. Selon ce communiqué, dix soldats de l'armée soudanaise ont été condamnés à mort pour meurtre et passés par les armes mardi.

Le communiqué précise que le soulèvement a éclaté dans la garnison d'Akobo et que les mutins, tous originaires du sud du pays, avaient tué l'officier commandant la garnison et douze autres militaires de la même unité.

La généralité opposant les musulmans du Nord et les animistes du Sud — le mouvement Anyanya — avait pris fin à la suite d'un accord signé en février 1974 à Addis-Abeba entre les représentants du gouvernement et rebelles. L'accord, contesté par les médiateurs du Conseil mondial des Eglises et les deux observateurs éthiopiens qui avaient participé aux pourparlers, avait accordé une certaine autonomie aux trois provinces du sud regroupées en une seule région du Soudan, ayant pour chef-lieu la ville de Juba.

#### Soudan

#### Selon le « Washington Post » LA GUERRE CIVILE AURAIT REPRIS DANS LE SUD DU PAYS

Selon les envoyés spéciaux du Washington Post, de Khartoum, les combats civils ont repris récemment dans le sud du Soudan. Dix mille habitants environ seraient déjà réfugiés en Éthiopic à la suite de graves incidents de violence à Khartoum, une petite localité frontalière située à environ 100 kilomètres au sud-est de Khartoum, entre troupes régulières soudanaises et anciens dissidents du mouvement Anyanya. Les combats auraient déjà fait deux cent cinquante morts.

Les journalistes du Washington Post, citant des réfugiés, déclarent que les incidents auraient éclaté le 3 mars lorsque des troupes venues du nord tentèrent de désarmer un contingent d'anciens rebelles Anyanya intégrés dans l'armée soudanaise. L'insécurité aurait gagné les trois provinces du Soudan du Sud, et les combats se poursuivraient autour des villes d'Adaba et de Malakal. A Khartoum, les autorités ont publié mercredi soir un communiqué dans lequel elles ont mentionné que des émeutes ont eu lieu à Akobo le 3 mars. Selon ce communiqué, dix soldats de l'armée soudanaise ont été condamnés à mort pour meurtre et passés par les armes mardi.

Le communiqué précise que le soulèvement a éclaté dans la garnison d'Akobo et que les mutins, tous originaires du sud du pays, avaient tué l'officier commandant la garnison et douze autres militaires de la même unité.

La généralité opposant les musulmans du Nord et les animistes du Sud — le mouvement Anyanya — avait pris fin à la suite d'un accord signé en février 1974 à Addis-Abeba entre les représentants du gouvernement et rebelles. L'accord, contesté par les médiateurs du Conseil mondial des Eglises et les deux observateurs éthiopiens qui avaient participé aux pourparlers, avait accordé une certaine autonomie aux trois provinces du sud regroupées en une seule région du Soudan, ayant pour chef-lieu la ville de Juba.

#### Soudan

#### Selon le « Washington Post » LA GUERRE CIVILE AURAIT REPRIS DANS LE SUD DU PAYS

Selon les envoyés spéciaux du Washington Post, de Khartoum, les combats civils ont repris récemment dans le sud du Soudan. Dix mille habitants environ seraient déjà réfugiés en Éthiopic à la suite de graves incidents de violence à Khartoum, une petite localité frontalière située à environ 100 kilomètres au sud-est de Khartoum, entre troupes régulières soudanaises et anciens dissidents du mouvement Anyanya. Les combats auraient déjà fait deux cent cinquante morts.

Les journalistes du Washington Post, citant des réfugiés, déclarent que les incidents auraient éclaté le 3 mars lorsque des troupes venues du nord tentèrent de désarmer un contingent d'anciens rebelles Anyanya intégrés dans l'armée soudanaise. L'insécurité aurait gagné les trois provinces du Soudan du Sud, et les combats se poursuivraient autour des villes d'Adaba et de Malakal. A Khartoum, les autorités ont publié mercredi soir un communiqué dans lequel elles ont mentionné que des émeutes ont eu lieu à Akobo le 3 mars. Selon ce communiqué, dix soldats de l'armée soudanaise ont été condamnés à mort pour meurtre et passés par les armes mardi.

Le communiqué précise que le soulèvement a éclaté dans la garnison d'Akobo et que les mutins, tous originaires du sud du pays, avaient tué l'officier commandant la garnison et douze autres militaires de la même unité.

La généralité opposant les musulmans du Nord et les animistes du Sud — le mouvement Anyanya — avait pris fin à la suite d'un accord signé en février 1974 à Addis-Abeba entre les représentants du gouvernement et rebelles. L'accord, contesté par les médiateurs du Conseil mondial des Eglises et les deux observateurs éthiopiens qui avaient participé aux pourparlers, avait accordé une certaine autonomie aux trois provinces du sud regroupées en une seule région du Soudan, ayant pour chef-lieu la ville de Juba.

#### Soudan

#### Selon le « Washington Post » LA GUERRE CIVILE AURAIT REPRIS DANS LE SUD DU PAYS

Selon les envoyés spéciaux du Washington Post, de Khartoum, les combats civils ont repris récemment dans le sud du Soudan. Dix mille habitants environ seraient déjà réfugiés en Éthiopic à la suite de graves incidents de violence à Khartoum, une petite localité frontalière située à environ 100 kilomètres au sud-est de Khartoum, entre troupes régulières soudanaises et anciens dissidents du mouvement Anyanya. Les combats auraient déjà fait deux cent cinquante morts.

Les journalistes du Washington Post, citant des réfugiés, déclarent que les incidents auraient éclaté le 3 mars lorsque des troupes venues du nord tentèrent de désarmer un contingent d'anciens rebelles Anyanya intégrés dans l'armée soudanaise. L'insécurité aurait gagné les trois provinces du Soudan du Sud, et les combats se poursuivraient autour des villes d'Adaba et de Malakal. A Khartoum, les autorités ont publié mercredi soir un communiqué dans lequel elles ont mentionné que des émeutes ont eu lieu à Akobo le 3 mars. Selon ce communiqué, dix soldats de l'armée soudanaise ont été condamnés à mort pour meurtre et passés par les armes mardi.

Le communiqué précise que le soulèvement a éclaté dans la garnison d'Akobo et que les mutins, tous originaires du sud du pays, avaient tué l'officier commandant la garnison et douze autres militaires de la même unité.

La généralité opposant les musulmans du Nord et les animistes du Sud — le mouvement Anyanya — avait pris fin à la suite d'un accord signé en

ÉDUCATION

Le budget du secrétariat d'État aux universités

Un ballon d'oxygène en période d'austérité

Un ballon d'oxygène en période d'austérité : c'est ainsi qu'apparaît le projet de budget 1976 du secrétariat d'État aux universités. Ses crédits s'élevaient à 8 227 millions de francs contre un peu plus de 7 milliards en 1975 (y compris les crédits du Centre national de la recherche scientifique)...

Programme destinées à des constructions nouvelles cessent de diminuer. Il est vrai que l'investissement supérieur a été particulièrement mal loti en 1975 : son budget global s'était accru de 11,2 % seulement, nettement moins que la moyenne des dépenses civiles de l'État...

Pour 1976, les autorisations de programme — c'est-à-dire l'engagement financier de l'État pour des dépenses nouvelles dans les prochaines années — s'élevaient à 850 millions de francs, auxquelles s'ajoutent 336 millions pour le C.N.R.S. Les crédits de paiement sont du même ordre. Certaines opérations restées en panne, ou inachevées cette année, doivent pouvoir être menées à bien...

longue de 54 millions de francs en 1975. Les universités — et le ministère des finances — souhaitent un système de répartition égalitaire. Or ce sont souvent les établissements recevant les subventions les plus importantes — comme les universités parisiennes — qui sont les plus endettés, parce qu'ils ont été défavorisés dans le partage initial...

Deux négociations D'autre part, quatre-vingt-dix postes permettront aux universités d'établir sur des bases permanentes leurs émissions de formation continue... M. Soisson a fait droit aux demandes des présidents, qui jugent indispensable de faire vivre celles-ci sur les recettes des stages ou des études...

DE NOUVELLES CATEGORIES D'ÉTUDIANTS POURRONT BÉNÉFICIER D'UNE ALLOCATION DE TROISIÈME CYCLE

De nouvelles catégories d'étudiants pourront bénéficier à partir de la rentrée prochaine des allocations de troisième cycle, indique un arrêté du secrétariat d'État aux universités publié dans le Bulletin officiel du 31 juillet. Jusqu'à présent, seuls les étudiants en lettres et en sciences, avaient droit à ces allocations...

LE MINISTÈRE INVITE LES INSTITUTEURS A FAIRE PREUVE DE NEUTRALITÉ À L'ÉGARD DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Une circulaire du ministère de l'Éducation publiée le 31 juillet dans le Bulletin officiel, rappelle la stricte égalité qui doit exister entre les différentes associations de parents d'élèves, chefs d'établissement secondaire, mais aussi les directeurs d'école élémentaire, doivent notamment transmettre, en début d'année, sans discrimination, les bulletins d'adhésion des associations et leurs propositions d'assurance scolaire...

UN VOCABULAIRE NOUVEAU EST RETENU POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE

Depuis quelques décennies, les notions et dénominations de la terminologie grammaticale traditionnelle ont été critiquées par des grammairiens et des linguistes qui ont multiplié, pour les remplacer, interprétations et formulations. Devant cette diversité, certains maîtres hésitent à s'engager dans la voie de l'innovation, tandis que d'autres, prenant parti, risquent de troubler les élèves...

Un nouveau brevet de technicien supérieur, option de électro-radiologie médicale a dont la première session aura lieu en 1977, est institué à partir de la prochaine rentrée. Les modalités en sont précisées dans un arrêté paru au Journal officiel du 27 juillet. Il n'existera, à ce jour, aucune formation de même niveau dans cette spécialité (un brevet de technicien d'électro-radiologie médicale a été institué en 1971)...

Une bouffée d'air pur Les rencontres des cercles de recherche et d'action pédagogiques

Prades. — Près de deux cent cinquante enseignants ont suivi cette année, pendant le mois de juillet, les rencontres organisées par la Fédération des cercles de recherche et d'action pédagogique (CRAP). Les CRAP veulent rassembler aujourd'hui tous ceux qui se situent « à gauche » — militants, politiques, syndicalistes ou non — et qui souhaitent rénover radicalement la pédagogie actuelle.

De notre envoyée spéciale

Les rencontres se sont déroulées dans une atmosphère de confiance et de confiance. Les CRAP veulent rassembler aujourd'hui tous ceux qui se situent « à gauche » — militants, politiques, syndicalistes ou non — et qui souhaitent rénover radicalement la pédagogie actuelle.

Les CRAP veulent rassembler aujourd'hui tous ceux qui se situent « à gauche » — militants, politiques, syndicalistes ou non — et qui souhaitent rénover radicalement la pédagogie actuelle.

Un bain d'intellectuels militants

Mlle B. est institutrice. Elle est venue à Prades pour rencontrer des enseignants du secondaire, et pour connaître leurs difficultés, leurs désirs, et orienter sa propre pédagogie, explique-t-elle. Je dis grand esprit de curiosité, une écoute et de qualité, une profonde sincérité. Mais les motivations sont diverses. Un groupe, celui de la relation pédagogique dans la classe, a dû, dès les premiers jours, se scinder en deux. Les uns recherchaient davantage des méthodes, se disant plus « pol » (pédagogie), tandis que les autres réclamaient une approche « psy » (psychanalytique).

L'ACCUEIL DES JEUNES DES PAYS D'INDOCHINE SERA FACILITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Le ministre de l'éducation vient de prendre un certain nombre de mesures pour favoriser l'accueil des jeunes originaires des pays d'Indochine — venus se réfugier en France, seuls ou avec leurs familles — et pour faciliter leurs études. Dans une circulaire parue au Bulletin officiel du 31 juillet, il demande aux recteurs de donner des instructions particulières aux chefs d'établissement et aux professeurs contribuant à faire tomber les obstacles qui s'opposeraient au déroulement de la scolarité de ces jeunes Indochinois...

Mohammed annonce la constitution d'un conseil militaire suprême

Le général Mohammed annonce la constitution d'un conseil militaire suprême. Ce conseil sera composé de membres du Conseil militaire suprême, de membres du Conseil militaire suprême, de membres du Conseil militaire suprême...

Le sud du pays, à Lagos, est jugé trop embrouillé pour être également mis à l'état d'urgence. Les nouvelles autorités regrettent les résultats du référendum organisé en 1973, et ont basculé leur action sur les objectifs de 1963 (voir l'article de Daniel Jiquina). Il s'agit de faire passer les investissements étrangers, spécifiant que la politique extérieure du pays ne sera pas modifiée. Le Nigeria veut d'entretenir de bonnes relations avec tous les pays, à l'exception de l'Afrique du Sud et de l'apartheid. Le Nigeria veut d'entretenir de bonnes relations avec tous les pays, à l'exception de l'Afrique du Sud et de l'apartheid.

PORT MARCHAIS

Le port de Marchais est en cours de construction. Les travaux sont avancés et l'on s'attend à une mise en service prochaine.

SOUDAN

La guerre civile au Soudan a repris dans le sud du pays. Les combats sont particulièrement violents et ont causé de nombreuses victimes.

LA GUERRE CIVILE AURAIT REPRIS DANS LE SUD DU PAYS

La guerre civile au Soudan a repris dans le sud du pays. Les combats sont particulièrement violents et ont causé de nombreuses victimes.

UN VOCABULAIRE NOUVEAU EST RETENU POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE

Un nouveau vocabulaire a été retenu pour l'enseignement de la grammaire. Ce vocabulaire est plus moderne et plus précis que les anciens.

UN NOUVEAU BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR, OPTION ÉLECTRO-RADIOLOGIE MÉDICALE

Un nouveau brevet de technicien supérieur, option électro-radiologie médicale, a été institué. Ce brevet permettra de former des spécialistes dans ce domaine.

UN VOCABULAIRE NOUVEAU EST RETENU POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE

Un nouveau vocabulaire a été retenu pour l'enseignement de la grammaire. Ce vocabulaire est plus moderne et plus précis que les anciens.



Partez en croisière sur le QE2 et arrivez le jour même en Amérique. Nous vous emmènerons de Londres à New York sur un vol régulier British Airways. Et vous reviendrez en effectuant une splendide croisière sur le Queen Elizabeth 2. Vous passerez 5 jours à bord du paquebot le plus luxueux du monde, goûtant les plaisirs d'une gastronomie de la plus haute qualité et d'une vie nocturne des plus brillantes.

Table with 2 columns: Southampton-Cherbourg-New York and New York-Cherbourg-Southampton. It lists departure dates for various months: 7 Août, 19 Août, 31 Août, 12 Septembre, 24 Septembre, 6 Octobre, 18 Octobre, 12 Septembre, 20 Novembre.

Si vous le préférez, vous pouvez effectuer l'aller sur le QE2 et le retour en avion. Et vous pouvez choisir parmi 15 autres traversées sur le QE2 cette année. C'est la formule originale Air/Mer que propose Cunard à ceux qui n'ont pas le temps de faire la croisière sur les deux passages.

Form for Cunard QE2. It includes fields for Name, Address, and a coupon to request a brochure. The text says: 'Pour recevoir votre brochure gratuite, envoyez ce coupon à Cunard Line, c/o American Express, 11 rue Scribe, 75440 Paris.'



# RELIGION

## Une fédération va regrouper les associations de protection contre certaines sectes

La prolifération de sectes pseudo-religieuses, qui embrigadent des jeunes dans un but lucratif ou politique, impose par ses méthodes ou l'endoctrinement psychologique et le mépris de la famille et de la société, un appel à l'indépendance qui séduit une jeunesse désorientée, inquiète de plus en plus.

Devant la multiplication de plaintes formulées par les familles des victimes et d'articles de presse dénonçant les activités de ces sectes, une part, les autorités publiques commencent à s'émouvoir - l'Association universelle pour la christianisme mondiale (A.U.C.M.), secte fondée par un Sud-Coréen, Sun Myung Moon, fait l'objet actuellement d'une enquête judiciaire (Le Monde du 7 juin) - et d'autre part, plusieurs initiatives collectives ont été prises pour démasquer les activités néfastes de ces organisations et lutter contre elles par tous les moyens légaux.

Déjà, en 1973, une association fut créée en Belgique, par Mme Jolison, pour venir en aide aux victimes de la secte des "Trois Sœurs" (Coeurs), dirigée par les Frères Mielich. Cette association vient de publier une analyse socio-politique de l'affaire Mielich, sous le titre les "Marchés de Dieu" (éditions Complexe, 6 bis rue du Châtelain, 1050 Bruxelles, Belgique).

En 1974 fut fondée, en France, une Ligue pour la protection des personnes contre l'administration de drogue ou d'alcoolisme, à leur insu, notamment, comme le précisent les statuts, « sous des prétextes religieux ».

Puis, début 1975, s'organisait à Rennes et dans la France entière,

une série d'initiatives sous l'impulsion du Dr Champollion pour dénoncer les activités de la secte de Moon, l'A.U.C.M., et démontrer que le prétexte religieux n'y servait qu'à couvrir des finalités peu avouables et des procédés dangereux pour les familles et les individus. C'est ainsi que fut créée une Association pour la défense des valeurs familiales et de l'individu (A.D.F.V.I.) (Le Monde du 12 février), qui a des antennes dans plusieurs villes.

La dernière initiative du même genre est la création, au mois de juillet, d'une association à Paris intitulée "Association pour la cohésion des familles et l'indépendance des individus", sous le nom Union pour la sauvegarde de l'individu et de la famille (U.I.F.), présidée par M. José Keller (1, rue Lenoir, 75014 Paris). L'association se propose de réunir et diffuser des informations sur « tous les groupes dont les responsables entraînent des actions condamnables, puis de lutter par tous les moyens légaux contre ces actions ». Ce qui distingue cette association des précédentes c'est sa vocation fédératrice. En effet, les statuts de l'U.I.F. prévoient que des personnes membres ou non, peuvent adhérer à l'association.

D'ores et déjà, la quasi-totalité des organisations créées antérieurement ont donné leur accord officiel pour y adhérer. - A.W.

# PRESSE

## Le nouveau directeur prendra ses fonctions le 23 août

M. Jean d'Ormesson, de l'Académie française, a confirmé, mercredi 30 juillet, qu'il était revenu sur sa décision d'abandonner la présidence du directeur de la société de gestion du Figaro et la direction du journal, "Confrontation", à ce que nous avions annoncé (Le Monde du 31 juillet). Le directeur - qui prendra ses fonctions le 23 août - est également composé de MM. Raymond Aron, Robert Escarpit, Yann Clerc et Xavier Marchetti.

M. Marcel Gabyly, soixante et onze ans, rédacteur en chef, directeur adjoint de la rédaction, qui appartient au groupe des cinq, appelé "le conseil", a été nommé vice-président délégué du conseil de surveillance qui sera présidé par M. André Andriotti, député de la Somme, proche collaborateur de M. Hérissant.

M. Max Clou, pour sa part, est nommé directeur de la rédaction, conjointement avec M. d'Ormesson.

Dans l'éditorial du Figaro du jeudi 30 juillet, M. Jean d'Ormesson commente, sous le titre "Le navire et le capitaine", sa décision de demeurer à la tête du journal.

« Une époque se clot. Une ère nouvelle d'urgence », écrit-il. « Aujourd'hui, comment le nier, nous sommes beaucoup de journaux parisiens, le Figaro est en crise. Des méthodes nouvelles doivent être adoptées. Elles sont sans

doute nécessaires et inévitables. Je suis convaincu qu'une bonne gestion les exige. Mais elles risquent d'entraîner un climat incertain, des conséquences pour la rédaction et pour les structures seraient différentes, dans la forme et dans le fond, de nos choix antérieurs. Il n'est possible de mener une action efficace que dans l'absence de toute arrière-pensée en confortant au-delà des conventions profondes. Est-ce que ces conditions seront désormais remplies ? »

« La vie de directeur de journal est une vie éprouvée qui ne laisse aucun loisir pour d'autres activités, explique M. d'Ormesson. Pour un écrivain surtout, une telle existence représente un sacrifice. En dehors de toute considération de type politique et moral, un certain style de vie et le goût de l'indépendance pouvaient m'attirer, plus que personnellement, à la direction du Figaro. »

« Mais pour celui qui est à la tête de l'équipe et en assure la responsabilité, renoncer, c'est à l'abandonner. A la tête du Figaro, j'ai eu des idées et des idées qui ont permis de faire des progrès. Il est impossible pour le capitaine d'abandonner le navire au milieu de la tempête. C'est cette conviction qui m'a conduit à me consacrer simplement, qui oserai-je le dire, à la tête du Figaro. »

# LE CONFLIT DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

## Le Livre C.G.T. envisage deux journées de grève en août

La persistance du conflit au Parisien Libéré a amené les organisations du Livre parisien et de la Fédération du Livre C.G.T. à envisager de nouvelles actions durant la période des grands congés.

C'est ainsi qu'une grève pourrait avoir lieu à Paris et autour du 6 août et « autour du 20 août » dans l'ensemble de la France.

Ces dates ne sont pas définitivement arrêtées, affirme-t-on aux sièges des deux organisations C.G.T. Les décisions définitives ne devant intervenir que dans les jours à venir ou au début de la semaine prochaine.

D'autre part, le Syndicat national des employés de la presse et du livre C.G.T. fait état, dans son communiqué de cinq licenciements de délégués de personnel ou élus du comité d'entreprise par la direction du Parisien Libéré. Le syndicat précise qu'il « vient d'assigner en référé la direction du Parisien Libéré pour obtenir la réintégration de ces employés, illégalement licenciés, sous astreinte de 500 F par jour de retard ».

Il annonce, en outre, qu'il « fera citer directement en correctionnelle la direction du Parisien Libéré, pour défaut d'entraide ou

fonctions de représentant du personnel ».

Le Syndicat national des employés de presse et du livre C.G.T. « dénonce l'attitude des pouvoirs publics qui, dans toute cette affaire, ont permis à M. Amstrong d'agir à sa guise », et il « invite les employés du Parisien Libéré à lui faire connaître toutes les illégalités commises envers eux et se mettre collectivement en rapport avec lui ».

Il appelle « les employés du journal l'Equipe, où les mêmes méthodes risquent d'être utilisées, à renforcer leur unité avec les autres catégories de travailleurs unis au sein du comité de vigilance ».

Le mensuel « Paradoxes », publié dans son numéro d'août un dossier sur « la sécurité en Europe », présenté par M. Pierre Hassenp, professeur à l'Institut d'études politiques, et qui comprend des articles de M.M. Charles Herm, Jean Kapapa, Alexandre Saraguet, et une interview de M. Michel Debret.

Les quotidiens marseillais passeront à 150 francs à partir du 1er août et le dimanche à 150 francs. Mais la Marseillaise dimanche restera à 1,20 franc.

# FAITS DIVERS

## Les attentats de Paris, Lyon et Roubaix NOUVELLES RÉACTIONS EN FAVEUR DE L'AMICALE DES ALGÉRIENS

Après la série d'attentats commis à Paris, Lyon et Roubaix contre les locaux de l'Amicale des Algériens en France (Le Monde du 29 juillet), la Fédération de Paris du parti socialiste a exprimé son indignation et estimé que « des actes criminels de ce type engagent directement la responsabilité du gouvernement français ». Mais, ajoute la Fédération, « ces attentats odieux, dont le but est évident, ne parviendront pas à dresser l'une contre l'autre la communauté algérienne laborieuse et les travailleurs français ».

De son côté, le Front progressiste (mouvement des gauchistes de gauche) a condamné ces attentats qui, selon lui, « ont pour but évident de troubler les relations entre les peuples algérien et français ». Le Front progressiste s'étonne de l'« inertie du gouvernement » et de sa majorité devant les « campagnes racistes, attitude qui est en contradiction avec les déclarations officielles du président de la République ».

Enfin, Force ouvrière indique que « ces actes criminels indignent les travailleurs et s'inscrivent dans un processus qui, si les pouvoirs publics ne prennent pas toutes les dispositions appropriées pour l'arrêter, débouchera sur la violence généralisée, entraînant ainsi la fin du régime démocratique ».

**Flottage en Corse.** - Un transformateur électrique situé à l'entrée du barrage d'Alesagni - entre la région de Corte et la plaine orientale de l'île - a été partiellement détruit par l'explosion d'une charge de plastique pendant la nuit du mardi 29 au mercredi 30 juillet.

**Trois personnes**, dont l'identité n'a pas été encore révélée, sont actuellement interrogées dans les locaux du commissariat de police de La Baule (Loire-Atlantique) après l'attentat et la tentative d'attentat à l'explosif commis, dans la nuit du 26 au 27 juillet, contre les directions départementales de l'agriculture à Quimper et à Nantes (Le Monde du 29 juillet). Ces trois hommes, qui ont été appréhendés, mardi et mercredi, dans la presqu'île guérandaise, nient les faits qui leur sont reprochés.

## A Saint-Jean-de-Lux UN CADAVRE DÉCOUVERT DANS UNE RIVIÈRE POURRAIT ÊTRE CELUI D'UN POLICIER ESPAGNOL

Un cadavre découvert, samedi 26 juillet, par un pêcheur, dans la rivière de la Nivelle, à Saint-Jean-de-Lux (Pyrénées-Atlantiques), pourrait être celui d'un inspecteur de la sécurité militaire espagnole : cette hypothèse a été émise, mercredi 30 juillet, par les policiers chargés de l'enquête.

L'autopsie a révélé que le corps séjournait dans l'eau depuis un mois environ. Avant d'être jeté dans la Nivelle, pieds et poings liés et lesté d'un parapluie de 30 kilos, l'homme, âgé de trente-cinq à quarante ans, a été torturé et étranglé.

Ce meurtre pourrait être lié à la lutte qui oppose les membres de l'organisation anticomuniste basque ETA aux partisans du mouvement du Christ-Roi, organisation espagnole d'extrême droite soutenant ETA aux partisans du mouvement militaire ibérique. Deux inspecteurs de Bilbao seraient actuellement portés disparus.

## A Vitteaux (Côte-d'Or) LES CAUSES DE L'INCENDIE DE L'HOPITAL SEMBLENT ÊTRE D'ORIGINE ACCIDENTELLE

Les cinq personnes qui ont trouvé la mort dans l'incendie survenu lundi 28 juillet, à l'hôpital de Vitteaux (Côte-d'Or), ont été identifiées. Il s'agit de Mmes Louise Germain, cent ans, Henriette Martenot, quatre-vingt-dix ans, Noémie Gallot, quatre-vingt-dix ans, Pauline Bardin, quatre-vingt-dix ans, et Rosa Paillolette, quatre-vingt-huit ans.

L'information ouverte par le parquet de Dijon et confiée à M. Pierre Thébaud, juge d'instruction, permettra d'établir précisément les causes de ce sinistre. L'enquête devra également confirmer ou démentir certaines informations selon lesquelles le feu se serait propagé lentement dans le service Sainte-Anne de l'hôpital, service réservé aux vieillards et aux infirmes, sans que l'alerte soit donnée par le personnel devant y assurer, normalement, la garde de nuit. Il semble, en effet, que ce soit l'infirmière de nuit d'un autre service qui ait alerté les pompiers.

# JUSTICE

## Interrogée à la Cour de sûreté de l'Etat

## Mlle AMPARO SILVA MASMELA NIE ÊTRE LA COMPLICE DE CARLOS

Mlle Amparo Silva Masmela, inculpée d'intelligence avec un agent d'une puissance étrangère et de détention d'armes et d'explosifs, et écrouée depuis le 5 juillet dans l'affaire dite "Carlos" à la Cour de sûreté de l'Etat, mercredi 30 juillet, par M. Christian Gallut, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat.

C'est au domicile de cette jeune femme, il, rue Amélie, à Paris (7<sup>e</sup>), que l'on a retrouvé des armes de M. Ilitch Ramirez Sanchez. C'est à ce même domicile que s'est rendu le terroriste, le 27 juin, après avoir tué deux inspecteurs de la D.S.I.

Mlle Amparo Silva Masmela, qui travaillait comme secrétaire à la Lloyd's Bank à Paris, a déclaré n'avoir pas fait attention aux paquets plus ou moins volumineux déposés par l'homme, dont elle était, assurée, l'attachée Ramirez Sanchez.

Ce dernier est toujours introuvable. Pourtant, pendant quelques heures, mercredi 30 juillet, le bruit a couru à Londres qu'il venait d'être arrêté. Southland Yard avait en effet appréhendé un homme qui détenait un pistolet, une mitraillette, et était en possession de quatre passeports. La police britannique devait, dans la soirée, préciser qu'elle ne connaîtrait toujours pas l'identité de cet homme mais qu'il n'avait aucun lien avec l'attaché Ramirez Sanchez, dit Carlos.

La Ligue des droits de l'homme (71, rue Jean-Dolent, 75014 Paris) déclare, dans un communiqué, qu'une réglementation de la prostitution serait « contraire aux principes de la liberté individuelle ». « Dans la quasi-unanimité des cas, explique la Ligue, la prostitution naît de la misère, de l'insécurité sociale, de l'insécurité des sexes, de l'inculture et des préjugés et tabous sexuels de toute sorte. Les prostituées deviennent le plus souvent les victimes des proxénètes qui les exploitent. Elles ne doivent être l'objet d'aucune mesure discriminatoire, mais de mesures d'assistance et de rééducation. » La Ligue déclare enfin s'élever « contre une certaine campagne qui, sous couvert de réglementation, a pour but véritable de légaliser un trafic fructueux, notamment par la réouverture des maisons closes ».

M. Roger Poincelot conteste cette version des faits rapportée par M. Michel Mesaux. Il affirme qu'il n'a pas frappé le jeune homme. En revanche, il salue que « le premier garçon de son équipe, inculpé par Didier Mesaux, lui a donné une giflette que celui-ci s'est rendue, quatre heures plus tard, au centre hospitalier des Jockeys où il a reçu quelques soins avant de regagner le foyer des lads ».

# LA MORT DE L'INSPECTEUR POTTIER

## Les inspecteurs de la brigade antigang étaient-ils en état de légitime défense?

Deux des maîtres qui avaient participé, le 23 juillet, à l'agression et au meurtre de M. Ilitch Ramirez Sanchez, Mohamed Salahou, ont été inculpés d'homicide volontaire, mercredi 30 juillet, par M. René Pataud, juge d'instruction à Paris. Ils ont été écroués. Le premier avait été arrêté la veille dans le 14<sup>e</sup> arrondissement et le second s'est présenté spontanément au Palais de justice pour se constituer prisonnier. M. Jean Dorey, Thérèse et Thierry Pataud, arrêtés le jour de l'agression, sont donc en prison. La police affirme devoir rapidement retrouver le cinquième.

Moins rapide, le parquet de Paris n'a toujours pas ouvert d'information judiciaire après la mort de l'inspecteur Jacques Pottier, lors de la tentative d'arrestation de ces malfaiteurs à Charenton.

L'information devait, à l'origine, être ouverte pour homicide volontaire mais la polémique entre les brigades territoriales et la brigade de recherches et d'intervention pourrait amener le parquet à une autre qualification des faits.

## A Chantilly UN LAD DÉPOSE UNE PLAINTE POUR COUPS ET BLESSURES CONTRE M. ROGER POINCELOT

Une plainte pour coups et blessures a été déposée, mercredi 30 juillet, à la gendarmerie de Chantilly par M. Michel Mesaux, père d'un ladj, Didier Mesaux, mineur de dix-huit ans, contre un entraîneur, M. Roger Poincelot. Selon le jeune homme, qui est employé chez M. Poincelot à Chantilly, celui-ci l'aurait violemment frappé, lors d'une altercation mardi 29 juillet.

M. Roger Poincelot conteste cette version des faits rapportée par M. Michel Mesaux. Il affirme qu'il n'a pas frappé le jeune homme. En revanche, il salue que « le premier garçon de son équipe, inculpé par Didier Mesaux, lui a donné une giflette que celui-ci s'est rendue, quatre heures plus tard, au centre hospitalier des Jockeys où il a reçu quelques soins avant de regagner le foyer des lads ».

## Les attentats de Paris, Lyon et Roubaix NOUVELLES RÉACTIONS EN FAVEUR DE L'AMICALE DES ALGÉRIENS

Tant de tergiversations peuvent donner à penser que les rapidités avec laquelle, dans certains affaires, le parquet ouvre une information avec le chef d'inculpation le plus grave possible. Là, plus d'une semaine après la mort d'un policier dont on connaît les meurtriers inconnus, il n'y a toujours pas de coupable aux yeux de la justice. En précisant que les hommes qui ont été éliminés en état de légitime défense, puis étaient menacés par l'inspecteur Pottier, le directeur de la police judiciaire, M. Jean Ducrot - s'il rend plus amère encore cette inégalité - déclare à la justice un motif d'arrestation de malfaiteurs fondée sur la légitime défense. Cette thèse sera-t-elle retenue, dès ce jeudi 31 juillet, par le parquet de Paris ?

M. Robert Fobrer, président du Mouvement des radicaux de gauche, demande, dans une question écrite à M. Michel Ponsolt, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, « quelles mesures de réorganisation il compte prendre pour que ne se renouvelent pas de graves incidents, tel celui de la rue de Charenton, et qui mettent en péril l'impunité massive de la criminalité ».

Le député de l'Aveyron appelle également l'attention du ministre d'Etat « sur la nécessité de mieux assurer la protection des citoyens contre les violences et attentats qui se multiplient sur l'ensemble du territoire, et que la police ne semble pas avoir les moyens de prévenir ».

Ceryx Dani : jugement confirmé en appel. - La cour d'appel de Rennes a confirmé, mardi 29 juillet, le jugement du tribunal correctionnel de Brest qui avait condamné, le 19 juin dernier, pour contrebande d'équipage du cargo Dard, le bateau intercepté, le 12 août 1974, au large d'Ormesson par des vedettes de la douane et qui transportait cigarettes et whisky dans les eaux territoriales françaises.

Sont ainsi condamnés : le capitaine Hellen Pitar et deux ans d'emprisonnement, Georges Pillars, Dimitrios Piliars et Eduardo Ferreira à neuf mois d'emprisonnement et 400 F d'amende. Ces quatre personnes ne sont pourvues en Cassation.

# MÉDECINE

Dix cas de choléra au Portugal ont été enregistrés dans la semaine du 20 au 26 juillet, neuf dans la région de Porto et le dixième à Lisbonne. Le secrétaire d'Etat à la Santé précise que ces cas, les premiers enregistrés depuis l'épidémie de l'année dernière, qui avait fait une cinquantaine de morts, sont sans gravité et qu'il n'y a aucun motif d'inquiétude. - (A.F.P. Reuters)

remember Thessaloniki\* 40<sup>e</sup> Foire Internationale de Thessaloniki 31 Août - 14 Septembre 1975

in september

\* (la capitale commerciale de la Grèce du Nord - souvenez-vous?)



Le Monde

DES LIVRES

DEUX RÊVEURS

Michel Butor à travers ses voyages



\* Dessin d'ORLIC.

(\*) « Matière de rêves », de Michel Butor. Coll. « Le Chemin », Gallimard, 192 pages, 34 F.

(\*) « Bator », Colloque de Cerisy, U.G.E. « 10/18 », 438 pages, 15 F.

est vrai que Michel Butor, avec Marie-Jo sa femme et ses quatre filles, a une existence bien remplie, mouvementée, mobile, très déployée dans l'espace et dans le temps. Il est normal qu'un certain nombre de difficultés, de problèmes, d'incidents en soient la surface, y produisant des ondes concentriques de fantasmes, de mirages, d'obsessions.

obscurés, de ces rêves, de ces gisements. Le rêve butorien est aussi un voyage. A qui en douterait, les nombreuses allusions à des villes, des sites, des « lieux », et, plus précisément, à ces lieux-échanges que sont les aéroports, le montreront assez. Butor, grand voyageur, rêve à l'échelle du monde.

RAYMOND JEAN. (Lire la suite page 10.)

Roger Caillois parmi les pierres



\* Dessin d'ORLIC.

\* PIERRES REFLECHIES, de Roger Caillois. Gallimard, 168 pages, 32 F.

\* OBLIQUES. Stock, 256 pages, 32 F.

\* MALVERSATIONS. André de Roche, 127, rue du Château-d'Éso, 1180 - Bruxelles.

C'EST en sociologue, en cartésien, en parfait « honnête homme », que Roger Caillois s'est attaché aux grands mystères du comportement humain,

comme aux grands mystères de la nature. Le commerce des observations n'est fertile que si on spéculé à leur propos, sans donner à leur analyse une apparence de solution. On peut interpréter un songe, mais on ne peut en connaître entièrement le processus. On peut dire ce que la poésie n'est pas, mais peut-on établir des préceptes sûrs pour la susciter ? On constate que des animaux et des plantes se camouflent dans le danger, et puis on constate que ce n'est pas seulement à cause du danger : donc, la notion même de danger est fautive ou relative. Ces problèmes, cet exercice ininterrompu de la raison — sollicitée et comme moquée — ce désir d'expliquer l'inexpliquable et, chemin faisant, de mettre en clair ce qui ne peut l'être tout à fait, Roger Caillois s'y consacre avec son autorité et sa plasticité habituelles, dans « Obliques ».

Les textes de « Pierres réfléchies » et de « Malversations » répondent à une autre sollicitation, complémentaire de la première : il s'agit, pour Roger Caillois, de succomber au mystère, plutôt que de lui chercher des lois incontestables. Déjà, dans les admirables pages de « Pierres », la même attitude était défendue avec le même lyrisme : « Les pierres, ici, sont parfois objets de contemplation, presque supports d'exercice spirituel. Je ne les regarde ni dans leurs dimensions ni dans leurs qualités. Je ne m'attache qu'à leur apparence... »

Ce n'est point que Roger Caillois veuille faire volte-face, ni se laisser aller à quelque vertige verbal. La connaissance profonde ne doit pas s'effacer devant quelque illumination irresponsable. C'est dire

qu'un seul mystère, celui très objectif de la pierre considérée comme un monde en soi, l'espace d'une méditation, doit suffire : il ne faut pas le gâcher par le mystère de l'écrivain en proie à son imagination délirante. Le poète, en Roger Caillois, est toujours rigoureusement conscient de ses pouvoirs, dont il ne saurait abuser.

Liberté lui est laissée de rêver sur une hiérarchie des valeurs ou des sensations, ce qui ne signifie pas qu'il aurait licence de tout métamorphoser pour le seul plaisir de la métamorphose.

Ne pas perdre le contact, ne pas exagérer, ne pas céder aux déformations habituelles de la poésie actuelle, ne pas oublier la nature visible de l'objet choisi, ne pas se tromper : on connaît depuis longtemps les préceptes en poésie de Roger Caillois, pour les retrouver ici absolument intactes.

ALAIN BOSQUET.

(Lire la suite page 10.)

le livre de réflexion de l'été LES SURDOUES par Rémy Chauvin, professeur à la Sorbonne Pourquoi certains êtres ont-ils une intelligence supérieure? Pourquoi certains "cancres" ont-ils du génie? Stock

CONFLIT DU «PARISIEN LIBÉRÉ»

Le Livre C.G.T. envisage journées de grève en août

instances du conflit au début de l'été, le comité du Livre C.G.T. a déposé l'initiative de nouvelles actions de lutte des grands congrès...

Le Syndicat national des employés de presse et du livre C.G.T. a déposé l'initiative de nouvelles actions de lutte des grands congrès...

En outre, qu'il s'agit de la correction de la version de l'édition de Parisien Libéré d'être en accord avec...

IS DIVERS

As attentifs Lyon et Roubaix

LES RÉACTIONS SUR DE L'AMICALE S ALGÉRIENS

Une série d'attentats à Lyon et Roubaix dans le cadre de l'amicale des étudiants de l'Europe Méditerranéenne...

A Vitteaux (Côte-d'Or)

LES CAUSES DE L'INCENDIE DE L'HOPITAL SEMBLENT ÊTRE D'ORIGINE ACCIDENTELLE

de Thessaloniki

la Grèce du Nord — souvenez-vous!

LES récits de rêves ne sont pas chusé nouvelle. De Nerval à Leiris, de Freud aux Surréalistes, le récit existe. Ce qui est nouveau, c'est le grain, la texture, l'histoire du récit. Véritablement une matière. Un mot justement à faire rêver. Car une matière, c'est quelque chose qui se travaille, se modifie, se traite, se décepe. Quelques chusé qui s'écrivent : celui de l'huile, celui de l'ammunition, celui du démenagement, celui de Prague, celui du tatouage. Ils se bâtissent presque toujours sur une donnée réelle de la vie : arrancé sur une plage américaine après une randonnée et un cocktail, formalités dans un aéroport à Pregua, scène de démenagement avec femme et enfants. Il

LA librairie avec sa porte à carillon, son barbu ou sa vieille fille qui brillait de faire aimer ce qu'ils aimaient, ses livres sans image dont les titres et l'odeur de colle suffisaient à faire rêver, cette librairie à vécu.

Maintenant, une pile de best-sellers que tout le circuit commercial a intérêt à caser est posée près de la caisse, du « point de vente », au milieu d'autres denrées ; l'auteur cigne de l'œil sur la couverture comme un caméléon en électro-ménager. Cela s'appelle le progrès.

On revenait chez soi tout brillant d'encre. On enfouissait le coupe-papier dans les pages closes comme des fleurs, on humait quelques phrases en chassant les peluches. Les plus fous d'amour enveloppaient l'objet avec du papier cristal, en renforçant le dos par de savantes plumes comme les manuels scolaires emballés de bleu vit. La fête commençait.

Le soir, aucun spectacle ne venait à domicile. Le monde et les autres se transmettaient par la seule danse des petits signes gris sur fond blanc. Le regard les dévorait jusqu'à l'envivement. L'esprit en devenait maître, s'y noyait, revenait sur ses pas, se faisait texte, lui-même.

C'était il y a vingt ans : le dix-neuvième siècle.

Cette fois ça y est : les livres courent autour de 50 F les cinq cents pages, 10 F les cent pages, 10 centimes la page.

L'inflation d'auto-compliments à laquelle pousse la publicité n'a pas épargné les prières d'insérer, ces textes qui ornent le dos ou les rabats des livres et dont on ne sait toujours pas — soit dit en passant — s'ils sont du masculin comme l'infinifinitif, ou du féminin comme la supplique. Tant qu'il vante sa propre camelote, pourquoi se gêner ! Le moindre débutant est comploté à Proust plus Joyce, ben voyons !

Un observateur attentif verra cependant qu'au-delà de ce ballet onirique de références culturelles arrent des images infiniment plus troublantes et étranges : images de déréliction, d'enlèvement, de nudité, d'accouchement, de blessures, de sang, de souillure, où affluent tous les impédiments du rêve (ambarras, biacques, surprises corporelles, maledresses, ridicules). Mais Butor use de la pudeur, de la censure et de l'humour pour court-circuiter certaines évocutions. Au lecteur, s'il le désire, de descendre un peu plus bas dans l'exploration, d'atteindra les couches profondes,

Les amis des auteurs participent à l'escalade avec des slogans toujours plus tonitruants : « rien lu de pareil depuis la guerre », etc.

L'important est que le chaland morde. Après, il est connu que, sauf morosité pathologique, il aime le choux qu'on lui a dicté. Un livre acheté, c'est comme certaine lessive, ça ne s'échange pas.

D'accord, j'étais grotesque hier soir à la télé entre cette starlette et cet échotier, concède l'écrivain ; on ne pouvait que se faire une idée fautive de mon livre. Mais sans la télé on n'écrite plus. C'est à choisir entre le malentendu et le pas entendu du tout.

Audubert récitait que sa vocation d'auteur dramatique lui était venue dans un compartiment de train, en voyant un inconnu s'endormir sur un de ses livres.

Comme pour la prière, le corps joue son rôle dans la lecture. On peut lire assis, bien sûr, mais cela n'en vaut pas toujours la peine ; l'application à laquelle incitent le buste droit et les avant-bras à plat sur la table risque de nuire au livre, qui n'est demandé pas tant. Le fauteur ou le transat, déjà mieux ; mais il n'est pas mauvais que la tête reste dans le vide et que le texte doive la retenir de tomber.

Couché, trois hypothèses : la tête à plat, comme un allongé de Berck, le livre tenu à bout de bras, parfois en pare-soleil, ça durera ce que ça

POST-LECTUM

durera ; pas longtemps. Ou alors, en malade, avec des oreillers qui vous redressent presque assis ; mais votre poids à vite fait d'écraser le dossier, il faut toujours rajouter un coussin, on se retrouve en tailleur au pied du lit, ou mort. Sur le côté, c'est à-dire d'un côté plus de l'autre, dix minutes chacun environ, la joue calée dans une main, jusqu'à ce qu'elle s'ankylose.

Il n'y a pas de règle. Chacun sa façon de s'oublier. Car une chose est sûre : un livre est bon quand on ne sait plus où on l'a lu, ni comment.

Barthes dit à peu près ceci : ce qu'il y a de bien avec Proust, c'est qu'on ne tombe jamais sur les mêmes passages. Il doit avoir raison, car il y a d'autres livres, les pauvres, ou y tombe toujours sur les mêmes endroits.

L'habitude protestante d'ouvrir la Bible au hasard pour y trouver un conseil de circonstance, Gide l'appliquait à tous les livres, et constatait que les passages ainsi choisus coïncidaient presque toujours avec ses pensées du moment.

Pas étonnant : le sujet permanent de tous les livres, c'est le lecteur.

Dédicaces. Il y a les auteurs qui vous expliquent leur livre et ceux qui vous expliquent les vôtres : mauvais signe. Il y a ceux qui traquent sèchement « hommage », en témoignage, qui se vent fracassant de résistance au système-pourri-impopé-par-l'attachée-de-presses.

Les auteurs entre eux. Les plus malins écrivent pour remercier avant d'avoir ouvert le livre reçu, en se faisant une fête de le lire sous peu. L'intrépidité oblige l'absence d'éloge, il redoutent l'impressionnant. Et il y croit. Un écrivain qui publie écrit tout ce qu'on lui dit de rassurant.

Les professionnels de la lecture ont un mot pour cela, ils disent : « flâner » un livre, ou encore le « regarder ». Ils prélèvent des paragraphes ici et là, ils visionnent la table moyenne des phrases, la proportion de dialogues, les longueurs qu'il faudra sauter, un ou deux pré-noms, un mot rare, une chute de chapitre.

Il n'y a pas de vitesse uniforme de lecture. On ne fait pas des moyennes horaires comme sur les autoroutes. Un livre ressemble davantage à un itinéraire accidenté. Dans la plaine d'une longue description, l'auteur peut s'accélérer jusqu'à quatre-vingts pages l'heure. Mais un raisonnement essaré l'habitiera à trente ou moins encore.

Il y a aussi des cols dont le point de vue invite à s'arrêter, à regarder en arrière, à tourner dans les boucles des lettres, à changer un mot par un autre, à marquer la page d'un doigt et à faire quelques pas tout seul, histoire de se dégourdir l'âme.

Paris à l'art des fausses politesses, voulez-vous avoir l'air de vous réjouir du succès d'un ami, aux yeux de ceux qui l'aiment, et de vous en désintéresser aux yeux de ceux qui le méprisent ? Observez négligemment : « Ça lui fait tellement plaisir ! ». On vous croira gentil et méchant ; l'idéal.

Le président de la République a expliqué qu'il plaçait certains intellectuels au-dessus de tous les hommes d'État. Le premier ministre a dit son goût pour les romans policiers.

Ces attitudes renseignent plus sur les différences entre les deux hommes que bien des analyses politiques ou psychologiques. Dis moi ce que tu lis...

Les gens qui lisent : je rellis, ou : je n'ai pas pu finir tel livre, ou : je lis des choses idiotes pour me changer les idées...

Même les intellectuels ne se gênent plus. A peine évoqués quelques livres (à travers ce qu'en a dit la presse), ils parlent de la tête, qu'ils regardent presque tous et presque chaque jour. Ne serait-ce que pour pouvoir conclure que, « décidément, il n'y a rien à voir ».

Devant tant de faiseurs qui y vont de leur inutile factum annuel, et tant d'amateurs qui balbutient à tue-tête, un véritable agacement prend l'amoureux de la littérature : qu'attendent les grands écrivains, les vrais, pour publier ? Pourquoi les Gracq, les Queneau, les Mandiargues, se font-ils si rares ? On ne peut croire que Saint-John Perse et Paul Morand aient dit leur dernier mot. Et les espoirs des années 50, les Blondin, le Bernard Frank, les Bastide, qu'attendent-ils ? Qu'on les regrette ? Qu'on les entende ? Un auteur qu'on a aimé et qui se tait, comment ne pas voir en lui une sorte de lâcheur !

Comment faire que la liberté d'expression, quand elle se paie en obligation d'être rentable, ne se réduise pas à la liberté d'abrutir ?





# AOUT 1975 LE MONDE A TRAVERS LES LIVRES

## POLITIQUE...

**\* Jean-Claude Rouat : Dossier Irlande du Nord.**

Ed. Nature et Bretagne, 31, rue Jeanne - d'Arc, 28000 Quimper, 254 pages, 25,50 F.

Après tant d'ouvrages souvent ambigus et connus sur le « crise irlandaise », le petit livre de Jean-Claude Rouat a le mérite d'être clair et modeste. La première partie est un résumé chronologique, parfois un peu naïf, sur la folle vie de Belfast, bien plus souvent sordide qu'héroïque. La seconde partie est une chronologie minutieuse du drame, qui se ressent un peu du point de vue « bruto » de l'auteur. Comme la plupart des Français qui se sont intéressés, ces derniers années, au problème irlandais, Jean-Claude Rouat n'a écrit pas toujours une certaine complaisance à l'égard de l'IRA. Le dossier s'arrête malheureusement en mars 1974, c'est-à-dire juste avant la grave générale des protestants, qui allait, une fois de plus, tout remettre en question. — N. B.

## ...ET FICTION

**\* François Brauc : Mémoires d'un futur président.**

Mémoires Olivier Orban, 244 pages, 32 F.

Un roman de politique-fiction qui décrit l'irrésistible ascension d'un président de la République expert en relations publiques, parti de rien et parvenu à la magistrature suprême après avoir gravi, par la seule vertu de son élocution, tous les échelons du pouvoir. Notre héros, baptisé par l'auteur Georges de Mapon — le goût de la parlotte ! — perpétue, une fois installé à l'Elysée, son art de l'illusionnisme et du faux-semblant. Derrière cette écriture transparente — et parfois bossueuse — de l'an I du « glissement », une morale : « gouverner, c'est parler » ou « la corruption politique commence par la perversion du langage ». — T. P.

## HISTOIRE

**\* Abderrahim Ouadighi : La Crise franco-marocaine 1952-1956.**

Ed. Ouadighi, 166 pages, 6, rue Setrou, Rabat.

Tout l'épopée de la résistance marocaine : ce sous-titre résume parfaitement l'ouvrage. Celui-ci s'ouvre sur le « complot » qui aboutit, le 20 août 1953, au remplacement du sultan Mohammed V par un « septuagénaire fantôme », Mouley Arafat, et se termine sur les accords d'indépendance signés le 2 mars 1956 où qual d'Orsay. L'auteur, qui participa à la résistance, est aujourd'hui journaliste. Son étude s'appuie sur la presse locale pro-française de l'époque, sur des témoignages de résistants et sur des ouvrages français. Il dresse une chronologie

particulièrement minutieuse de l'action nationale. Il n'hésite pas à condamner certains « actes regrettables », tels l'attentat à la bombe qui fit vingt morts, le 24 décembre 1953, au marché central de Casablanca.

Centré sur le guérilla, ce livre ne fait qu'incomplètement référence aux contradictions de la politique française et aux implications internationales de la crise franco-marocaine. Il se termine sur un évènement à peine déguisé aux « chefs politiques octroyés », dont certains « s'enthousiasaient aux dépens du peuple marocain sans se soucier de son avenir ». — D. J.

**\* Commandant Valliez : Mers-El-Kébir.**

Mémoires France-Beyrou, 387 pages illustrées, 42 F.

Mers-El-Kébir. — l'ancien Portus Magnus des Romains — c'est, avant tout, la tragédie des 3 et 6 juillet 1940 : l'acharnement de la Royal Navy sur une partie de la flotte française en cours de désarmement. C'est, déjà, de nombreux ouvrages, cet épisode de la dernière guerre est traité ici comme un reportage. L'auteur a recueilli de nombreux témoignages auprès de survivants et restitué l'horreur vécue par eux de façon très évocatrice. Il raconte, en outre, ce qu'est devenue la rade après 1950 : une base anti-atomique restée inachevée.

Chargé de souvenirs historiques dès le seizième siècle, Mers-El-Kébir vint du détroit des troupes espagnoles de Diego de Cordova et de l'amiral de Cardenas, à l'instigation du cardinal de Caceres. De quelle manière, ensuite, le gouvernement de Madrid lutta pour conserver l'enclave oranaise qu'il abandonna aux Turcs en 1792, nous espérons l'apprendre sur le foi du texte de présentation porté par la jaquette. Il n'en est rien. Quelques chapitres ont dû « tomber », à la dernière minute : dommage. — G. G. A.

**\* Emmanuel Bourassin : La Cour de France à l'époque féodale.**

Littérature académique Perrin, 414 pages illustrées, 32 F.

Point d'histoire événementielle, ici, ou juste ce qu'il en faut comme repères à travers un demi-millénaire (987-1483) durant lequel, règne par règne, nous pénétrons dans l'intimité du roi. De Hugues Capet à l'avant-dernier des Valois directs, le panorama change à l'image d'un pouvoir qui s'établit et se fortifie en dépit de crises parfois si tragiques qu'elles marquent l'engouffrement : à l'origine, celle de l'homme en pièce, ou de la reine, ou des grands qui ont de l'influence sur eux.

Comment s'organise le vie à l' « Hôtel-le-Roi » ? Il se change d'emplacement en ces temps reculés, comment on y mange, s'y vêt, y travaille et s'y amuse, dans quel cadre on évolue. — bâtiments de décore, — quel rôle jouent les grands officiers de la couronne, quelles incidences tout cela e eu sur les mœurs de l'époque et dans le suite, c'est ce que rapporte entre autres choses passionnantes, cet ouvrage. — G. G. A.

**\* Duc de Castries : la France et l'indépendance américaine.**

Littérature académique Perrin, 363 pages illustrées, 45 F.

« C'est au bras de la noblesse de France que la démocratie américaine a fait son entrée dans le monde » : Ce beau raccourci fait de Paul Claudel. Les Français connaissent mal le déroulement de cette épopée (1770-1783) et le rôle éminent de ce héros des indépendances. En signant, en effet, son traité d'alliance avec les « insurgents », Louis XVI et Vergennes soutenaient des rebelles au roi d'Angleterre, dont les colons des treize Etats américains dépendaient légitimement ; ainsi était ébranlé le vieux ordre européen, et il est significatif qu'un grand nombre d'officiers qui eurent combattu outre-Atlantique se soient précipités dans la révolution à ses débuts.

Les points de vue divergent souvent sur l'importance de faits rapportés par notre pays dans la guerre d'indépendance selon qu'on est Américain, Anglais ou Français. Ce livre de circonstance (publié sous les auspices du Comité français du bicentenaire de l'indépendance des Etats-Unis) ambitionne d'en donner la synthèse. Trop schématique ici, il est trop disert, il est en porte à faux sur deux points : celui des historiens, auxquels il n'apportera guère de lumières, et celui qui voudrait « apprendre » et mérite qu'on lui parle avec plus d'entrain. — G. G. A.

## RELIGION

**\* Pierre Bockel : Le temps de naître.**

Grasset, 196 pages, 26 F.

Après l'Enfant du rite, voici le Temps de naître. Livre très personnel, en ce sens qu'il est tissé de confidences et d'amitié de réflexions inattendues et courageuses. L'auteur n'est pas toujours tendre pour son Eglise, qu'il aime pourtant passionnément. Est-il besoin de le dire ? Pierre Bockel n'a rien du prêtre cascadeur ou polluisé. Mais au-delà d'un certain classicisme, l'archiprêtre de la cathédrale de Strasbourg a ses audaces. Le fait qu'il taquine le poêle (« Je sens passer en moi le souffle rieur de l'amour ») rend plus attachant encore cet essai léger, écrit d'un trait, où, Dieu merci ! l'auteur ne fait pas que parler de lui.

Profondément attaché à son ministère, c'est surtout un prêtre qui raconte ses réussites et ses échecs. Son esprit critique est évité par l'ardeur de ses convictions. Il se refuse à être « le socrate redouté d'une religion de la tristesse, de la souffrance, du sacrifice et de la mort » et reconnaît tout de go que « l'intelligence n'est point à l'heure actuelle ce qu'il y e de mieux partagé dans l'Eglise ». Pierre Bockel est visiblement bien dans sa peau. Il vit de ses contacts amicaux y compris dans le monde de l'incroyance dont il a conscience de beaucoup recevoir. — H. P.

Ces notes ont été rédigées par Nicole Bernheim, Roger-Pol Droit, Thomas Frenaud, Henri Esquet, Ghislain Guillard-Anviate, Daniel Junque, Michel Theuret.

## SOCIÉTÉ

**\* Solange Petit : les Américains de Paris.**

Préface de Jean Stœckel. Mouton, « Conseil international des sciences sociales », 152 pages, 30 F.

Il s'agit de dix mille à vingt à Paris, formant une minorité mal connue, que Solange Petit étudie dans le détail. Usant du questionnaire et de la statistique, mais aussi de l'observation directe, c'est un portrait à la fois vil et précis qu'elle nous livre. D'un « Américain à Paris », on saura la banque préférée, le « shopping » favori, les habitudes alimentaires, les amis, les journaux habituels. On apprend comment ces enfants volent l'avenir, l'image qu'ils ont des Français, et les Français d'eux. — R.-P. D.

**\* Claude Muret : Mao-cosmique.**

Ed. L'Age d'homme, Lausanne, 155 pages, 18 F.

Il y a quelques mois, Roland Barthes fut invité à passer une soirée chez des garçons et des filles qui vivent en commune dans les environs de Lausanne. Il resta tout le temps silencieux, sans être d'ailleurs aucunement sollicité par ses hôtes, dont le plupart ne connaissaient pas ses écrits. Mais, à quelque'un qui l'interrogea à la fin de la soirée, il répondit : « Jamais je n'e ai eu aussi fort le sentiment d'un lieu aussi moral ».

Claude Muret nous propose une chronique de la vie quotidienne de cette commune, émaillée de réflexions sur les relations politiques et libérales entre ses membres, réflexions appuyées par le calcul de l'un d'eux ; cela dans un style nouveau, inventif, directement inspiré des discussions du groupe. On y apprend comment de jeunes marginaux suisses vivent la contradiction entre le calvinisme et le revendication libérale, entre le gauchisme et le « suissitude ». — M. T.

**\* Bernard Vergnes, Pierre Kling, Marie-Christine Guéant : Du terrain ! pour l'aventure...**

Maspero, coll. « Malgré tout », 232 pages, 35 F.

Depuis vingt ans en Angleterre ou au Danemark, depuis trois ans en France, sont apparus ces « terrains pour l'aventure », où, dans un espace délimité, les enfants et les adolescents, délinquants ou non, sont libres de leurs gestes, de leurs jeux. Livres aussi d'aménager le terrain à leur guise et s'y constituer, avec le bois et les outils à leur disposition, ce qu'ils veulent. Cela semble simple et « innocent ».

Ce ne l'est pas. Les récits de ce livre, où des éducateurs analysent leur pratique quotidienne, disent la véritable enjeu de ces terrains. Il est politique. Face à l'espace quadrillé, compartimenté, autoritaire, de l'urbanisme et du profit, les équipes d'éducateurs veulent laisser aux enfants leur autonomie et leur liberté. S'inspirant d'Henri Lefebvre, de Wilhelm Reich, d'A.S. Neil, ils mènent une lutte anti-autoritaire pour sortir du « ghetto pédagogique ». Et leurs voix sont joyeuses. Il faut les entendre. — R.-P. D.

## FEUILLETON

# le beau Solignac

Paris, Automne 1808. Cependant que le beau colonel de Hussards Henri de Solignac vivait sous la menace d'une balle qui le repoussait du cœur, et qu'on ne peut dialoguer son agresseur, la perfide marquise d'Olonas, s'efforçait à séduire Louise de Farges, dont Solignac — mais le sait-il ? — est en train de tomber amoureux.

### L'AMI DES PRINCES

Le marquis Agostino d'Olonas, pendant ce temps, s'inquiétait peu des desseins d'Andréonni ou des souffrances de Solignac. Il se souvenait qu'à cette union avec Louise de Farges, union impossible en principe, mais la marquise avait dans l'esprit assez de ressources pour trouver que si le mot impossible n'est pas français, il n'est pas non plus italien. Son premier soin avait été de s'informer de vie intime des habitants de l'hôtel de Farges. Sous le prétexte de prendre, sans se nommer, et au nom de quelques critiques, des nouvelles du colonel de Solignac, il s'était enquis auprès des gens de l'hôtel de l'homme particulièrement de la comtesse et du vieux marquis. Agostino n'ignorait pas que la faveur marquée avec laquelle la comtesse Louise avait accueilli Solignac pouvait prendre un autre nom que la seule complicité, et il avait, avec raison, d'une tactique habile de ne pas se déclarer tout d'abord. De ce côté, en voulant brusquer la démarche, l'échec était certain. — Mais se dit Clampi, on tournera la position ! Ce qu'il appelait « tourner la position », c'était essayer d'arriver jusqu'à Louise de Farges en contournant par derrière le vieux marquis de Navailles. Agostino savait tout ce que le caractère du septuagénaire avait de bizarre, et quel entêtement se logeait dans cette tête encore pondrée à blanc selon l'ancienne mode. Il s'était fait expliquer les

façons d'être, de raisonner et d'agir du grand-père. Il n'ignorait pas que l'orgueil mégalomane, l'amour absolu du passé, le dévouement profond — quoique un peu platonique — aux principes légitimes étaient les vertus ou les défauts mignons de l'ancien. — C'est par leurs vices qu'il séduisit aussi les hommes, se dit-il. Le vieux marquis élevait jusqu'à ses maîtres. Cependant, comme il aimait également la France et Paris en particulier, il avait tout fait, quelques années auparavant, pour obtenir qu'on rayât son nom de la liste des émigrés. Il était de ceux qui poussaient l'affection jusqu'à l'entêtement, mais non jusqu'au martyre. C'était bien par là que Clampi comptait le prendre. — Se faire présenter à M. de Navailles ne fut pas chose difficile. Le marquis d'Olonas était de bonne noblesse, et la cour de Versailles estimait jadis la cour de Naples — ses parents, disait M. de Navailles. — M. de Navailles fut cependant assez étonné et fort mécontent lorsqu'il apprit que le marquis d'Olonas figurait dans les rangs de l'armée impériale. — Ce fut Clampi lui-même qui le dit tout net : mais cette sorte de franchise était, précisément, la mise en pratique du plan de campagne combiné. — Voulez-vous me promettre, murmura le marquis, dit Agostino, que vous ne révélez à personne le secret que je vais vous confier ? Il avait pris soudain un air grave profondément étudié. — L'explication de mon rôle politique en France et de ma présence à l'armée ! — Je serai heureux, marquis, dit M. de Navailles, d'apprendre que ce n'est point par conviction pure que vous servez l'empereur. — C'est par simple dévouement à la cause des princes légitimes

Le vieux marquis regarda Agostino d'un air stupéfait. — Les princes légitimes ? balbutia-t-il. — J'ai bien été Napoléon, dit Clampi, j'aime la France et je souhaite de la voir grande et heureuse. C'est pour lui prouver mon attachement que j'ai pris le mot d'ordre des princes et que, sur l'autorisation même de S. M. Louis XVIII, j'ai revêtu l'uniforme que l'empereur donne à ses soldats ! — Ainsi, dit M. de Navailles, votre grade dans l'armée de Buonaparte ? — En moyen pour agir en faveur des rois légitimes, d'un souverain que je veux ramener en France. — L'œil de M. de Navailles étincelait. — Je pers l'usurpateur malgré moi, malgré mon amour pour la royauté ; mais, dit Agostino, il le faut pour atteindre le but ! — Alors, vous conspirer ? — Certes ! — Un complot ! fit le vieillard. Je préférais l'attaque hardie, la bataille antécédente : bah ! j'aurais tout, qu'importe ! toutes les armes sont bonnes pour renverser l'ogre Jacobin ! Georges Cadoudal conspirait ainsi. Mais, verbeux et sûr, ne finissez pas comme lui, surtout, marquis ! — N'ayez crainte ! — Agostino Clampi avait donc réussi ; le marquis Hector de Navailles était désormais à la disposition de l'aventurier.

Les partisans du succès, en amour et en politique, ont la règle suprême : « Ne te fie pas à ta parole ». Il voulait que ce fut M. de Navailles lui-même qui concevrait le projet d'union entre le marquis d'Olonas et la comtesse Louise. Agostino ne put s'empêcher de se féliciter de son propre machiavélisme lorsque M. de Navailles lui-même lui-même se précipita dans une conversation intime, qu'il ne verrait pas avec mécontentement un aussi fidèle serviteur des rois légitimes entrer dans sa famille. — Mais quel ! le désir du vieux marquis n'était pas suffisant ; il fallait encore la volonté et l'agrément de la comtesse. Agostino comptait sur lui-même pour triompher de la résistance de cette dernière. Quels moyens emploierait-il ? Il l'ignorait. Séduction, tactique, stratégie amoureuse : un piège peut-être, en verrait-il.

— Là, monsieur le marquis, malgré toute la confiance que m'inspirait un choix fait par vous, et malgré le respect que je vous dois, permettez-moi de vous arrêter dès les premiers mots. Votre mari fut-il le phénix des époux que je le refuserais. — Pourquoi ? — Je ne vous pas me marier. — Ainsi, votre prétention est de devenir une veuve inconsolable, presque une vieille fille ? demanda le marquis. — Certes, mais j'ai le temps, ajouta Louise bien vite. — Toute femme qui n'est point mère est aussi inutile qu'un oiseau qui passe, dit M. de Navailles. Vous n'aimez donc les enfants ? La petite comtesse regarda le vieillard et dit, pendant que ses yeux devenaient légèrement rouges : — Je les adore ! Et elle entendait, en quelque sorte, comme une lointaine musique, la musique charmante du rire perlé des petits êtres. — Alors, fit le marquis, vous n'êtes pas faite pour laisser par derrière vos yeux, rider votre front et donner à ronger votre beauté aux années ! Je vous ai trouvé un mari, je vous le présenterai, comme je vous le dis, et vous êtes la moins sage des femmes, qui sont toutes folles pour le plupart, si vous ne lui permettez point de vous faire sa cour ! Ce serait Amadis que je ne l'accepterais pas ! — Il est noble, nécessairement. — Tant mieux pour lui ! — Jeune, courageux, superbe... — Ce sont de rares qualités ! — Il porte le titre de marquis ! — Je ne demande pas à le partager ! — C'est l'ami intime, le confident de Sa Majesté Louis XVIII. — Il doit m'avoir un piètre estime, puisque je vais aux Tuileries ! — Lui ? Il vous aime, cela ferait tout oublier ! — Ah ! Il m'aime ? En vérité, je le connais donc ! — Il vous a été présenté !

— Dites-moi son nom vite, pour que je sache qui le refuse ? — C'est le marquis Agostino d'Olonas ! — Louise, à ce nom, devint très pâle. Elle revint par la pensée, Andréonni, et dit d'un moment soudain : — Puis, fermement, d'un ton net : — Alors, lui moins que personne, dit-elle. — Pourquoi ? demanda le marquis. — Pour rien ! — Ah ! pardon, comtesse, fit le vieillard avec une certaine angoisse, j'ai le droit de savoir ce que cache une réticence. Le marquis d'Olonas est de mes amis, et... — Eh bien, demandez-lui ce que fait, à Paris, Mlle d'Olonas, sa sœur ! — M. de Navailles hochait la tête. — Oui, oui, j'entends... mais ce sont là choses plus graves que notre entretien. Mlle d'Olonas fait, à Paris, ce que le marquis y fait lui-même. Elle prépare le retour de... Non, je vous apprendrai cela plus tard. Qu'il vous suffise de savoir que ce mariage me plaît, qu'il est sage, qu'il est excellent, et rappelez-vous que M. de Navailles, votre père, vous a fait, à son lit de mort, jurer de m'obéir, à moi, l'aïeul, en tout et pour tout ! — Je m'en souviens, dit Louise de Farges devenue sérieuse, mais mon père ne pouvait vous donner le droit de disposer de son vie ! — Je ne dispose pas de votre existence, je vous conseille simplement de lui donner un but ! Au reste, brisons là. Je vous ai montré quel était mon espoir. Permettez-moi de croire, mon enfant, que vous ne me causerez pas la très vive douleur de le voir s'évanouir. Si cela était d'ailleurs, souvenez-vous, souvenez-vous bien, comtesse, que ma ferme décision vous imposerait l'obéissance. Donc, réfléchissez. Bonjour, mignonne. (A suivre.)

Copyright Le Monde.

Les traces de...

Essais prometteurs de Shadow à...

Les nouvelles GRIS BANQ

سكتة من الالهي

سكزاتنا الاصل

SPORTS

CARNET

ATHLÉTISME

Le bond du Yougoslave Stekic à 8,45 mètres

Sur les traces de Bob Beamon

Le 18 octobre 1968, dès le premier essai de la finale olympique des Jeux de Mexico, l'Américain Bob Beamon franchissait 8,90 mètres en longueur.

Pour expliquer ce saut qui dépassait l'entendement, on a tout fait intervenir : la chance, l'altitude, la chaleur, la latitude et la vitesse du vent, qui, dit-on, était supérieure à la limite (2 mètres par seconde) permise par les règlements.

Né le 3 mars 1951, le Yougoslave Nenad Stekic avait dix-sept ans et était, à l'époque, champion junior de son pays au saut en hauteur (1,95 mètre).

A Oslo

3 MINUTES 32 SECONDES 4 SUR 1.500 MÈTRES PAR LE NÉO-ZÉLANDAIS WALKER

Le Néo-Zélandais John Walker a approché de 2/10 de seconde le record du monde du 1.500 m obtenu par le Tanzanien Filbert Bayi, en réussissant 3 min. 32 sec. 4/10 au cours de la réunion organisée à Oslo mercredi 30 juillet.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Mme Alain Bouchet

Mme Alain Bouchet, dont le mari, le lieutenant-colonel Bouchet, ancien écuyer en chef du Cadre noir, a été victime, le 15 août dernier, d'un accident mortel de la circulation, nous a adressé la lettre suivante :

La nouvelle de la mort de mon mari a été diffusée à la radio dès 17 heures le mardi 16 juillet, alors que l'accident s'était produit à 15 h. 30. Plusieurs membres de ma famille, et en particulier mon fils aîné, l'ont appris de cette façon inhumaine.

MODE

Les nouvelles collections

NOIR, GRIS BANQUIER ET CHINOISERIES...

Baucoup de noir cette fois, comme et la sensibilité des couturiers s'était mise d'évidence au défilé de Saint-Laurent et Givenchy, vestes de la journée, ont dépeint leurs créations jusqu'à l'extrême.

Dans une saison où les créateurs tentent de ressusciter le tailleur strict, Gérard Pipart, chez NINA RICCI, réussit à allier cette coupe à celle des jupes en mouvement.

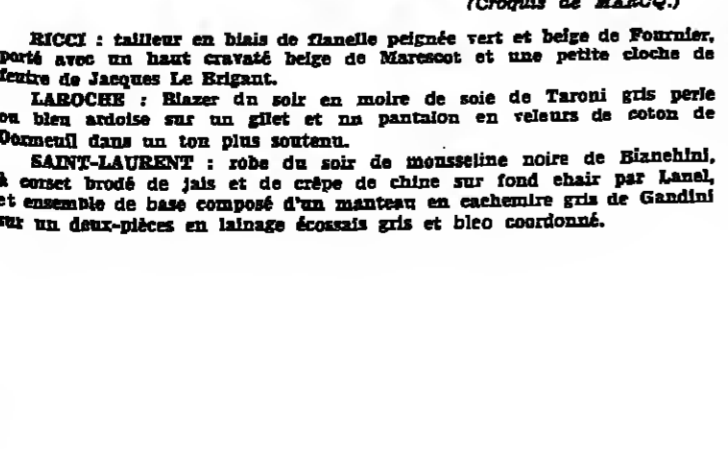
Pipart interprète ses tuniques en « chinoiserie » traditionnelles, sous des mouvements traités en réversible noir et rouge, violet et vert. De beaux imprimés de soie à dessins

de cachemire sont utilisés pour le soir, notamment une robe à boléro paysanne... en robe de mariée. GUY LAROUCHE a deux modèles favoris, Mireille Darc et Alain Delon.

John Tullie et Gellif Glerig ont maintenu, chez MOLYNEUX, la tradition de sobriété élégante pour le jour et de légèreté mouvante pour le soir.

JEAN HERCEY suit le fil de la robe au républicain comme s'il voulait la protéger à la fois des agressions du temps qui passe et des rigueurs du climat.

LOLA PRUSAC entend donner de la femme une silhouette équilibrée entre l'harmonie et les données de notre temps.



(Croquis de MABOQ.)

Tours. Mme Jean Meunier, Mme et Jacques Saint-Cricq, Nathalie et Olivier, remerciant très sincèrement toutes les personnes qui leur ont apporté sympathie et réconfort dans la cruelle épreuve qu'elles viennent de subir lors du décès et des obsèques de M. Jean MEUNIER.

Mme Michel Rousselat, Les familles Rousselat et Dollon, remercient très sincèrement toutes les personnes qui par leur présence et leurs messages, leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de M. Michel ROUSSELAT, à Nancy, le 15 juillet 1975.

Mme André Schuhl et sa fille le docteur Janine Schuhl, très amies des marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion de leur deuil, remercient tous ceux qui ont eu tant de cœur en leur présence.

Mme Henri Warçon, son épouse, Isabelle et Laurent, ses enfants, ont le regret de ne pas avoir pu assister à la messe de réquiem pour le décès de leur père, le professeur Henri WARÇON, médecin des industries, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine profonde de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

Communications diverses

M. William Francis Ziwil, avocat au barreau de Paris, prie de bien vouloir noter le transfert de son cabinet : 177, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Téléphone : 260-50-66 et 260-50-74.

Visites et conférences

VENDEDI 1<sup>er</sup> AOUT

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. - Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 45, 45, avenue des Gobelins. Mme Fajet et la manufacture de Gobelins. - 15 h. devant l'église, Mme Legrand et l'Auzerais à la Courbevoie. - 15 h. 30, rue Saint-Bernard, Mme Thiébaud et la tombe de l'abbé de la Motte. - 15 h. 45, rue des Francs-Bourgeois, Mme Zéjévis et la Via à Paris.

Bilger Lemon de SCHWEPPE. L'autre SCHWEPPE.

Naissances

Michèle Douzina à la place de faire part de la naissance de son fils, Maxime, 55, boulevard de Charonne, 75011 Paris.

Pierre Kramer et Agnès, née Rigaud, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils, Pierre, le 27 juillet 1975, 22, rue Tronchet, 85006 Lyon.

Fiançailles

On nous prie d'annoncer les fiançailles de Mlle Jacqueline MERLE, avec M. et Mme Gilbert Pinçon, avec M. Didier Lombard, fils du colonel et Mme Roger Lombard.

Décès

M. Pierre Arbez, M. et Mme Jean-Pierre Arbez et leurs enfants, M. et Mme Jean-Claude Arbez et leur fille, Mme Nicole Arbez, Mmes Françoise et Marie-Cécile Arbez, Jean-François et Jean-Paul Arbez, Mme veuve Edouard NOËL, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre ARBEZ, 27, chemin de Belvédère, 30000 Nîmes.

M. et Mme René Batigne, Aïna qui leurs enfants et petits-enfants, ont le regret de faire part du décès, dans la nuit du 11 juillet 1975, de M. Ciel BATIGNE, à York pa. U.S.A. C'est avis tient lieu de faire-part.

Valence - Saint-Lager-Bressac. M. et Mme Jacques Benoit et leurs filles Véronique et Christine, ont le regret de faire part du décès de M. Albert BENOIT, né Marie-Lacrotte, le 20 juillet 1915, muni des sacrements de l'Église. Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu, le samedi 27 juillet, à Saint-Lager-Bressac (Ardèche). C'est avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Raoul CARUSSE, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, ont le regret de faire part du décès de M. Raoul CARUSSE, le 29 juillet 1975, à Paris (5<sup>e</sup>), suite de l'infarctus dans le cadre de famille, au domicile de Gentilly. De la part de M. Pierre Fournier, directeur, son cousin, 113, Elvèses, 78120 La Celle-Saint-Cloud.

M. Raoul Colasse était né le 1<sup>er</sup> janvier 1891. Docteur en droit, avocat à la cour de Paris, il était entré en 1929 dans le corps préfectoral et avait occupé divers postes de sous-préfet. En 1940, il avait rejoint la guerre, rejoignant son corps et, à partir de 1952, il avait été successivement préfet de la Seine-Marne, et onze ans dans la Marine et de la Loire-Atlantique. En septembre 1966, lorsqu'il était préfet de la Vendée, il avait été nommé à la retraite et nommé, l'année suivante, préfet honoraire.

M. et Mme Laval, M. et Mme Les vicaires généraux, M. et Mme les chanoines titulaires de la cathédrale, ont le regret de faire part du décès de M. Laval, M. et Mme Bernard HOUDAYER, chanoine titulaire de la cathédrale de Laval, muni des sacrements de l'Église, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

Le service de sépulture sera célébré à la cathédrale, le vendredi 1<sup>er</sup> août, à 10 h. 30. C'est avis tient lieu de faire-part. Saint-Joseph-des-Champs, 93200 Entrammes.

M. et Mme Pierre Delange et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

Mme Mary-Thérèse Manon, M. et Mme Raymond Landrau, Et tous les membres de la famille, ont le regret de faire part du décès de Mme Renée-Deise MENON, née MIEBEL, survenu subitement le 20 juillet 1975, à Torsero (Cher), dans sa quarante-cinquième année, 82, rue Jean-Jaures, 92800 Puteaux.

On nous prie d'annoncer la mort de Mlle Jacqueline MERLE, survenue à Sanary-sur-Mer le 27 juillet 1975, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. De la part des familles Verrier, Bianquis, Et allées, « Le Monette », 122, ébaussée du Rosaire, 83110 Sanary-sur-Mer.

Mlle Denise Poinas fait part du décès de son père, M. Arthur POINAS, amputé de la guerre 1914-1918, officier de la Légion d'honneur. L'inhumation a eu lieu à Annonay (Ardèche), le 28 juillet 1975, 278, avenue Victor-Hugo, 26000 Valence.

Le conseil d'administration d'Elf Algérie et l'ensemble du groupe Elf Aquitaine, ont le regret de faire part du décès de M. Michel TENAILLE, commandeur de la Légion d'honneur, président de l'Elf Algérie, survenu le 28 juillet. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.

M. Michel TENAILLE, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 28 juillet. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.

M. et Mme René Batigne, Aïna qui leurs enfants et petits-enfants, ont le regret de faire part du décès, dans la nuit du 11 juillet 1975, de M. Ciel BATIGNE, à York pa. U.S.A. C'est avis tient lieu de faire-part.

Valence - Saint-Lager-Bressac. M. et Mme Jacques Benoit et leurs filles Véronique et Christine, ont le regret de faire part du décès de M. Albert BENOIT, né Marie-Lacrotte, le 20 juillet 1915, muni des sacrements de l'Église. Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu, le samedi 27 juillet, à Saint-Lager-Bressac (Ardèche). C'est avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Raoul CARUSSE, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, ont le regret de faire part du décès de M. Raoul CARUSSE, le 29 juillet 1975, à Paris (5<sup>e</sup>), suite de l'infarctus dans le cadre de famille, au domicile de Gentilly. De la part de M. Pierre Fournier, directeur, son cousin, 113, Elvèses, 78120 La Celle-Saint-Cloud.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

M. et Mme Pierre DELANGE et leurs enfants Bernard et Anne-Marie, tous touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre DELANGE, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre DELANGE, le 27 juillet 1975, à Casablanca, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.

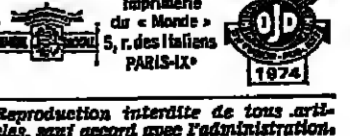


si vous n'avez plus de place dans votre valise que pour un seul livre, emportez celui-ci... ROBERT MERLE

PROPRIÉTAIRES DE PISCINE

- Pour un service après-vente efficace et moins onéreux ;
• Pour des produits d'entretien et des accessoires à des prix raisonnables ;
• Pour des dépannages à tout moment ;
• Pour le respect des engagements des constructeurs ;
IL FAUT NOUS GROUPEUR !

Édité par la S.A.R.L. Le Monde. Gérants : Jacques Favard, directeur de la publication, Jacques Favard.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

SERVICE DES DOMAINES Procheinement APPEL D'OFFRES CONCESSION de l'ÉTABLISSEMENT THERMAL de BOURBONNE-LES-BAINS

Propriété de l'État Durée : 7 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1976 Visite : S'adr. à l'Établissement Thermal, tous les jours sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. (tél. 90-07-20)

RENSSEIGNEMENTS ET CAHIER DES CHARGES : Un exemplaire du cahier des charges pourra être adressé sur demande : - Préfecture de la Haute-Marne (Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale), Cité Administrative Départementale, 52000 CHATEAUMONT (tél. 03-20-30) ; - Direction des Services Fiscaux (Domaines), Cité Administrative, 52000 CHATEAUMONT (tél. 03-20-30) ; - S.C.F.P., 17, rue Scève, 75450 Paris Cedex 08 (tél. 742-42-80, poste 204).

# RADIO-TÉLÉVISION

## Le P.C.F. souhaite que la «sensibilité communiste» soit représentée dans les rédactions de l'information radio-télévisée

Une délégation du parti communiste, composée de M. Paul Laurent, membre du bureau politique, secrétaire du comité central, député de Paris, de M. Georges Gosnat, membre du comité central, député du Val-de-Marne, et de M. Jack Rallit, député de la Seine-Saint-Denis, a rendu compte, mercredi 20 juillet au cours d'une conférence de presse, des entretiens qu'elle a eus, entre le 17 et le 25 juillet, avec les directions des quatre chaînes de télévision et de radio nationales et des trois chaînes de radio périphériques.

Parlant au nom de cette délé-

gation, M. Paul Laurent a rappelé qu'elle avait principalement pour but de poursuivre l'action engagée par le parti communiste auprès des présidents des sociétés nationales, après l'allocution du chef de l'Etat du 30 juin dernier, afin d'obtenir la possibilité de s'exprimer sur les sujets abordés par M. Giscard d'Estaing. Les réponses obtenues avaient, à l'époque, été négatives.

MM. Laurent, Gosnat et Rallit ont donc posé trois questions aux dirigeants des chaînes de télévision et de radio.

— La première concerne le droit d'expression du parti à la suite des grandes interventions du chef de l'Etat et du premier ministre. Sans contester ce droit, sans revendiquer un temps d'antenne «égal à celui que s'arroge l'actuel président», la délégation a précisé aux directeurs de chaînes que la pratique qui consiste à reprendre quelques extraits d'un commentaire d'un dirigeant du parti ne saurait être considérée comme satisfaisante. Elle a réclamé le droit, pour le parti communiste, de s'exprimer «dans un temps raisonnable» et dans des termes dont il aurait l'entière responsabilité.

— La deuxième question avait pour objet «la confrontation régulière entre le parti communiste et les directeurs de chaînes», chaînes sur lesquelles «l'Etat dispose d'un monopole total» (en ce qui concerne les quatre sociétés nationales) ou quasi total (dans le cas de Radio-Montecarlo et d'Europe 1). La station R.T.L. elle-même, dont le capital est en majorité étranger, ne peut, selon le parti communiste,

«échapper à la notion de service public».

Sur ce point, les consultations ont eu un résultat positif : malgré de «fortes réticences», et parfois une «vive hostilité», la possibilité de rapports «au sommet» a «à presque partout été admise et, avec certaines chaînes, la perspective de séances de travail».

Enfin, la délégation du parti communiste s'est élevée contre une opinion, selon elle largement répandue, «qui ferait des journalistes comme de l'information radio-télévisée des hommes et une profession bénéficiant d'une sorte de statut d'exercice privilégié». Elle s'est étonnée que des militants communistes «se retrouvent, en tant qu'hommes, producteurs et citoyens dans toutes les activités sociales et culturelles du pays, sauf en deux endroits : au gouvernement», et dans les rédactions des chaînes de radio et de télévision. Elle a fait remarquer que l'une des approches possibles de l'objectivité en matière d'information était la présence dans les équipes journalistiques de toutes les sensibilités politiques.

M. Paul Laurent s'est félicité, en conclusion, que l'EP1 et l'Antenne 2 offrent à leur tour, dès la rentrée, des tribunes régulières aux partis politiques.

[Confondant, involontairement sans doute, la sensibilité politique et la représentation institutionnelle, le commentateur du journal de l'A-2, mercredi soir, a affirmé que les remarques du P.C.F. déplaçant l'absence de journalistes communistes dans les rédactions de la presse audiovisuelle étaient une atteinte à la liberté d'expression.]

### UN NOUVEAU JEU DE P. BELLEMARE EN SEPTEMBRE

Pierre Bellemare présentera un nouveau jeu, entre le 12 et le 13 heures, sur Europe 1, à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Intitulé «20 000 000 cash», il donnera chaque jour à une ville et à un candidat la possibilité de gagner 200 000 F. en échange de réponses exactes aux questions qui seront posées. A la mi-septembre, Pierre Bellemare reprendra d'autre part son classique : «La tête et les jambes», sur Antenne 2.

### TRIBUNES ET DÉBATS

M. Henri Calliaud, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, répond, le vendredi 1<sup>er</sup> août, aux questions de Jean-Pierre El Kabach sur France-Inter au cours du journal de 13 heures.

La deuxième question avait pour objet «la confrontation régulière entre le parti communiste et les directeurs de chaînes», chaînes sur lesquelles «l'Etat dispose d'un monopole total» (en ce qui concerne les quatre sociétés nationales) ou quasi total (dans le cas de Radio-Montecarlo et d'Europe 1). La station R.T.L. elle-même, dont le capital est en majorité étranger, ne peut, selon le parti communiste,

## VU

### Le danger, c'est les autres

S'il y a une blague à ne pas faire quand on fait de la télé, c'est de la regarder. Du reste, on ne s'y risque jamais qu'exceptionnellement. On pourrait se gâter le goût ou perdre son temps. C'est un phénomène assez particulier : car, enfin, il arrive aux cinéastes d'aller au cinéma, aux écrivains de lire un livre. Et c'est un phénomène assez général : en Amérique, on en rit volontiers, la seule carreaux sur lequel les producteurs de Hollywood laissent parfois un coup d'œil distrait, c'est dans l'air de New-York, la vitre du hublot. Gilles a suivi la petite monde du peil écran continue de tourner dans une splendide isolation.

Nous y songions mercredi encore en suivant sur l'A2 cette «Histoire vécue», la troisième de la série, catastrophique elle aussi. Elle semble vouloir ignorer tout ce qui a été entrepris — et réussi — dans ce sens, ici ou là. Rappelez-vous Patrick et Sylvie, rappelez-vous Gale est morte. Des livres qui ne doivent

pas rappeler grand-chose à Jean-Emile Jannessac. L'histoire, c'est cela d'une comédie, une fille superbe, Françoise Thuriex. Elle a des yeux, un nez, une bouche... admirables. C'est un plaisir de les voir de près. Heureusement d'ailleurs, parce que c'est le seul qu'on ait.

Il s'agit, bien entendu, d'un documentaire «de création». On n'allait pas donner dans le vulgare reportage, nous révéler ce qui se passe vraiment dans les loges, les bistrot, les cantines des théâtres et des studios ; nous dira à quoi rêvent les jeunes Phédra et ce que raconte une actrice quand elle rencontre une autre actrice. Nos réalisateurs avaient donc élevé au-dessus du réalisme plat, de la plate réalité (le Monde début 20-21 juillet). Pas besoin de voler bien haut pour cela, il suffit d'ouvrir la lucarne aux fantasmes et de donner une traduction juxtalinéaire du mot par l'image.

J'aurais bien aimé être filmé, non content d'un couvent une Françoise Thuriex en cornette. Ou institutrice. Un métier qui se perd. Pour nous rappeler en quoi il consistait probablement, on l'a filmé dans une classe de commune et à la sortie d'une école de village. Une chance : plutôt que de faire le tour de France et de rapporter le maillot jaune — avec les fantasmes il faut s'attendre à tout — son ambition, c'est de faire le tour du monde, de «parler, de sentir, de vivre». Et an avant : vues panoramiques de bord de mer au soleil couchant et plan élogique de Françoise Thuriex étendue, les bras en croix, dans un clapotis de vagues sur le sable.

Attention ! Pour préserver son originalité et son talent, il ne suffit pas d'éviter les émissions des confères, il faut aussi se méfier des publicités pour déodorants.

CLAUDE SARRAUTE.

### LES PROGRAMMES

#### JEUDI 31 JUILLET

**CHAÎNE I : TF 1**  
20 h. 30, série : L'homme sans visage, de J. Champreux, réal. G. Franju. « Les fureurs sans âme » ; 21 h. 25, Magazine de reportage : Salsibie, de J.-F. Chauvel.  
« Les difficultés d'être en Guadeloupe » ; 22 h. 25, variétés : Le club de dix heures ; 23 h, IT 1 dernière.

**CHAÎNE II (couleur) : A 2**  
20 h. 35, Dramatique : « La Nuit des cent millions », de L.-C. Thomas, réal. J.-M. Coldefy, avec P. Barge, M. Simon, S. Briquet.  
« Une affaire mouvementée de traite d'armes » ; 21 h. 50, documentaire : Portrait de l'inzivira, de J. Lallier et M. Tosello. « Les Heures Dimanches anglaises ».  
« L'histoire de l'évolution des techniques du freinage au dix-huitième siècle » ; 22 h. 40, Journal de l'A 2.

**CHAÎNE III (couleur) : FR 3**  
20 h. 30, film, un auteur : « Adèle », de J.-D. Simon (1968), avec L. Thuillier, J. Sorel, S. Feneac. (D'après une nouvelle de Gobeaux).  
« Un jeune ingénieur aime la fille de sa maîtresse. Les deux femmes, qui se haitent, se le disputent et se font leur proie » ; 21 h. 55, FR 3 actualités.

**FRANCE-CULTURE**  
20 h. Théâtre ouvert à Avignon : « Le Train du Bon Dieu », de J. Louvet, par M. Liebens ; 21 h. 30 (R.), Mémoires improvisés, de Paul Claudel ; 22 h. Histoire de la littérature ; 23 h. 20, Poésie.

**FRANCE-MUSIQUE**  
20 h. (S.), En musique avec O. Lemary ; 20 h. 30 (S.), Musique hongroise ; 21 h. 45 (S.), Clarin dans la nuit ; 22 h. (S.), Jazz vivant ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques.

#### VENDREDI 1<sup>er</sup> AOUT

**CHAÎNE I : TF 1**  
20 h. 30 (R.), Au théâtre ce soir : « J'y suis, j'y reste », de R. Vincy et J. Valmy. Avec A.-M. Carrière, D. Grey, J. Morel, Cl. Nicot.  
« Un jeune châtelain, très amoureux par sa mère, doit faire face à deux femmes, l'une maîtresse et à celle qui, par un feu de passion-passé, est devenue, sans qu'il le sache, son épouse légitime » ; 22 h. 50, IT 1 dernière.

**CHAÎNE II (couleur) : A 2**  
20 h. 35 (R.), documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau « La vie au bout du monde » ; 21 h. 35, dramatique : « Naïves hironnelles », de R. Dubillard, réal. M. Genoux. Avec R. Dubillard, B. Fresson, M. Machado, T. Moukchine.  
« Les paste et les progs d'horizons de quatre personnages exotiques, réunis par hasard dans une arrière-boutique : vis et clouentier métaphysique » ; 22 h. 45, Journal de l'A 2.

**CHAÎNE III (couleur) : FR 3**  
20 h. 25, documentaire : La vie filmée (1930-1934), de J.-P. Alessandrini et J. Baronnat.  
« La chronique des Français, filmée par eux-mêmes » ; 21 h. 25, Les dossiers noirs : Les hommes-torpilles du prince Borghèse.  
« Un corps de sauteurs de combat, créé en marge de la marine nationale italienne pour contre-attaquer la Royal Navy, pendant la seconde guerre mondiale » ; 22 h. 25, FR 3 actualités.

**FRANCE-CULTURE**  
20 h. Avignon ; 21 h. 30 (R.), Mémoires improvisés, de P. Claudel ; 22 h. Histoire de la littérature ; 23 h. 20, Poésie.

**FRANCE-MUSIQUE**  
20 h. (S.), En musique avec ; 20 h. 30 (S.), Musique hongroise ; 21 h. 45 (S.), Jardins à la française ; 22 h. 45 (S.), Nocturnes ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnes.

## SPECTACLES

### théâtres

**Les salles subventionnées**  
Comédie-Française, 20 h. 30 : Le Bourgeois gentilhomme (de Molière).

**Les salles municipales**  
Nouvelles Carré, 20 h. : Cirque à l'antique.

**Les autres salles**  
Charles-de-Rochefort, 20 h. 15 : Le Troisième Vénitien.  
Comédie des Champs-Élysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, l'habite chez une copine.  
Cout des Miracles, 20 h. 30 : Le goéland est souvent farineux ; 22 h. : Elle elle et elle.  
Galerie 55, 21 h. : On purge bébé ; Bonjour Monsieur Courtillet ; Gynase ; 20 h. 30 : L'Amour ou l'Amour ; 21 h. : L'Amour ou l'Amour ; 20 h. 45 : La Cabarette chaude ; Le Lion.  
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Les Chaises ; 22 h. 15 : Hédé.  
Médan, 21 h. : Osons sur campagne. Terre, 20 h. 30 : Corruption au palais de justice.  
Théâtre Campagne-Primera, 20 h. 30 : Le Presse-purée des Desirats ; 22 h. : Loretta Strong ; 23 h. : Pôlé.  
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Au ! bon Troglodyte, 23 h. : Xanab.

### Jeudi 31 juillet

### Les cabarets

L'Ange Bleu, 22 h. 25 : Spectacle de Jean Marie Rivier.  
Crazy Horse Saloon, 23 h. et un 30 : Revue.  
Tour Eiffel, 23 h. : Les Magnétons du monde.

### Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : l'Année de la France.

### Le music-hall

Elysées-Montmartre, 23 h. 45 : Les 1001 Nuits de l'été ; 24 h. : Les 1001 Nuits de l'été ; 25 h. : Les 1001 Nuits de l'été.  
Mayol, 26 h. 15 et 27 h. 15 : Revue Olympia, 28 h. 30 : La Magie.

### Les opérettes

Mozart, 20 h. 30 : Fiesca.

### Festival estival

Bôle de Sully, 22 h. 30 : Animation.  
Bateau-Mouche, 18 h. : F. Hardy. Compagnie et E. de Ville, opéra. J. et M. d'acclamation, 15 h. : Musique pour les enfants.  
Jardins du Palais-Royal, 20 h. 45 : Aristocratie vivante.  
Mairie de Paris, salle des Théâtres, 18 h. 30 : F. et R. Poutanaras. (Hérodote), Rodolphe, 20 h. 30 : Faculté de Droit d'Assas, 20 h. 30 : X. Yez.

### La danse

Jardins des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique. Salle de Reussen ; Faculté de Droit d'Assas, 20 h. 30 : X. Yez.

### Les films nouveaux

BRANNIGAN, film américain de D. Hickox, avec J. Wayne, V. O. Geraldine, M. Marigan, 18 (103-42-72), Marignan, 18 (103-42-72) ; V.F. : Abo, 18 (126-45-11), Caravelle-Pathe, 18 (103-42-72) ; Montparnasse 83, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Sud, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Paris, 18 (103-42-72) ; Cambronnette, 20 (197-02-74), Cambronnette-Pathe, 18 (103-42-72).

LE DÉMON AUX TRIPES (CHELSEY), film italien, de O. Fellini, avec E. Barrett, avec Juliette Mills, — V.O. : Marignan-Pathe, 18 (103-42-72) ; V.F. : Gaumont-Opéra, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Paris, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Sud, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Sud, 18 (103-42-72).

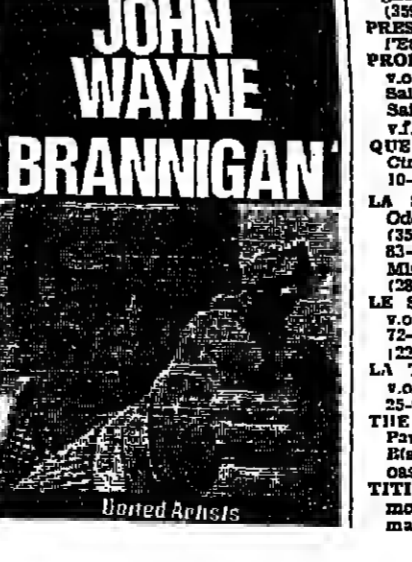
AU-DELA DE LA FEU, film français de F. André, avec M. Bouquet, — Elysées-Cinéma, 18 (103-42-72) ; A partir du vendredi.

L'ANGE NOIR, film allemand inédit de W. Schröter, — V.O. : Montparnasse-Pathe, 18 (103-42-72) ; L'1, 18 (103-42-72).

L'AGLE AVOIT DEUX TÊTES, film allemand de L. Becker ; Olympie-Entrept II, 14 (783-87-42).

### MARIGNAN V.O.

STUDIO SAINT-GERMAIN V.O.  
ABC V.F. - CARAVELLE PATHE V.F.  
MONTPARNASSE 83 V.F.  
GAUMONT SUD V.F.  
GAMBETTA GAUMONT V.F.  
CAMBRONNE V.F.  
GAMMA Argenteuil  
MULTICINE Champegny  
COMPLEXE Eury - PARINOR  
CYRANO Versailles - P.B. Poubaise



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles  
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »  
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34  
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

### Les grands programmes

**TOMMY (A. V.O.)** : Publicis Champs-Élysées, 18 (103-42-72) ; Paramount-Opéra, 18 (103-42-72) ; Montparnasse, 18 (103-42-72) ; Boulevard, 18 (103-42-72) ; Saint-Germain, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Théâtre, 18 (103-42-72) ; 50-18.

**TRINITA. PREPARE TON CERN** : France 2, 19 (103-42-72) ; Cambronnette, 15 (103-42-72) ; Saint-Lazare-Pasquier, 18 (103-42-72) ; Faurettre, 15 (103-42-72) ; 50-18.

**UNE ANGLAISE ROMANTIQUE** (A. V.O.) : Concorde, 18 (103-42-72) ; Cléby, 18 (103-42-72) ; Saint-Germain-Village, 18 (103-42-72) ; V.P. : Nations, 12 (103-42-72) ; Montparnasse-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Madeleine, 18 (103-42-72) ; 50-18.

**UN FLIC HORS LA LOI (II-ET)** : France 2, 19 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Max-Linder, 18 (103-42-72) ; Luce-Bastille, 18 (103-42-72) ; Georges-V, 18 (103-42-72) ; Paramount-Opéra, 18 (103-42-72) ; 50-18.

**VA TRAVAILLER, VAGABOND (II)** : V.O. : Saint-André-des-Arts, 18 (103-42-72) ; 50-18.

**VILLA LES DUNES (P.I.)** : Olympie-Pigeot, 14 (783-87-42) (Horaires particuliers).

**VIOLENCE ET PASSION (II)** : France 2, 19 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Cinoche de Saint-Germain, 18 (103-42-72) ; 50-18.

### Les rééditions

**LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE** (V.O., V.F.) : Le Seine, 18 (103-42-72) ; 12 h. 15, 15, 18, 14 h. 45 et 17 h.

**LES SEPT MERCENAIRES (A. V.O.)** : Colisée, 18 (103-42-72) ; Mayfair, 18 (103-42-72) ; U.G.C.-Odéon, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Lumière, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Sud, 18 (103-42-72) ; Cambronnette, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Gambetta, 18 (103-42-72) ; 50-18.

**VERA CRUZ (A. V.O.)** : Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Marbeuf, 18 (103-42-72) ; V.F. : Rex, 18 (103-42-72) ; Rondine, 18 (103-42-72) ; Marbeuf, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Sud, 18 (103-42-72) ; Cambronnette, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Gambetta, 18 (103-42-72) ; 50-18.

**LE VOLEUR (P.I.)** : Publicis-Madison, 18 (103-42-72) ; Paramount-Montparnasse, 18 (103-42-72) ; France 2, 19 (103-42-72) ; Studio Jean-Cocquet, 18 (103-42-72) ; 50-18.

### Les grandes reprises

**AU CŒUR DE LA NUIT (A. V.O.)** : Arctique, 18 (103-42-72) ; Publicis, 18 (103-42-72) ; U.G.C.-Odéon, 18 (103-42-72) ; Matignon, 18 (103-42-72) ; à partir de vendredi.

**LES MASQUES (A. V.O.)** : Arctique, 18 (103-42-72) ; U.G.C.-Odéon, 18 (103-42-72) ; Studio de la Harpe, 18 (103-42-72) ; 50-18.

**FESTIVAL LAUREL ET HARDY (12)** : Carotiers-Têtes de Planches ; République-Cinéma, 18 (103-42-72) ; L'IMPASSIBLE (II), BERTHIAU (A. V.O.) : Arctique-Cinéma, 18 (103-42-72) ; L'INDIE FANTOME (film français de L. Mallo) : Olympie-Marijny, 14 (783-87-42).

**MACADAM COW-BOY (A. V.O., V.F.)** : Quartier-Latio, 18 (103-42-72) ; France 2, 19 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-42-72) ; Gaumont-Coproduction, 18 (103-42-72) ; L'ARABIAN NIGHTS (A. V.O.) : L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; New-York, 18 (103-42-72) ; Elysées-Poinçonné, 18 (103-42-72) ; L'Arctique, 18 (103-42-72) ; Cléby-Pathe, 18 (103-



# AUJOUR'HUI

Finale		Groupes	Sommes à payer		Finale		Groupes	Sommes à payer	
numéros	numéros		Série A	Série B	numéros	numéros		Série A	Série B
1	831	1 2 3	30	30	6	536	1 2 3	1 000	250
	3 501	1 2 3	1 030	530		8 998	1 2 3	1 000	500
	4 821	1 2 3	1 030	530		48 016	3	1 060	1 060
	48 011	3	1 030	1 030		64 828	1 2 3	5 000	8 000
	65 911	2	5 000	5 000		65 918	2	1 060	1 060
	72 271	1 2 3	5 030	8 030		58 456	2	10 000	20 000
2	82	1 2 3	60	60	7	7	1 2 3	30	30
	192	1 2 3	100	290		127	1 2 3	130	290
	382	1 2 3	100	290		7 857	1 2 3	1 030	530
	0 222	1 2 3	1 000	500		8 377	1 2 3	1 030	530
	48 012	3	1 000	1 000		48 017	3	1 030	1 030
	65 912	2	5 000	5 000		65 917	2	5 030	5 030
3	18 862	3	10 000	20 000	8	48 018	3	1 000	1 000
	44 012	1 2	1 000	20 000		62 788	1 2 3	3 000	5 000
	70 372	3	1 000	20 000		65 918	2	5 000	5 000
	72	1 2 3	60	60		69 118	1 2 3	5 000	8 000
	173	1 2 3	100	290		889	1 2 3	100	250
	185	1 2 3	100	290		5 059	1 2 3	1 000	500
4	311	1 2 3	100	250	9	48 019	3	1 000	1 000
	9 463	1 2 3	1 000	500		18 519	1 2 3	3 000	5 000
	48 013	3	1 000	1 000		44 999	1 2 3	5 000	6 000
	38 903	2	10 000	20 000		65 819	2	5 000	5 000
	65 913	2	1 000 000	500 000		66 739	1 2 3	5 000	8 000
	80	1 2 3	60	60		070	1 2 3	100	250
5	1 654	1 2 3	1 000	500	0	00 220	1 2 3	5 000	8 000
	9 474	1 2 3	1 000	500		27 190	1 2 3	5 000	8 000
	48 014	3	1 000	1 000		35 530	1 2 3	5 000	8 000
	4 124	1 2 3	2 000	1 000		65 910	2	5 000	5 000
	65 914	2	5 000	5 000		83 280	1 2 3	5 000	8 000
	77 050	1	10 000	20 000		48 010	3	1 000	2 000
6	48 015	3	1 000	1 000	75	00	1 2 3	60	60
	59 445	1 2 3	100	100		16	1 2 3	60	60
	65 915	2	5 000	5 000					
	70 373	3	1 000	1 000					

TRANCHE JUMEELE DE JUILLET  
TIRAGE DU 30 JUILLET 1975  
PROCHAIN TIRAGE LE 6 AOUT 1975  
à CHATEAUBRIAND (Loire-Atlantique)

## Documentation

### Les publications de l'INSEE

En dehors des informations conjoncturelles habituelles (*Tendances de la conjoncture*, *Bulletin mensuel de conjoncture*, *Informations rapides*), l'Institut national de la statistique et des études économiques a publié, du 15 juin au 15 juillet 1975, des informations dans les domaines suivants :

- INDUSTRIE.** — *Economie et statistique*, n° 68, juin 1975; numéro spécial : « Redéploiement ». Au sommaire de ce numéro : L'efficacité et la rentabilité de l'économie française de 1954 à 1974; La mutation de l'industrie; trente critères pour juger des forces et des faiblesses des vingt secteurs de l'industrie; Une étude du ministère de l'Industrie sur la concentration industrielle entre 1970 et 1972; Les facteurs de création et de localisation des nouvelles unités de production; La pénétration du capital étranger en 1971 dans les sociétés de plus de 2 millions de francs de capital social; Politique d'entreprises et déformation des bilans; L'industrie enregistrée une forte baisse d'activité à la fin de 1974; Indicateurs sectoriels pour l'industrie. Le numéro, 116 pages, prix : 14 francs. — *La situation de l'industrie française en 1974* (des Collections de l'INSEE, série E, « Entreprises », n° 30) : un examen approfondi de la « cassure conjoncturelle » de l'été 1974 et une batterie d'indicateurs sectoriels. Le volume, 124 pages, prix : 15 francs. — *Les comptes intermédiaires d'entreprises 1972 et 1973* (des Collections de l'INSEE, série E, « Entreprises », n° 29). Le volume, 70 pages, prix : 12 francs.
- DEMOGRAPHIE.** — *Les migrations intercommunales de 1962 à 1968* (des Collections de l'INSEE, série D, « Démographie et Emploi », n° 39) : à partir de deux recensements, la description des mouvements migratoires et de leur intensité au sein du territoire métropolitain. Le volume, 92 pages, prix : 20 francs.
- COMPTABILITE NATIONALE.** — *Rapport sur les comptes de la nation 1974* (des Collections de l'INSEE, série C, « Comptes et Planification », n° 33-34) : en trois tomes, le bilan d'une année économique. Tome I : le « rapport » proprement dit; tome II : les tableaux commentés; tome III : les comptes et agrégats. Les trois volumes, 485 pages, prix : 45 francs.

En vente : pour Paris; Observatoire économique de Paris, tour Gamma A, 19, rue de Berzy, 15380 Paris Cedex 13; pour la province; dans les librairies économiques régionales de l'INSEE; chez les libraires spécialisés.

### Le Monde

Service des Abonnements  
4, rue des Saussaies  
75231 PARIS CEDEX 08  
C.C.P. 4287-23

**ABONNEMENTS**  
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M. - G.S. - COMORLES (sans Algérie)  
96 F. 180 F. 232 F. 300 F.

TOUTS PAYS ETRANGERS  
PAR VOIE NORMALE  
144 F. 273 F. 402 F. 530 F.

ETRANGER  
par mandats  
I - BELGIQUE-LUXEMBOURG  
PAYS-BAS - SUISSE  
115 F. 210 F. 307 F. 400 F.

II - TUNISIE  
125 F. 231 F. 337 F. 440 F.

Par voie aérienne  
taxi sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre en chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus, les abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ)

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les numéros propres en caractères d'imprimerie.

## Stages

### PRÉFORMATION DE L'UNION FÉMININE CIVIQUE ET SOCIALE

L'Union féminine civique et sociale organise dans la région parisienne des stages de préformation pour les femmes désireuses de prendre ou de reprendre un emploi. Ces stages durent neuf semaines et débloquent le 22 septembre, le 5 janvier 1976 et le 5 avril 1976. Deux horaires sont possibles : stage A, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 heures 30 à 17 heures 30; stage B, lundi de 13 heures 30 à 17 heures 30, mardi et jeudi de 9 heures à 13 heures 30.

La participation financière peut varier de 150 à 900 francs selon les revenus.

★ Renseignements : U.F.C.S. formation continue, 4, rue Béragner, 13693 Paris, 314 (mardi et vendredi de 14 heures à 11 heures) : 272-11-26 ou 272-11-18.

★ Renseignements : U.F.C.S. formation continue, 4, rue Béragner, 13693 Paris, 314 (mardi et vendredi de 14 heures à 11 heures) : 272-11-26 ou 272-11-18.

★ Renseignements : U.F.C.S. formation continue, 4, rue Béragner, 13693 Paris, 314 (mardi et vendredi de 14 heures à 11 heures) : 272-11-26 ou 272-11-18.

★ Renseignements : U.F.C.S. formation continue, 4, rue Béragner, 13693 Paris, 314 (mardi et vendredi de 14 heures à 11 heures) : 272-11-26 ou 272-11-18.

## Avis de concours

- Préfecture de Loire-Atlantique.** — Un concours sur titres est ouvert à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale en vue de pourvoir un poste de médecin à temps complet du service de protection maternelle et infantile. Renseignements et inscriptions (avant le 30 août) à la D.D.A.S.S. de Loire-Atlantique, M.A.N., rue René-Viviani, à Nantes.
- Un concours pour le recrutement de deux cent soixante agents de constatation ou d'assistance stagiaires des impôts aura lieu le 15 octobre.** Renseignements et inscriptions, avant le 18 août, au centre régional d'études et de formation professionnelle de la direction générale des impôts, 15, rue Scribe, 75436 Paris Cedex 09; tél. : 742-42-80 (p. 336).
- Préfecture de Cher.** — Un concours sur titres pour le recrutement d'un médecin à temps complet de protection maternelle et infantile est ouvert. Renseignements et inscriptions (avant le 15 octobre) au secrétariat général de la préfecture du Cher.
- Préfecture de Haut-Rhin.** — Un concours sur titres est ouvert pour le recrutement d'un médecin à temps complet du service de protection maternelle et infantile.

## Transports

### Une carte d'abonnement unique pour tous les parkings de la capitale?

En réponse à une question écrite de M. Jean Legaret (Paris Avenir), conseiller de Paris, qui demandait la création d'une carte d'abonnement valable dans tous les parkings de la capitale, le préfet vient de répondre que cette mesure était à l'étude par l'Association des promoteurs et exploitants de parkings (Bulletin municipal officiel du 30 juillet).

« Il faudra beaucoup de temps avant que cette mesure puisse être appliquée », déclare M. Jean Legaret, président de l'Association. Une telle carte d'abonnement nécessiterait, toujours selon M. Legaret, une dépense de 10 millions de francs pour équiper la quarantaine de parcs de stationnement touchés par cette mesure. Il faudrait notamment installer un système électronique de contrôle pour répartir les recettes entre les différents sociétés privées gestionnaires de ces parcs.

Un tel investissement conduirait à une surcharge des prix des abonnements pratiqués dans les parcs de stationnement gérés par une même société (800 francs par an à la porte de Bagnolet, 3 000 francs dans les grands centres de la capitale).

Il existe actuellement quarante mille places de parking dans la capitale; 23 000 dans Paris, 17 000 à la périphérie.

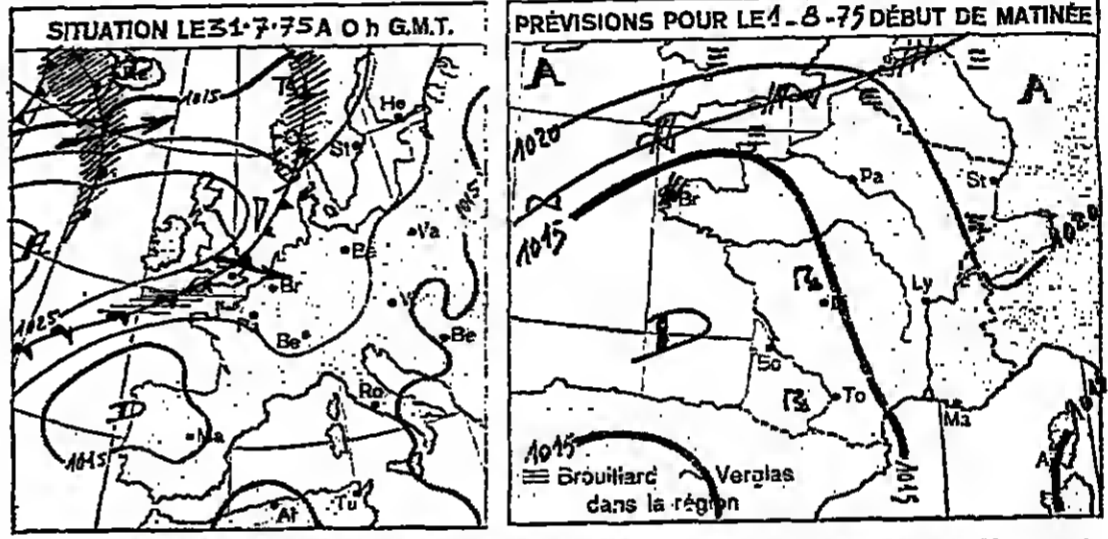
### Sur le réseau S.N.C.F. de la banlieue parisienne

#### RÉDUCTION UNIFORME DE 50 % POUR LES FAMILLES NOMBREUSES

Les familles nombreuses bénéficieront, désormais, à partir de trois enfants de moins de dix-huit ans — et quel qu'en soit le nombre — d'une réduction uniforme de 50 % sur les tarifs S.N.C.F. de la banlieue parisienne, annonce un décret paru au Journal officiel du 31 juillet.

Cette mesure est liée à la mise en vigueur, depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, de la carte unique de transport, dite carte orange. Il s'agit, en effet, d'appliquer les réglementations tarifaires de la S.N.C.F. sur celles de la R.A.T.P. Apparaissant, les usagers du rail bénéficieront de trois réductions : 50 % plus avant trois enfants de moins de dix-huit ans, 50 % à partir du quatrième enfant et 75 % à partir du sixième.

## MÉTÉOROLOGIE



— Lignes d'égalité hauteur de baromètre cotées en millibars (1 mb vaut environ 2/3 de mm)  
— Zone de pluie ou neige — averse — orage — Ssens de la marche des fronts  
— Front chaud — Front froid — Front occlus

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 31 juillet à 9 heures et le vendredi 1<sup>er</sup> août à 9 heures.

Des hautes pressions persisteront du large atlantique à la mer du Nord, tandis que les basses pressions relatives de la péninsule Ibérique s'étendront peu à peu vers le pôle de Gascogne et la France. Il se présentera une aggradation progressive de l'activité orageuse sur notre pays.

Vendredi, le temps sera ouvert, très nuageux des côtes de la Manche à la frontière belge avec, le matin, de faibles pluies et quelques bruyantes qui rétrograderont la visibilité, mais qui s'éclairciront dans la matinée. Sur le reste de la France, le temps sera nuageux et chaud pendant la nuit, mais il sera plus nuageux que les jours précédents. Le matin, du sud de la Bretagne et de la Normandie au Bassin aquitain, et le soir jusqu'à la Champagne et la vallée du Rhône. Dans cette zone, des orages se développeront; ils seront rares dans la matinée, mais plus nombreux et parfois forts, avec des rafales de vent, l'après-midi et le soir. Ces orages seront accompagnés de fortes loyales de coups de foudre, parfois sensibles. Cette activité orageuse pourra évoluer vers de fortes pluies dans la soirée et le lendemain.

Jeudi 31 juillet à 7 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris-Le Bourget de 1 009 millibars, soit 74 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 juillet; le second la minimum de la nuit du 30 au 31 juillet) : Biarritz, 28 et 20 degrés; Bordeaux, 33 et 18; Brest, 29 et 16; Clermont, 28 et 15; Chartres, 24 et 17; Clermont-Ferrand, 22 et 13; Dijon, 30 et 16; Grenoble, 31 et 13; Lille, 30 et 15; Lyon, 31 et 15; Marseille-Marignane, 32 et 21; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte d'Azur, 36 et 20; Paris-Le Bourget, 31 et 16; Pau, 32 et 19; Perpignan, 30 et 22; Rennes, 32 et 18; Strasbourg, 29 et 14; Tours, 32 et 18; Toulouse, 33 et 20; Ajaccio, 28 et 17; Boulogne, 25 et 20; Deauville, 27 et 18; Gisors, 29 et 14; Le Havre, 28 et 17; Metz, 29 et 17; Nancy, 29 et 12; Nantes, 33 et 21; Nice-Côte





# ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

## ENVIRONNEMENT

### LES DÉCISIONS DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL

#### Le gouvernement va pénaliser les voitures polluantes et bruyantes

Pas de relâche estivale dans la lutte pour un meilleur environnement. Multiplication systématique des espaces verts, pénalisation des voitures les plus polluantes par un rattachement de leur vignette, intégration du paramètre « qualité

de la vie » dans les zones industrielles, aide aux parcs régionaux et nationaux, tels sont les points forts des décisions prises par le Comité interministériel d'action pour la nature et l'environnement (CIANE), qui s'est réuni le 30 juillet.

Ce comité, dont les séances sont organisées deux fois l'an, groupe autour du premier ministre les ministres de sept départements ministériels, de la députation et du Plan. Il a la charge de répartir les crédits du Fonds interministériel d'action pour la nature et l'environnement (FIANE), masse de manœuvre qui se monte à 135 millions pour 1975.

La première tranche, répartie en ce mois de juillet, porte sur 60 millions. Comme à l'accoutumée, le comité a distribué un grand nombre d'opérations et sur l'ensemble du territoire. Ces « coups de pouce » exceptionnels auront des retombées importantes puisqu'ils vont toucher les collectivités locales, les particuliers et les administrations, autres que celle de la qualité du air, à engager des dépenses s'élevant à près de 37 millions.

Mais au-delà des crédits ainsi distribués, les décisions de principe prises par le CIANE sont surtout d'engagement politique dont il ne faut pas sous-estimer l'importance. Si l'on avait pu rapprocher à certains comités antérieurs d'avoir agi en simples distributeurs de crédits, le présent semble avoir donné une impulsion nouvelle à la politique de la qualité de la vie. Attributions financières et décisions de principe ont porté sur cinq grands chantiers : l'action dans les milieux naturels, le traitement des agressions, l'amélioration du cadre de vie, l'information et la formation.

#### ● ACTION DANS LES MILIEUX NATURELS : nouveaux observatoires de pollutions.

L'action dans les milieux naturels se voit attribuer près de 10 millions de francs. La protection des eaux continentales sera assurée par l'intervention de fourgons spéciaux en cas de déversements de produits toxiques ou de cours de transport. Cette mesure marine par l'extension en six nouveaux points du réseau d'observation de la mer. Des réseaux de mesure de la pollution atmosphérique seront installés à Lille, Nantes et Strasbourg.

#### ● LE TRAITEMENT DES AGRESSIONS : une réforme de la fiscalité automobile.

Le traitement des agressions (c'est-à-dire des polluants et des nuisances) a donné lieu à une mesure de principe à longue portée. Dans l'imposition des véhicules, on ne tenait compte jusqu'à présent que de la puissance théorique, dite fiscale. Le comité a décidé que le prix de la vignette sera fonction, désormais, de la puissance réelle. Cette mesure entrera en application progressivement à partir de 1976 à l'occasion d'une réforme d'ensemble de la fiscalité des véhicules.

Elle ne touchera que les voitures neuves et pénalisera les moteurs les plus bruyants et les plus polluants, c'est-à-dire les plus petits et les plus gros. Ainsi,

la puissance fiscale des voitures est partiellement fictive, car elle est actuellement fondée sur leur seule cylindrée, ce qui est un héritage de l'époque où celle-ci représentait la puissance réelle du moteur. Ce n'est plus le cas, et il faudrait y ajouter aujourd'hui la vitesse de rotation. La nouvelle puissance fiscale sera définie à partir de la puissance maximale des moteurs ou puissance au régime, qui est également une bonne mesure des nuisances produites. Ainsi, la Renault-12 était comptabilisée pour 7 chevaux fiscaux en vertu de sa cylindrée de 1.300 centimètres cubes. Or, comme elle ne développe que 34 chevaux en haut de régime, sa nouvelle puissance fiscale sera ramenée à 3 chevaux. Inversement, la Renault-12 Gordini était comptée pour 9 chevaux fiscaux, car elle fait 135 centimètres cubes. Comme en réalité elle développe 113 chevaux réels, sa nouvelle puissance fiscale sera haussée à 13 chevaux.

Cette mesure contribuera à l'Etat à 4 % des recettes qu'il tirait de l'imposition des voitures. Mais elle devrait se traduire par d'importantes économies de bruit, de pollution et de congestion.

#### ● PLUS DE TRUITES AUX ALÉVINCOURS DU CERN ?

Plusieurs cours d'eau proches de Genève ont été gravement pollués par une substance inconnue, le dimanche 27 juillet. Tant du côté français que du côté suisse, toute trace de vie végétale et animale a disparu sur plusieurs kilomètres. Les truites ont succombé par milliers.

Suspect n° 1 : le Centre européen de recherche nucléaire (CERN), dont les installations sont à cheval sur la frontière.

Il ont été attribués. Ils seront affectés à la construction de plusieurs stations d'épuration urbaines et industrielles, à la poursuite du sauvetage de l'étang de Berre et des cours d'eau du bassin du Doubs. Huit nouveaux départements vont être encouragés à ramasser les carcasses de voitures. Des crédits iront aux programmes de recherche et aux dispositifs de contrôle du bruit. Ceux-ci vont être rendus nécessaires par la parution prochaine d'un décret limitant les niveaux sonores d'un certain nombre d'appareils ménagers.

#### ● PROTECTION DU PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE : sauver les saumons.

La protection du patrimoine écologique met en jeu un plan quinquennal concernant la faune et la flore : inventaire de nos richesses, création de réserves et de « banques de gènes », réseau de surveillance continue, éducation du public en sont les points principaux. Un autre plan de cinq ans va être lancé pour sauver les saumons. Leur disparition dans les rivières françaises nous oblige à importer 10 000 tonnes par an, ce qui grève notre balance des paiements de près de 150 millions. Le comité a approuvé la création d'une fondation pour la sauvegarde de la Sologne. Les achats nécessaires au démarrage de la base littorale de loisirs de la base littorale de la réserve ornithologique située dans le parc régional de Lorraine ont été programmés.

#### ● L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE : des zones industrielles propres.

L'amélioration du cadre de vie. Elle passe d'abord par trois décisions de principe : l'animation dans les neuf villes nouvelles actuellement existantes va être favorisée ; dans le choix et l'aménagement de nouvelles zones industrielles, on portera désormais une attention particulière à l'environnement.

La désamiation de ces zones falsait jusqu'ici en fonction des seuls impératifs économiques et des terrains disponibles. On a abouti ainsi à de véritables aberrations, comme la zone industrielle de Marchoisheim (Bas-Rhin) ouverte en pleine forêt et toujours vide. La destruction du patrimoine naturel est irréversible, l'économie n'y a rien gagné.

L'avenir des groupes de travail réunissant les représentants des différents ministères, dont ceux de l'environnement, étudieront les dossiers beaucoup plus « écologiques ». Autre mesure d'avenir : des équipes mobiles offriront leur concours aux collectivités locales soucieuses de créer des espaces verts. D'une manière concrète, cinquante-trois opérations d'achat

et d'aménagement d'espaces verts vont recevoir au total plus de 25 millions de francs. Parmi les plus notables : port de passage à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), zone de loisir de 2 700 hectares à Miribel (Rhône), parc à Saint-Étienne, achat de 630 hectares du domaine de Sénécour en Corse, etc.

En attendant qu'ils soient pris en charge l'an prochain par les régions, les neuf parcs naturels régionaux gravement menacés par l'arrêt du financement d'Etat seront soutenus cette année encore. Les zones périphériques des grands parcs nationaux recevront plus de 7 millions. L'équipement des sentiers de randonnée en plusieurs régions de France sera encouragé et la création de la « grande traversée des Pyrénées » va démarrer, avec refuge et gîtes d'étapes.

#### ● INFORMATION ET FORMATION : recherches sur l'architecture.

L'information et la formation sont plus modestement pourvues (3,5 millions). Il s'agit d'encourager colloques et conférences sur l'architecture et l'environnement, d'aider plusieurs organismes d'initiation ou de formation comme l'Institut européen d'écologie de Metz, l'Institut de la Qualité de la vie passe aussi — et peut-être surtout — par l'éducation des Français.

MARC AMBROISE-RENDU.

#### PAS D'AMÉLIORATION DE LA POLLUTION EN BAIE DE SEINE AVANT 1978

(De notre correspondant.)

Le Havre. — La cure de la Seine sera longue et coûteuse. Il faudra attendre au moins 1978 pour en sentir les premiers effets. Et personne ne garantit que l'on retrouvera la pureté du fleuve et de son embouchure.

Telles sont les conclusions « réalistes » auxquelles sont parvenus les spécialistes de l'eau, et qu'ils ont exposées, le 30 juillet, à Honfleur aux écologistes et aux marins pêcheurs qui s'alimentent de la pollution croissante de la baie de Seine.

Une commission mixte, réunissant les experts de l'Agence de bassin Seine-Normandie et les municipalités du littoral, a étudié les mesures à prendre pour améliorer la situation. Elles ont été exposées par M. de Bourgoing, président de la commission, et par M. François Vallin, directeur de l'Agence Seine-Normandie.

Sur la côte les opérations « Orne propre » et « Risle propre » vont être continuées. Le Havre va créer un centre des déchets industriels liquides qui éliminera les huiles et les produits toxiques. Un autre centre de traitement sera construit en région parisienne.

Pour les rejets de phosphogypse, une usine utilisant ces résidus pour fabriquer des carreaux de plâtre est déjà construite. On pense également utiliser la gypse dans les sous-segements routiers. Mais ces coupes de train à la pollution satisfaisent-ils ceux de la profession même est menacée ?

J.-C. S.

## CONSTRUCTION NAVALE

### Vive opposition à La Seyne aux projets de fusion des grands chantiers

« En cas de fusion, d'importants licenciements sont à craindre », déclare le directeur général des Chantiers de La Seyne. Dans une interview accordée le mercredi 30 juillet au quotidien toulonnais « République », M. Marcel Berre, directeur général des Constructions navales et industrielles de la Méditerranée (CNIM), a fait prononcer contra tout projet de fusion avec les Chantiers de La Ciotat et les Chantiers de France-Dunkerque — l'un des deux grands groupes que le gouvernement souhaiterait voir se constituer avant la fin de l'année (le Monde, du 25 juillet). Le directeur des CNIM, en revanche, admet « la possibilité d'un renforcement de la collaboration existant entre les trois chantiers ».

De notre correspondant régional

Marseille. — Contre cette éventuelle fusion, ce qui se ferait, selon toute vraisemblance, au profit des Chantiers de La Ciotat, M. Berre a mis essentiellement en avant le dynamisme des CNIM depuis leur création, le 1<sup>er</sup> juillet 1968, sous l'égide du groupe Helec. « Les effectifs sont passés de deux mille six cents à vingt mille huit cents salariés, et la chiffre d'affaires n'a

été porté de 150 millions de francs à près de 1 milliard de francs. Le carnet de commandes de l'entreprise est supérieur aujourd'hui à 4,5 milliards de francs. Le développement continu de nos chantiers de construction de navires et de machines navales est la preuve de la confiance que nous inspirent nos clients. Les commandes de nos chantiers de construction de navires et de machines navales sont supérieures à celles de nos concurrents. C'est pourquoi nous ne pouvons accepter de nous voir réduits à un simple rôle de sous-traitant, ce qui entraînerait des licenciements sociaux ».

M. Berre pense cependant que la collaboration qui existe entre les trois chantiers industriels pourrait se renforcer, en particulier par le biais du CINFRAME (Comptoir inter-chantiers navals France Méditerranée), qui coordonne déjà leurs activités commerciales. « Cette société pourrait permettre, a indiqué le directeur des CNIM, de regrouper d'autres services, tel celui des achats. Alors qu'actuellement l'Etat s'efforce de renforcer les industries défavorisées, n'est-ce pas un pari aberrant que l'on veuille casser les liens d'une entreprise en pleine expansion qui ne licencie pas mais qui crée des emplois et réalise des bénéfices ».

Rentré la veille de Paris, M. Jean-Marie Robert, préfet du Var, a déclaré à son collègue : « En définitive, ce qui concerne les CNIM et leurs filiales les CIEL (Constructions et installations électriques du littoral), dont la prospérité et l'expansion ne se sont pas démenties depuis plusieurs années (rien) je suis autorisé à dire que (rien) ne leur sera imposé ».

Enfin, M. Ayméric Simon-Luzy, député U.D.R. du Var, a indiqué que son collègue avait saisi le président de la République et le premier ministre « pour leur demander de donner les plus grandes assurances aux travailleurs varois. Il considère, en effet, qu'il est dans le droit supérieur du taux de chômage de l'est de la France, aucune mesure n'étant en cause leur emploi ne doit être pris ».

GUY PORTE.

# LA VIE SOCIALE

## Libres opinions

### QUELLE « POLITIQUE DE LA FAMILLE » ?

par LOUIS CAUL-FUTY (\*)

Au cours de son voyage en Auvergne, le président de la République a traité dans son allocution à La Bourboule des questions de la famille. Il a notamment annoncé le développement d'une « politique de soutien à la famille ». Qu'est-ce à dire ? S'agit-il simplement de chercher à décrocher une certaine inégalité par les mesures prises en matière de libéralisation de la contraception, de l'avortement et de l'assouplissement des conditions du divorce ? S'agit-il, pour concrétiser cette volonté, au plus d'une incitation financière par une aide accrue en matière de prestations familiales ?

Le sort qui a été réservé, d'ailleurs, aux prestations familiales depuis leur création illustre parfaitement la volonté des gouvernements successifs et du C.N.P.F. d'utiliser ce secteur comme un terrain de manœuvre et de manipulation. Considérées successivement comme un surcroît au profit des travailleurs chargés de famille, voire comme un élément régulateur de la main-d'œuvre, puis comme le support d'une politique nataliste, les prestations familiales, sont devenues progressivement des prestations d'assistance que le pouvoir manipule à sa guise pour colmater les brèches d'une politique économique et sociale au service du profit.

Ce ne sont pas les « contrats de progrès » qui régleront l'avenir des prestations familiales alors que, dans le même temps, on continue à écarter des décisions les représentants des usagers, ni les augmentations successives de prestations, fussent-elles de 6 à 10 %, ou plus, alors que le pouvoir continue à laisser « pourrir » les ressources affectées aux prestations familiales ou à s'en servir à d'autres fins. A grand renfort de publicité, on crée des prestations nouvelles de plus en plus diversifiées mais réservées à une minorité de catégories sociales. C'est dans la logique d'un pouvoir et d'une société capitaliste qu'il faut chercher la règle du jeu.

Aujourd'hui, il est urgent d'aboutir à des mesures concrètes de simplification et d'efficacité :  
— 50 francs d'augmentation, immédiatement, pour chaque enfant, et dès le premier enfant ;  
— Indépendance des prestations sur le coût de la vie ;  
— Attribution de ces prestations liées à l'existence de l'enfant (dès la conception) et non plus à l'activité professionnelle ;  
— Versement dès le premier enfant et à tous les enfants, quel que soit leur rang dans la famille.

Il est évident aussi qu'une allocation couvrant réellement les besoins de l'enfant, et qu'une allocation de garantie de ressources parentales à toutes les familles du vivre décemment, entraînant parallèlement une réforme de la fiscalité, devront être l'aboutissement d'une refonte du système des prestations familiales.

Mais là n'est pas toute la politique familiale. Envisager le devenir de la famille par la mise en place d'une politique spécifique n'est pas chose aisée. C'est une tâche d'autant plus compliquée qu'il s'agit d'une institution, appelée par vocation à transmettre (vie, patrimoine, culture, physique...) et donc à conserver, ce qui lui attribue un caractère statique alors qu'elle se situe dans une société en évolution.

La famille n'est pas une entité autonome dans la société. Elle est en interaction permanente avec les autres institutions sociales et, d'autre part, il existe pas un modèle familial mais une diversité de groupes familiaux en fonction de leur structure, de leur rôle, de leur origine sociale, de leurs références philosophiques ou religieuses... Il ne s'agit donc pas aujourd'hui de définir une « politique familiale » mais de définir une politique de soutien à la famille, de façon à ce que les familles, conscientes des conditions de vie faites aux travailleurs et à leurs familles, conscientes des besoins économiques, sociaux, humains, correspondant à des biens réels et durables dont ces mêmes travailleurs ont besoin, conscients des mutations en cours et des aspirations profondes qui se manifestent aujourd'hui, de dégager des lignes d'action répondant à l'ensemble de ces besoins sociaux.

Cette politique correspond à assurer les conditions d'exercice du droit à la vie (logement, santé, culture, garantie de ressources, autonomie de l'individu), à reconsidérer l'urbanisme et l'environnement, en fonction de la communication et de l'espace, à assurer le développement de la vie collective par un autre système de consommation et des équipements collectifs, à déclencher la grappe familiale par la relation famille-institutions, et le retrait des rôles préétablis, etc. Quand on situe, comme nous, le combat revendicatif sur le terrain de la lutte des classes et dans la perspective d'une société socialiste et autogérée, on ne peut accepter, sous des prétextes divers, des orientations qui aboutissent en fin de compte à conforter la volonté du pouvoir de faire de la politique familiale un outil de maintien des rapports de dépendance.

Les seules options valables sont celles qui, attachées aux réalités quotidiennes, redonnent aux hommes, aux femmes, aux enfants, aux jeunes, aux couples, la possibilité de rapports sociaux qui ne portent plus la marque d'une société possessorie, égoïste et hostile. Il est évident que cette ligne politique passe par la mise d'une stratégie qui utilise la famille et ses réalités comme un outil pour perpétuer les rapports hiérarchiques et la répression. N'est-ce pas parce que cette société repose tout entière sur l'égoïsme et l'irresponsabilité de ceux qui possèdent, par rapport à ceux qui sont démunis, qu'elle cherche à préserver, par la famille, l'existence de certaines relations de solidarité sans lesquelles la société ne saurait survivre ?

Mais le pouvoir actuel peut-il construire une véritable politique dans une perspective globale, remettant en cause la société qu'il a contribué à faire ce qu'elle est ? Une société qui détruit l'individu en le cadrent dans des systèmes préétablis, et qui, paradoxalement, met en échec ses propres consultations tout en voulant les maintenir pour se perpétuer.

L'incohérence profonde du système économique actuel, incompatible avec les idéaux de justice, de liberté et d'autonomie de l'homme et du couple, valeurs cependant suffisamment proclamées dans les démocraties modernes, nous fait donc sérieusement de la dimension de l'actuel projet d'une « politique familiale ».

\* Secrétaires généraux de la Confédération nationale des associations populaires familiales.

## MONNAIES ET CHANGES

### LA CROISSANCE DE LA MASSE MONÉTAIRE EST RESTÉE MODÉRÉE EN MAI

La masse monétaire a connu une croissance très modérée au cours du mois de mai : 0,2 % contre 0,7 % en mai 1974. Corrigée des variations saisonnières, l'augmentation ressort à 0,7 %. Les souscriptions au Ventes nationales (émis à partir du 29 mai pour un montant de 5 milliards de francs) ayant contribué à ralentir le développement des disponibilités monétaires, plus spécialement des dépôts à vue dans les banques et des avoirs en comptes de chèques postaux.

● BERLIET : « Nouvelle déclaration de guerre de la direction aux libertés syndicales », estime la C.G.T. après la dénonciation par les dirigeants usines Berliet des accords sur les droits syndicaux.

● APRÈS L'INCENDIE DE L'ÉTABLISSEMENT FLODOR A FLAUCOURT (Somme), qui a causé mercredi 30 juillet, d'importants dégâts, la direction a annoncé qu'il n'y aurait pas de chômage technique pour le personnel permanent (environ cent cinquante salariés), mais une partie des cent cinquante contrats saisonniers serait résiliée.



حزب العمال

VIE SOCIALE

Libres opinions

POLITIQUE DE LA FAMILLE

par LOUIS CAUL-FUTY (\*)

Après son voyage en Auvergne, le président de la République a traité dans son allocution à La Bourboule de la politique de soutien de la famille...

Le président de la République a dû en convenir : les Français ne partagent pas son optimisme. Il a enfin admis que la France se trouve dans une situation économique difficile...

Il est vrai que le bilan d'une année de pouvoir de M. Giscard d'Estaing pèse lourd pour la grande majorité des Français : 1) Par rapport à juin 1974, le chômage total a doublé...

2) Depuis juin 1974, la hausse des prix, suivant l'indice officiel, atteint 12 %, 15 % d'après les syndicats. 3) La production industrielle s'est établie à un niveau inférieur de 15 % à celui de l'an dernier...

4) En mai, on a compté 1 180 entreprises en faillite ou en règlement judiciaire ; le secteur du bâtiment, gravement frappé par les restrictions de crédits, est le plus touché...

5) Le pouvoir a été obligé de reconnaître la baisse du revenu des paysans, dont l'endettement s'accroît alors qu'aucune garantie ne leur est donnée quant à l'écoulement de leurs productions...

6) Les jeunes, déjà victimes de la mauvaise organisation scolaire, confrontés à une nouvelle réforme de l'enseignement qui perpétue la ségrégation sociale, percutent, en septembre, dans une situation dramatique pour trouver un emploi...

7) Le chômage et l'inflation sont les fruits amers de la crise du capitalisme. Dans notre pays, la politique de classe de Giscard d'Estaing et de son gouvernement en aggrave les effets pour les masses populaires...

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

APRÈS L'INTERVIEW RADIODIPLÔMÉE DU CHEF DE L'ÉTAT

Le pouvoir a donné la preuve de son insuffisance dans la gestion des affaires publiques

affirme le parti socialiste

Après l'interview radiodiplômée de M. Giscard d'Estaing, le bureau exécutif du P.S. s'est réuni mercredi 30 juillet, a adopté la déclaration suivante :

Le président de la République a dû en convenir : les Français ne partagent pas son optimisme. Il a enfin admis que la France se trouve dans une situation économique difficile...

1) Par rapport à juin 1974, le chômage total a doublé ; au rythme actuel, on comptera au moins 1 500 000 demandeurs d'emploi à la fin de l'année...

2) Depuis juin 1974, la hausse des prix, suivant l'indice officiel, atteint 12 %, 15 % d'après les syndicats. 3) La production industrielle s'est établie à un niveau inférieur de 15 % à celui de l'an dernier...

4) En mai, on a compté 1 180 entreprises en faillite ou en règlement judiciaire ; le secteur du bâtiment, gravement frappé par les restrictions de crédits, est le plus touché...

5) Le pouvoir a été obligé de reconnaître la baisse du revenu des paysans, dont l'endettement s'accroît alors qu'aucune garantie ne leur est donnée quant à l'écoulement de leurs productions...

6) Les jeunes, déjà victimes de la mauvaise organisation scolaire, confrontés à une nouvelle réforme de l'enseignement qui perpétue la ségrégation sociale, percutent, en septembre, dans une situation dramatique pour trouver un emploi...

7) Le chômage et l'inflation sont les fruits amers de la crise du capitalisme. Dans notre pays, la politique de classe de Giscard d'Estaing et de son gouvernement en aggrave les effets pour les masses populaires...

LE P.S.U. : une nouvelle manœuvre.

Le parti socialiste unifié : « La situation de l'emploi, qui procède, à juste titre, les Français, est enfin reconnue comme grave. On admet même qu'elle sera critiquée à la rentrée de septembre-octobre. C'est ce que le P.S.U. ne cesse d'affirmer depuis près d'un an... »

À BRUXELLES, LES MILIEUX COMMUNAUTAIRES ont, dans l'ensemble, bien accueilli les propos du président de la République.

Le constat d'échec a été dressé par l'O.C.D.E. et la Banque de France ; croissance zéro, aggravation du chômage, poursuite de l'inflation...

UNE INTERVIEW DE M. KRASUCKI, SECRÉTAIRE CONFÉDÉRAL DE LA C.G.T.

« Ce qui ne sera pas fait au plan économique trouvera sa sanction au plan politique »

« Lors des entretiens qui ont eu lieu récemment entre le premier ministre et les organisations syndicales, la délégation de la C.G.T. est allée voir M. Chirac. Bien qu'il n'y ait pas eu de négociation... »

UNE NOUVELLE CAMPAGNE de poudre aux yeux

« Qu'attendez-vous de concret dans le régime actuel, sans les changements profonds que vous espérez en vue du programme commun ? »

RENFORCER LE MARCHÉ INTÉRIEUR

« Les revendications sociales les plus importantes sont en même temps des mesures efficaces pour réactiver l'économie et réduire le chômage. Les faits l'ont confirmé : le principal marché français, c'est la France... »

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

Table with 3 columns: Taux, Dollar, Deutsche marks, Francs suisses

LES RÉACTIONS PROFESSIONNELLES

P.M.E. : annoncer les mesures dès maintenant.

« Les déclarations du président de la République sur la situation économique nous ont moins surpris que les précédentes dans lesquelles il semblait ne pas apprécier à sa juste valeur la conjoncture... »

MODEF : pas un mot de l'agriculture.

« Le MODEF déplore que le président n'ait eu un mot de l'agriculture et de la crise qu'elle traverse. Il y a un grand risque que, lors de la session extraordinaire de fin août, l'agriculture soit oubliée ou réduite une fois de plus au rôle de monnaie d'échange... »

LA MONTÉE DES LUTTES REVENDICATIVES...

« Les conflits de ces derniers mois ont parfois donné l'impression qu'ils se terminent sans apporter les résultats attendus... »

...et l'unité d'action C.G.T.-C.F.D.T.

« Au lieu du bloc de toutes les autres centrales pour la collaboration de classes et contre la C.G.T., c'est aujourd'hui l'unité d'action C.G.T.-C.F.D.T. avec ses débats et son efficacité... »

RENFORCER LE MARCHÉ INTÉRIEUR

« Les revendications sociales les plus importantes sont en même temps des mesures efficaces pour réactiver l'économie et réduire le chômage. Les faits l'ont confirmé : le principal marché français, c'est la France... »

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

Table with 3 columns: Taux, Dollar, Deutsche marks, Francs suisses

Une opération en trompe l'œil

Tout au long de l'année, les salaires ont lutté pour la sauvegarde de l'emploi et la défense du pouvoir d'achat. Des centaines de conflits restent sans solution...

M. BUSSEREAU (Jeunes Giscardiens) : un facteur d'espoir.

M. Dominique Bussereau, président du mouvement Génération sociale et libérale (Jeunes Giscardiens) : « Nous sommes particulièrement satisfaits de la décision du gouvernement de mettre en œuvre une action vigoureuse de soutien à l'économie... »

CONJONCTURE

La hausse des prix de détail

Table with 3 columns: EN UN MOIS (juin 1975), EN SIX MOIS (juin 1975), EN UN AN (juin 1975)

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

Table with 3 columns: Taux, Dollar, Deutsche marks, Francs suisses

Une opération en trompe l'œil

à la violence publique ou privée. Plus que jamais s'impose le développement de l'action des travailleurs et de leurs syndicats. Le parti socialiste participe à leur combat et appelle à l'élargissement de l'union d'action...

UNE NOUVELLE CAMPAGNE de poudre aux yeux

« Qu'attendez-vous de concret dans le régime actuel, sans les changements profonds que vous espérez en vue du programme commun ? »

RENFORCER LE MARCHÉ INTÉRIEUR

« Les revendications sociales les plus importantes sont en même temps des mesures efficaces pour réactiver l'économie et réduire le chômage. Les faits l'ont confirmé : le principal marché français, c'est la France... »

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

Table with 3 columns: Taux, Dollar, Deutsche marks, Francs suisses

Justifieraient qu'on accorde un peu plus d'attention aux propositions de la C.G.T.

« Le développement du chômage peut-il conduire à un renversement du système ? C'est plus complexe que cela. Mais il est vrai qu'une société qui dit à sa jeunesse : « Je ne sais que faire de toi » se condamne elle-même... »

RENFORCER LE MARCHÉ INTÉRIEUR

« Les revendications sociales les plus importantes sont en même temps des mesures efficaces pour réactiver l'économie et réduire le chômage. Les faits l'ont confirmé : le principal marché français, c'est la France... »

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

Table with 3 columns: Taux, Dollar, Deutsche marks, Francs suisses

RENFORCER LE MARCHÉ INTÉRIEUR

« Les revendications sociales les plus importantes sont en même temps des mesures efficaces pour réactiver l'économie et réduire le chômage. Les faits l'ont confirmé : le principal marché français, c'est la France... »

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

Table with 3 columns: Taux, Dollar, Deutsche marks, Francs suisses

FINANCIÈRES ET CHANGES

À CROISSANCE DE LA MASSE MONÉTAIRE ET TAUX MODÉRÉS EN MAI

« Le bilan de la politique monétaire de l'année est satisfaisant. La masse monétaire a augmenté de 12,5 % en mai, ce qui est un bon résultat... »

« Les conditions de crédit sont favorables. Le taux d'intérêt des eurodevises est stable... »

# LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

## EMPLOI

### Plusieurs centaines de licenciements sont annoncés avant les départs en congé

Comme chaque année, au moment des départs en congés payés, certaines directions d'entreprise annoncent qu'à la rentrée elles seront dans l'impossibilité de reprendre tout leur personnel ou qu'elles sont obligées d'arrêter définitivement la production. Plusieurs centaines de licenciements viennent ainsi d'être annoncés.

Selon notre correspondant à Bordeaux, la direction des Bois de l'océan, filiale de la société américaine Soivay qui a décidé de renfermer à Vireux, près de Marseille, une cinquantaine d'ouvriers de l'entreprise de métallurgie Lorraine-Babcock (250 salariés) ont interrompu la circulation, durant une dizaine de heures, mercredi 30 juillet, aux abords de l'usine pour attirer l'attention sur les difficultés de cet établissement dont la direction a annoncé la fermeture probable.

A Magry-en-Vexin (Val-d'Oise), 130 emplois vont être supprimés d'ici le 1<sup>er</sup> septembre à la société RECAM (Rénovation de pièces de mécanique automobile) à la suite de désaccords entre la direction et la municipalité, qui reprochait la pollution d'une rivière, l'état « lamentable » des locaux et la non-régularisation des cartes de travail des immigrés (80 % des ouvriers).

L'usine était exploitée par la Cornouaille française, filiale de la société américaine Soivay qui a décidé de renfermer à Vireux, près de Marseille, une cinquantaine d'ouvriers de l'entreprise de métallurgie Lorraine-Babcock (250 salariés) ont interrompu la circulation, durant une dizaine de heures, mercredi 30 juillet, aux abords de l'usine pour attirer l'attention sur les difficultés de cet établissement dont la direction a annoncé la fermeture probable.

Dans le Finistère, la direction des Escaliers du groupe Ferris a annoncé au comité d'établissement la fermeture de l'usine qui employait jusqu'à présent 150 personnes. Le licenciement collectif devrait intervenir le 1<sup>er</sup> octobre, après deux mois de chômage technique alternant avec les congés payés.

### Après un an d'occupation de l'entreprise

### LES QUATRE-VINGT-DIX COUTURIÈRES D'INOSAF SERONT RÉEMBAUCHÉES

Les quatre-vingt-dix ouvrières de l'usine du groupe textile INOSAF d'Auzerre (Lot), qui occupent les locaux depuis le 18 juillet 1974 pour s'opposer à la liquidation de l'entreprise, seront toutes réembauchées le 1<sup>er</sup> septembre prochain par une nouvelle société, la Société française de confection couture.

Après la mise en règlement judiciaire, le 8 mai 1974, de l'usine d'Auzerre, les ouvrières avaient décidé avec l'adhésion du tribunal de commerce et l'appui de la C.G.T. — de reprendre la production le 31 août 1974, sous la responsabilité d'un syndicat.

C'est l'occupation du 28 juillet dernier du bureau de M. Soisson, maire d'Auzerre et secrétaire d'Etat aux universités, qui a précipité — plus d'un an après le dépôt de bilan — la solution de ce conflit. Le maire d'Auzerre affirme avoir obtenu des trois partenaires de la nouvelle société — la société Pierre-Balmait, la société des Créations Alexandrine Savin, la société de gestion COGEPINEX — la garantie de l'emploi des ouvrières d'INOSAF, des débouchés nécessaires et une aide exceptionnelle de l'Etat sous forme d'un prêt du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.).

Les trois cent quatre-vingts salariés de la Confection industrielle du Pas-de-Calais de Haisne-La-Basée, qui occupent les locaux de l'usine depuis le 18 juillet, pour s'opposer à sa fermeture, y ont décidé de reprendre la production, afin d'en faire la vente dans la région. Des quatre ateliers qui comptaient la C.I.P., deux — à Nouzeux-Mines et Houdain (Nord) — ont, en effet, été fermés en avril « pour cause économique », entraînant la grève des deux cents ouvriers licenciés. Les cent vingt ouvriers de l'atelier de Haisnebroucq (Nord) ont été congédiés le 22 juillet.

Par leur « production sauvage », les ouvrières de l'atelier de Haisnebroucq entendent démontrer que l'entreprise est « viable » et contrairement à l'avis donné par l'expert judiciaire.

## A L'ÉTRANGER

### M. Paolo Baffi succède à M. Guido Carli à la tête de la Banque d'Italie

De notre correspondant

Rome. — Le conseil supérieur de la Banque d'Italie, réuni mercredi en session extraordinaire, a pris acte de la décision de M. Guido Carli d'abandonner son poste de gouverneur à partir du 19 août. Cette démission sera émise par le prochain conseil des ministres. C'est M. Paolo Baffi, directeur général de la Banque d'Italie, qui a été désigné pour remplacer M. Guido Carli.

La responsable honoraire de succéder au légendaire Guido Carli, scholasticus, on pourrait dire tout naturellement, à M. Paolo Baffi, directeur général de la Banque d'Italie. Il a soixante-quatre ans. Vêtu continuellement de sombre et portant des lunettes fumées, on ne lui connaît aucune passion (Guido Carli avait celle des voyages). Il parle le moins possible, et toute sa carrière s'est déroulée à la Banque d'Italie où il est entré à l'âge de vingt-cinq ans. Il a gravi des échelons tous les échelons de la voie hiérarchique. M. Paolo Baffi a une certaine expérience des rapports internationaux puisqu'il a assumé quelques missions à l'étranger et occupé les fonctions de

gouverneur adjoint de la Banque mondiale. Lors des conférences monétaires internationales, sa connaissance parfaite de l'anglais, du français et de l'allemand a toujours été appréciée.

Politiquement M. Paolo Baffi est défini du même un peu dédaigneux « libéral laïque ». Ce n'est pas un homme de parti, même si on lui prête une grande sympathie pour le vice-président du conseil M. Ugo La Malfa, républicain, sempiternelle Cassandre de l'économie italienne. M. Guido Carli prenait plaisir à alerter la presse et l'opinion publique sur la nécessité de telle ou telle mesure, sur le danger de telle ou telle décision d'ordre économique adoptée par le gouvernement. Il y avait un style Carli. Quel sera le comportement de M. Paolo Baffi ? Prendra-t-il la relève ou, au contraire, ve-t-il se maintenir définitivement dans l'ombre ?

## FISCALITÉ

### Le rapport Monguilan sur la taxation des plus-values a été remis à M. Fourcade

Le rapport sur la taxation des plus-values, établi par une commission d'indépendants dont la présidence avait été confiée à M. Daniel Monguilan, premier président à la Cour de cassation, vient d'être remis à M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, avec un mois de retard sur la date prévue.

Ce dépassement n'aura pratiquement pas de conséquences, puisque ce n'est pas avant le printemps 1976 que l'Assemblée nationale sera saisie d'un projet de loi élaboré en fonction de ce rapport, l'avis du Conseil économique ayant été sollicité extrêmement tôt, sans doute au mois d'octobre.

L'idée générale du rapport Monguilan est de taxer l'ensemble des plus-values réalisées en France (le Monde du 8 juillet 1975). Bien que les rapporteurs aient voulu se borner à un travail de réflexion et à la constitution d'un catalogue des solutions éventuelles, à sa lecture plusieurs points paraissent déjà acquis :

Les plus-values ne seront taxées que si elles sont effectives, c'est-à-dire à l'occasion d'une transaction ;

Il sera tenu compte de l'évolution monétaire dans le calcul de la plus-value réelle ;

Les moins-values pourraient être déduites des plus-values.

La commission s'est tout particulièrement penchée sur la taxation des plus-values sur les valeurs mobilières en s'inspirant des exemples anglais et américains. Cet intérêt suscite l'inquiétude des milieux financiers, qui redoutent que le poids de l'imposition ne retombe plus fortement sur des biens dont l'évaluation ne laisse aucune place à l'impression du fait de la cotation en Bourse. Les transactions sur les terres, biens immobiliers et objets d'art dont, non seulement, il y a eu des innovations apparentes accompagnées de dessous de table.

Traitant des modalités d'imposition (barème spécifique ou barème de droit commun), la commission a laissé à l'appréciation du gouvernement le choix final qui favorisera, sans doute, puisqu'il devra concilier simplicité, justice et efficacité, éléments fort contradictoires en matière de fiscalité.

LE CONSEIL INTERMINISTREL SUR LES STRUCTURES DE L'INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE EN FRANCE, qui était initié le 20 juillet, se tiendra le mercredi 6 août à 11 heures à l'Élysée.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU CENTRE FRANÇAIS DU COMMERCE EXTERIEUR est M. Pierre Loygue, P.-D.G. des Chantiers de l'Atlantique. Il remplace au C.F.C.E. M. Louis Devaux, qui occupait ce poste depuis avril 1972. Agé de soixante ans, M. Loygue est membre du Conseil économique et social.

RETRAITE DES COMMERÇANTS. — Le C.I.D.-U.N.I.T.I. a décidé de demander à ses adhérents de suspendre le versement des cotisations dues au titre de conjoint. Le C.I.D.-U.N.I.T.I. reproche au gouvernement d'avoir démissionné les décisions des gestionnaires de créer un régime en faveur des conjoints, en étendant à tous les conjoints le cotisation qui, selon l'organisation, aurait dû être limitée aux seuls commerçants mariés.

## AIDE AU TIERS-MONDE

### OUVERTURE DU « TROISIÈME GUICHET » DE LA BANQUE MONDIALE

Le « troisième guichet » de la Banque mondiale, dont la création a été décidée début juin lors des dernières réunions du Fonds monétaire international, entre en fonction, a annoncé mercredi un communiqué de la Banque mondiale. Ce mécanisme permettra aux pays pauvres de recevoir des prêts des conditions internationales et les conditions les plus favorables de développement.

Les opérations du « troisième guichet » seront subventionnées grâce à un Fonds de bonification des intérêts, qui permettra de compléter les intérêts dus à la banque par les emprunteurs. Les ressources de ce fonds doivent être assurées par les gouvernements sur une base volontaire. À ce jour, pour la communication, neuf pays ont annoncé, sous réserve de l'approbation de leur Parlement, leur intention de verser des contributions au Fonds, pour un

montant total équivalent à 117 millions de dollars. Ce sont l'Arabie Saoudite, le Canada, le Danemark, le Koweït, la Norvège, les Pays-Bas, le Qatar, le Royaume-Uni et le Venezuela. Cette somme permet de subventionner un ensemble de prêts du troisième guichet, estimé à 500 millions de dollars. Des contributions supplémentaires sont attendues au cours de l'exercice annuel qui se terminera le 30 juin 1976.

UNE CONVENTION pour l'exploitation des gisements d'uranium de Mauritanie a été signée le 25 juillet par le président Mokhtar Ould Daddah avec des représentants du Commissariat français à l'énergie atomique et le président de la Uro Uranium development. L'Etat mauritanien sera majoritaire à 51 % dans l'exploitation des gisements. — (Reuters)

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### CODETEL

Dans une lettre aux actionnaires, le président-directeur général, M. Jean Gheret, souligne comme un événement le succès de l'emprunt de 500 millions de francs lancé le 2 juin dernier et qui a été couvert en vingt-cinq heures.

Un autre événement important intervenu depuis l'assemblée a été l'accord conclu avec l'administration des P.T.T. pour un nouvel ensemble de contrats correspondant à des marchés d'équipement téléphonique à passer en 1975 et 1976, la total prévu étant de 700 millions de francs. La tranche 1975 est déjà maintenue élevée, celle de 1976 le sera prochainement.

Vous avez été informés par la presse du programme téléphonique complémentaire important décidé fin juin, le plus grand investissement complémentaire ne concernent pas directement les qu-

tre sociétés de financement privé créées de 1970 à 1973 puisque les investissements ne passent pas par de nouveaux appels à l'épargne publique ; mais CODETEL devrait en bénéficier en résultant d'un 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> accroissement de volume de l'activité téléphonique supérieur aux prévisions de 1971, donc, par le jeu de nos indexations, des majorations de nos livrets.

### L'ORÉAL

Le chiffre d'affaires consolidé de L'Oréal et de ses filiales françaises et étrangères s'est élevé, au cours des six premiers mois de l'exercice 1975, à 1 648,5 millions de francs, contre 1 646,5 millions de francs pour la même période en 1974.

A données comparables, c'est-à-dire à taux de change identiques, les entrées de consolidation, la progression par rapport au premier semestre 1974 est de 16,3 %.

### ÉPARGNE-VALEUR

An 30 juin 1975, le capital de la société s'élevait à 240 720 000 F. En tenant compte des produits courants et des acquisitions (53 543 700 F), le capital s'élevait à 294 263 700 F. Le total des actions en circulation est de 1 310 100 actions.

La répartition de l'actif net au 30 juin était la suivante :

- Obligations françaises 34,63 % ;
- Actions françaises 33,78 % ;
- Obligations étrangères 2,61 % ;
- Actions étrangères 27,98 % ;
- Autres éléments d'actif 3,97 %.

Il est rappelé qu'il a été mis en paiement, par les actionnaires, un dividende net de 1,60 F par action, auquel s'ajoute un crédit d'imposition de 1,80 F, correspondant à un dividende global de 3,40 F pour l'exercice 1974.

### ÉPARGNE-CROISSANCE

An 30 juin 1975, date de clôture du compte de gestion, l'actif net était évalué, en tenant compte des produits courants et des acquisitions (1 159 500 F) à 247 643 000 F. Le total des actions en circulation est de 801 697 actions en circulation à cette date s'établissant ainsi à 477,75 F.

Le conseil d'administration a examiné les comptes de l'exercice et décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée dans les meilleurs délais, la mise en distribution d'un dividende net de 19,83 F par action, auquel s'ajoute un crédit d'imposition de 3,07 F, soit un dividende global de 22,90 F.

En fin d'exercice, la répartition de l'actif net était la suivante :

- Obligations françaises 26,38 % ;
- Actions françaises 14,52 % ;
- Actions étrangères 53,28 % ;
- Autres éléments d'actif 5,82 %.

### LE GOUVERNEMENT ITALIEN CHERCHE A RELANCER L'ÉCONOMIE AVANT LA RETRÉE D'AUTOMNE

(De notre correspondant.) Rome. — Le gouvernement a prévu le déblocage de 300 milliards de lire destinés à relancer l'économie. Il s'agit d'aller vite pour éviter une rentrée sociale chaude après les grandes vacances. Une partie de ces 300 milliards sera consacrée à l'exportation. L'autre étant prélevée sur le marché financier.

Les secteurs qui profiteront le plus de ces déblocages seront : l'industrie, la construction, l'agriculture, les transports et l'exportation. C'est sans doute l'aide à l'exportation, essentielle pour l'équilibre de la balance commerciale, qui posera le plus de difficultés. À la place de subventions plus ou moins déguisées, M. Agnelli, président de la Confindustria, a demandé un allègement substantiel des charges sociales des entreprises travaillant pour l'exportation, et qui sont deux fois plus élevées que dans les autres pays du Marché commun (40 % de la masse salariale).

Ce plan de relance uniquement basé sur des moyens financiers a été accueilli sans enthousiasme, mais aussi sans animosité, par les syndicats.

(Interim.)

### LE JAPON RÉDUIRAIT SON TAUX D'ESCOMPTE À LA MI-AOÛT

Tokyo (Agnès). — Le gouverneur de la Banque du Japon, M. Teichiro Morinaga, a annoncé mercredi son intention de réduire prochainement le taux d'escompte officiel. Il n'a pas indiqué de date précise pour la mise en œuvre de cette mesure, mais il a déclaré qu'il voulait que la décision soit prise au cours de la réunion hebdomadaire du comité exécutif de la banque, le 12 août. Le nouveau taux d'escompte serait effectif dès le lendemain, à-t-il précisé.

Le taux japonais avait atteint 9 % en décembre 1973. Puis il était descendu à 7 % la semaine précédente, qui avait été le dernier jour de la séance, avant d'être ramené à 8 % le 1<sup>er</sup> août. Le nouveau plan de relance de l'économie pour début septembre.

### sortir de la crise

sans aggraver l'inflation !... Pour y croire, lisez le livre de Jacques VILLEMENOT RELEVER LES DÉFIS Problèmes d'aujourd'hui

Séjour à la Pensée Universelle, 7, rue des Carmes - 75005 Paris Un livre dont la presse ne parle pas.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE  
Société Algérienne de Réalisation des Industries légères  
ALRIL - FILIALE DE LA SONATRACH  
49, rue des Fusillés - ALGER

### AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° 02/75

La Société Algérienne de Réalisation des Industries Légères lance un appel d'offres international pour la fourniture des équipements de chantier et d'ouvrage divers suivants :

- 1) Equipement mobile de service ;
- 2) Equipement de manutention et de levage ;
- 3) Groupes électrogènes, groupes de soudage et compresseurs d'air ;
- 4) Equipement de Génie Civil et Bâtiments ;
- 5) Outillage outillage divers ;
- 6) Outillage individuel ;
- 7) Appareils de mesure et de contrôle de topographie et électrique.

Les soumissionnaires sont invités à retirer les cahiers des charges au siège d'ALRIL, 49, rue des Fusillés, ALGER.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
DIRECTION DE LA PLANIFICATION  
ET DE L'ORIENTATION UNIVERSITAIRES  
Sous-Direction des Constructions et des Équipements

### AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

(PUBLIÉE)

Un Appel d'Offres International est lancé en vue de la fourniture d'équipements destinés au Centre de Calcul de l'Université Scientifique et Technique d'Alger pour le lot suivant : U.S.T.A. Lot 1-8.

Les dossiers de soumission peuvent être retirés à compter de la parution du présent Avis d'Appel d'Offres International au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Direction de la Planification et de l'Orientation Universitaires, Sous-Direction des Constructions et des Équipements, 1<sup>er</sup> rue Attar Bachir Piche du 1<sup>er</sup> Mai, Alger.

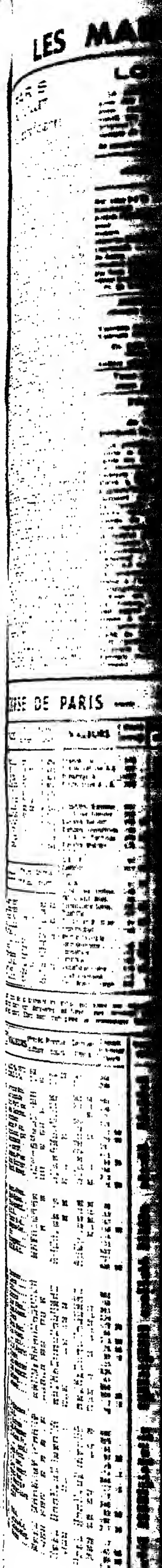
## SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE	ACTAREA	COTIF O LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.A.	ACTIENS SELECTIONNÉS	RESERVES (NON-SEPARABLES-SEPARÉS)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Valeurs de croissance	Obligations françaises	Valeurs étrangères sélectionnées	Pagements immédiats	Valeurs étrangères sélectionnées
Situations au 30-6-1975					
Nombre d'actions émises	234 375	270 102	864 228	528 400	1 370 651
Actif net (en millions de F)	24,12	-36,25	78,50	73,73	140,28
répartis comme suit :					
a) France :					
oblig. classiques	7	84,7	16,3	12,5	17,7
oblig. convertibles	7	0,5	12,9	12,3	10,7
actions	29,3	néant	42,9	49,7	22,7
b) Étranger :					
actions et oblig.	31,2	néant	21,2	12,8	46,4
c) Disponibilités	10,3	8,5	6,7	6,7	2,5
Valeur liquidation	F 102,28	F 134,22	F 134,30	F 138,54	F 108,51

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

- SOCIÉTÉ SEQUANAISE DE BANQUE : 370, rue Saint-Honoré, 75002 Paris CEDEX 01 Tél. : 361-83-44, TOUR ASSUR, Quartier Louis Blanc, CEDEX 14, 75003 Paris Le Défense : Tél. : 766-16-10, à Paris et agences de province.

- CREDIT UNIVERSEL : 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 231-36-86, 10, avenue Gabriel-Paris, 75100 Argenteuil. Tél. : 901-63-52, 149, route de la Reine, 92100 Boulogne. Tél. : 03-68-30, et dans ses agences de province.



LES MARCHÉS FINANCIERS

Handwritten note in a box: "سكنا في السوق"

AIDE AU TIERS-MONDE

LA VERTURE DU "TROISIEME GUICHET" DE LA BANQUE MONDIALE
Le montant total... 117 millions de dollars...

UNE CONVENTION... exploitation des gisements... M. Daddah...

FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CODETEL... Les sociétés de... L'OREAL... EPARGNE OBLIGATAIRE... EPARGNE INTER...

PARIS 30 JUILLET

Ventes bénéficiaires
Après trois jours de hausse, la baisse a fait sa réapparition ce mercredi à la Bourse de Paris.

Le premier semestre de l'année en cours a été particulièrement favorable au marché financier de Paris. Le montant total des émissions de valeurs mobilières en France...

LONDRES

Le marché est indécis, ce jeudi, avec des fluctuations dans les deux sens: recul des industriels, notamment les électroniques, et les financières; stabilité des banques, des tabacs et des mines d'or.

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

NEW YORK

Reprise technique
Une reprise technique a été enregistrée mercredi à Wall Street après dix séances consécutives de hausses.

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

VALEURS

Large table with multiple columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various international stocks and their prices.

BOURSE DE PARIS - 30 JUILLET - COMPTANT

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists gold prices.

COTE DES BILLES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists bill prices.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists gold prices.

COTE DES BILLES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists bill prices.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists gold prices.

COTE DES BILLES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists bill prices.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists gold prices.

COTE DES BILLES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists bill prices.

# Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

- 2-3. LA CONFÉRENCE D'HELSINKI
4. EUROPE
5. ASIE
6. AMÉRIQUES
7. AFRIQUE
8. POLITIQUE
9. ÉDUCATION
10. RELIGION
11. PRESSE
12. JUSTICE
13. FAITS DIVERS

**LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES**  
Pages 9 à 12

**LE FEUILLETON** de P. Polrot-Delpech. **Font-bleu.**  
**LITTÉRATURE CRITIQUE :** Deux rétros, Michel Butor et Roger Calblot. Le congrès des Lettres à Tale. **LIVRES SUR LA JUSTICE :** La rite d'accusé et le métier d'avocat. **ESSAIS :** Karl Kraus, l'indécence. **LE MONDE A TRAVERS LES LIVRES.**

12. FEUILLETON
13. SPORTS
14. MODE
15. SPECTACLES
16. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
- 17 à 20. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

**LIRE ÉGALEMENT**  
**RADIO TELEVISION (14)**  
**ADONNES :** classes (17); **Actualités :** Carnet (13); **Journal officiel :** (16); **Radio nationale :** (15); **Météorologie :** (18); **Météo croisée :** (16); **Finances :** (21).

Europcar, première chaîne européenne de location de voitures : 645.21.25

## SUR LES ROUTES DES VACANCES

### Le plus long week-end

Le plus long week-end de l'année commence vendredi. La fin de semaine coïncidant cette année avec la fin du mois ce sera le grand déménagement des vacances sur les routes. Dans les gares, les aéroports où ceux qui rentrent vont parler ceux qui partent. On parle de deux millions de « rentrants » et de cinq millions de « partants ».

Les dispositifs habituels sont installés notamment sur les routes où les embouteillages risquent d'être les plus importants parce que les plus fréquentés. Trente-cinq mille policiers, gendarmes ou G.R.S. sont mobilisés, des itinéraires de délestage sont ébauchés en particulier en direction du Sud. Pour tenter de répondre à l'imprévisible, de Tours à la frontière espagnole un système de « signalisation à indications variables » a été mis en place. On peut partout enfin on rappelle les conseils de prudence comme vient de le faire le secrétaire général du comité interministériel de la sécurité routière.

Pour réduire au maximum les risques d'accidents, écrit-il, il faut donc :

- Respecter les limitations de vitesse (90 kilomètres à l'heure sur toutes les routes; 110 kilomètres à l'heure sur les routes à deux chaussées séparées par un terre-plein central; 130 kilomètres à l'heure sur les autoroutes aménagées).
- Attacher sa ceinture de sécurité. En 1974, mille deux cent dix-neuf personnes ont eu la vie sauve parce qu'elles portaient leur ceinture; à l'arrière de la voiture, à l'avant, ils risquent d'être blessés sinon tués en cas de coup de frein brutal ou de collision.
- Oublier la « moyenne ». Il est recommandé de faire une pause tous les 200 kilomètres environ. Cette halte permet de pomper la jante, de vérifier l'état des pneus, de se rafraîchir, de se débarrasser des déchets accumulés et de profiter de cet arrêt pour nettoyer le pare-bris; l'été, il est conseillé par les autorités de ne pas conduire à l'obscurité.
- Ne pas surcharger le véhicule. Les bagages placés sur une galerie de toit doivent être fortement arrimés; à l'arrière, le chargement est interdit afin d'éviter les changements intempestifs de direction qui peuvent provoquer des collisions.
- Et, surtout, avant de partir, il importe de faire vérifier le bon état des organes de sa voiture : freins, suspension, éclairage, pneumatiques.

## M. BILLOTTE S'EST ENTRETENU AVEC M. CHIRAC

M. Pierre Billotte, député U.D.R. du Val-de-Marne et président du Mouvement pour le socialisme par la participation, a été reçu comme chaque mois, mercredi 30 juillet, par M. Jacques Chirac à l'hôtel Matignon. M. Billotte a insisté sur un nom de son mouvement sur les problèmes du chômage, du soutien à l'économie et de la réforme de l'entreprise.

M. Chirac a approuvé certaines dispositions destinées à relancer les travaux d'urbanisme du Nouveau Crétail (M. Billotte est maire de Crétail).

A B C E F G H

## LE « CHANGEMENT DE CAP » ÉCONOMIQUE

### M. Mitterrand estime que le gouvernement doit engager sa responsabilité devant le Parlement

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a présenté à la presse, jeudi matin 31 juillet, « quelques observations » sur la déclaration télévisée de M. Giscard d'Estaing.

« Première constatation », a dit M. Mitterrand : « En demandant de changer de cap, M. Giscard d'Estaing a reconnu qu'il était trompé, non seulement à l'occasion de sa dernière conférence de presse sur l'appréciation de la situation économique, mais aussi dans les orientations générales de la politique suivie depuis cinq ou six ans. »

Le premier secrétaire du P.S. a rappelé qu'il avait déjà à plusieurs reprises opposé aux déclarations et prévisions officielles un certain nombre de données qui, ont, dit-il, été confirmées. « Tout cela pouvait être prévu, a-t-il dit. Restait à décider. »

Deuxième observation : « A partir du moment où M. Giscard d'Estaing juge la situation si sérieuse (...), alors il n'y a pas de temps à perdre (...). Toutes les données sont connues. Pourquoi attendre la mi-septembre pour proposer et décider? Ce retard fera au moins trois cent mille chômeurs de plus. C'est jouer, quelques légères avec les difficultés des Français. C'est faire payer cher les incertitudes du gouvernement et de la majorité. »

En troisième lieu, à partir du moment où l'on envisage de nouvelles structures, « on doit, bien entendu, proposer un contenu politique et social nouveaux (...). Il ne serait pas concevable que le plan gouvernemental ne prévoit pas de réformes structurelles touchant à des points aussi essentiels que l'exercice et même l'existence des grands monopoles, le maintien des privilèges de l'argent, l'amorce d'une réforme fiscale (...). »

Le premier secrétaire du P.S. a défini ainsi l'attitude des dirigeants socialistes : « Anticiper la crise. Ils ont échoué. Ils ont vu

## A Saint-Cloud

### FEU DE CAVE ET EXPLOSION : HUIT POMPIERS BLESSÉS

Huit sapeurs-pompiers et quatre autres personnes ont été blessés, ce jeudi 31 juillet, peu après 11 heures, lors d'une explosion provoquée par un feu de cave dans un immeuble situé 33, avenue du Maréchal-Foch, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

M. Hervé Terrace, rédacteur depuis onze ans au Canard enchaîné, vient de quitter cet hebdomadaire à la suite d'un différend qui l'a opposé à son directeur, M. Roger Fressoz.

Dans Charlie-Hebdo, M. Terrace explique qu'il a quitté le Canard enchaîné parce qu'il n'y a « accepté pas la censure ».

## LA HAUSSE DU DOLLAR SE POURSUIT : 4,38 F

Le mouvement de hausse du dollar a repris jeudi matin sur tous les marchés des changes, après l'accalmie qui avait suivi la vive poussée du mardi 29 juillet, déclenchée par l'annonce d'un excédent des États-Unis à Paris, la monnaie américaine, revenue mercredi de 4,71 F à 4,35 F, a dépassé 4,38 F à 4,38 F, elle s'est élevée jusqu'à 4,38 F, au plus haut niveau de l'année, de même qu'à Zurich, où elle a dépassé 2,71 S.

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République a annoncé, le mercredi 30 juillet, un remaniement de son cabinet. Douze portefeuilles changent de titulaire et deux ministres d'État accèdent au poste de ministre en titre. Toutefois, les observateurs, qui s'attendaient à un profond renouvellement du cabinet, ont été surpris sans doute de voir le remaniement toucher de nombreux portefeuilles, mais on enregistre un seul départ : pour raison de santé — celui de M. Gilles Biscaz, ministre des ressources naturelles, et un seul nouveau venu, à un poste secondaire d'ailleurs. Le premier ministre reconnaît lui-même que les permutations sont un changement majeur d'orientation.

Dans les ministères-clés, M. Gérard Levesque, vice-premier ministre, passe des affaires inter-gouvernementales à la justice. Il sera remplacé par M. François Clouquier, ancien ministre de l'éducation. M. Choquet, qui abandonne la justice, prend en charge l'éducation.

On notera également la nomination d'un « solliciteur général » (calculé sur le titre anglo-américain de « solicitor general »), M. Fernand Lalonde, dont les fonctions étaient exercées auparavant par le ministre de la justice. M. Lalonde sera plus particulièrement responsable des forces de police et des poursuites criminelles. M. Bourassa a annoncé que cette nomination constituait une étape vers la création éventuelle d'un ministère de l'Intérieur.

Enfin, on note l'échange de portefeuilles entre M. Jean-François Allier, ministre des communications, et M. Denis Hardy, ministre des affaires culturelles. Il s'agit d'un échange de portefeuilles. M. Hardy, ministre de la conférence fédérale provinciale sur les communications, qui a repoussé la revendication du Québec d'avoir compétence en ce domaine. M. Allier a demandé alors que le Québec définisse clairement ce qu'il entendait par « souveraineté culturelle », une formule chère à M. Bourassa. Ce dernier, qui se refuse à définir ce qu'il entend par « culture », n'en dénonce pas moins, dimanche dernier 27 juillet, devant des jeunes libéraux, l'entêtement du gouvernement fédéral en la matière. Selon lui, il est entièrement persistant, les Québécois pourraient être contraints de choisir entre culture et niveau de vie.

Le numéro du « Monde » daté 31 juillet 1975 a été tiré à 496 198 exemplaires.

## Le voyage de M. STIRN

### LE MAIRE DE POINTE-A-PITRE EXPRIME SON MÉCONTENTEMENT

Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi 30 juillet, le docteur Bangou, maire communiste de Pointe-à-Pitre, a sévèrement critiqué les conditions dans lesquelles venait de se dérouler le voyage en Guadeloupe de M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer. Il a estimé notamment de ce que la municipalité et lui-même n'aient pas été mis au courant du programme de la visite ministérielle ni tenus informés de l'itinéraire qui devait parcourir le cortège officiel.

M. Bangou a notamment exprimé sa surprise de voir le ministre être baloté par des banderoles et guirlandes, ce qui n'est pas conforme à la dignité d'un ministre, et d'avoir appris que sur municipalité et sur territoire à la fois, il n'avait été ni invité, ni reçu, ni salué, ce qui est contraire à l'équité et à la justice.

Le maire de Pointe-à-Pitre a souligné ce propos que ces banderoles et ces pancartes avaient été mises en place à son insu par un certain nombre de militants « à l'origine de bagarres avec des membres de l'Union des jeunes communistes » de l'île. On a vu, dit-il, des banderoles avec l'inscription : « Contre la déportation, contre le chômage, pour l'autonomie ».

Ces bagarres, selon le maire, auraient fait plusieurs blessés parmi les jeunes communistes, qui auraient été, a-t-il dit, malmenés par la police.

## Au Canada

### M. BOURASSA REMANIE LE GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS

Ottawa. — M. Robert Bourassa a annoncé, le mercredi 30 juillet, un remaniement de son cabinet. Douze portefeuilles changent de titulaire et deux ministres d'État accèdent au poste de ministre en titre. Toutefois, les observateurs, qui s'attendaient à un profond renouvellement du cabinet, ont été surpris sans doute de voir le remaniement toucher de nombreux portefeuilles, mais on enregistre un seul départ : pour raison de santé — celui de M. Gilles Biscaz, ministre des ressources naturelles, et un seul nouveau venu, à un poste secondaire d'ailleurs. Le premier ministre reconnaît lui-même que les permutations sont un changement majeur d'orientation.

Dans les ministères-clés, M. Gérard Levesque, vice-premier ministre, passe des affaires inter-gouvernementales à la justice. Il sera remplacé par M. François Clouquier, ancien ministre de l'éducation. M. Choquet, qui abandonne la justice, prend en charge l'éducation.

On notera également la nomination d'un « solliciteur général » (calculé sur le titre anglo-américain de « solicitor general »), M. Fernand Lalonde, dont les fonctions étaient exercées auparavant par le ministre de la justice. M. Lalonde sera plus particulièrement responsable des forces de police et des poursuites criminelles. M. Bourassa a annoncé que cette nomination constituait une étape vers la création éventuelle d'un ministère de l'Intérieur.

Enfin, on note l'échange de portefeuilles entre M. Jean-François Allier, ministre des communications, et M. Denis Hardy, ministre des affaires culturelles. Il s'agit d'un échange de portefeuilles. M. Hardy, ministre de la conférence fédérale provinciale sur les communications, qui a repoussé la revendication du Québec d'avoir compétence en ce domaine. M. Allier a demandé alors que le Québec définisse clairement ce qu'il entendait par « souveraineté culturelle », une formule chère à M. Bourassa. Ce dernier, qui se refuse à définir ce qu'il entend par « culture », n'en dénonce pas moins, dimanche dernier 27 juillet, devant des jeunes libéraux, l'entêtement du gouvernement fédéral en la matière. Selon lui, il est entièrement persistant, les Québécois pourraient être contraints de choisir entre culture et niveau de vie.

## LA HAUSSE DU DOLLAR SE POURSUIT : 4,38 F

Le mouvement de hausse du dollar a repris jeudi matin sur tous les marchés des changes, après l'accalmie qui avait suivi la vive poussée du mardi 29 juillet, déclenchée par l'annonce d'un excédent des États-Unis à Paris, la monnaie américaine, revenue mercredi de 4,71 F à 4,35 F, a dépassé 4,38 F à 4,38 F, elle s'est élevée jusqu'à 4,38 F, au plus haut niveau de l'année, de même qu'à Zurich, où elle a dépassé 2,71 S.

## A LA CONFÉRENCE D'HELSINKI

### M. Leonid Brejnev (U.R.S.S.) : ni vainqueurs ni vaincus, ni gagnants, ni perdants

M. Brejnev a prononcé à Helsinki, jeudi matin son discours, dont voici l'essentiel :

« On ne se satisfait pas que les résultats de la conférence représentent un équilibre minutieusement pesé des intérêts de tous les États participants. Aussi faut-il les traiter avec un soin particulier. Un chemin difficile a été parcouru à partir du lancement de l'idée même d'une conférence paneuropéenne jusqu'à son point culminant, qui est son aboutissement et son accomplissement. En examinant d'une façon réaliste la disposition et la dynamique de diverses forces politiques en Europe et dans le monde, l'Union soviétique est fermement convaincue que les puissants courants de la détente et de la coopération, qui, ces dernières années, déterminent toujours plus fortement la marche de la politique européenne et mondiale, recroissent, grâce à la conférence et à ses résultats, une force nouvelle et une ampleur encore plus vaste (...). »

« Le succès de la conférence n'est devenu possible que parce que ses participants ont toujours fait des pas pour se rapprocher et ont eu, en surmontant des difficultés, souvent non négligeables, maître en point : en fin de compte, des arrangements mutuellement acceptables sur chacune des questions discutées. Ces arrangements sont nés, et ont été réalisés, non pas en imposant les vues des uns aux autres, mais en trouvant un terrain d'entente, mais en tenant compte des opinions et des intérêts de tous, et par un commun accord. Si j'y ai de bons compromis, ce sont des compromis justifiés, ceux qui servent la cause de la paix sans effacer les différences idéologiques et de système social.

Plus précisément, c'est l'expression de la volonté politique commune des États participants sous la forme qui est réalisable aujourd'hui dans le contexte de l'existence des États et régimes sociaux différents (...). »

« L'essentiel de ce qui est exprimé dans le document final d'est que personne ne doit, en se basant sur telle ou telle considération de politique extérieure, tenter d'imposer à d'autres peuples la façon dont ceux-ci doivent organiser leurs affaires intérieures. Le peuple de chaque État et lui seul, a le droit souverain de régler lui-même ses affaires intérieures, d'établir ses lois nationales. Adopter une approche c'est élever sur un terrain mouvant et dangereux pour la cause de la coopération internationale (...). »

« Les résultats des longues négociations sont tels qu'il n'y a ni vainqueurs ni vaincus, ni gagnants ni perdants. C'est la victoire de la raison. Tous le monde a gagné : pays de l'Est et de l'Ouest, peuples des États socialistes et capitalistes, membres d'alliances et neutres, petits et grands. On gagne sans ceux qui ont subi des pertes et à la sécurité sur notre planète. »

« L'Union soviétique, dit encore M. Brejnev, est un partisan constant de ce que la détente militaire connaisse un nouveau développement après la conférence. Sous ce rapport, tous les objectifs immédiats consistent à trouver les voies vers une réduction des forces armées et des armements en Europe centrale sans préjudice à la sécurité de personne et sans conclure un contrat au profit de tous. »

## DANS UNE DÉCLARATION OFFICIELLE A KAMPALA

### L'Éthiopie renonce devant l'O.U.A. à ses revendications sur Djibouti

Kampala (A.F.P., Reuters). — La conférence de l'Organisation de l'unité africaine, réunie à Kampala, éprouve quelques difficultés à se remettre du choc causé par l'annonce du coup d'État au Nigeria. Sir cheikh El-Bachir, qui a quitté mercredi 30 juillet la capitale ougandaise : il s'agit des présidents Sadate, d'Égypte ; Aklidou, du Cameroun ; Bongo, du Gabon ; Nguabi, du Congo ; Kouliché, du Niger, et Matic, de Guinée équatoriale.

Les travaux se sont cependant poursuivis. Ont notamment pris la parole M. Sorimbi, dirigeant d'un des mouvements de libération angolais, l'Unité ; M. Baly, chef de la délégation tunisienne, et le général Teferi Bante, chef de l'État éthiopien. M. Savimbi a demandé à l'O.U.A. d'envoyer en Angola une force de maintien de l'ordre.

Le général Teferi Bante a, de son côté, annoncé que son pays renonçait à toute prétention sur le territoire français des Afars et des Issas, modifiant ainsi l'une des données du problème de Djibouti.

## Dialogue de sourds

Le débat organisé mercredi soir par Radio-Monté-Carlo entre le ministre de l'Agriculture, les principaux leaders vignerons et les auditeurs de la station est parvenu à son terme. Le débat a été très riche en matière de faits et de chiffres, mais les positions restent divergentes. Les vignerons ont insisté sur le fait que depuis des mois le mildu, Côté vignerons, quatre hommes : MM. Maître-Bangé, Courret, Benet, Carles, ont exprimés des préoccupations, dont le seul point commun est le vin. Le « gros rouge » est le défendeur contre les chapeaux : la loi sur le sucre doit être la même dans toutes les régions ; contre les défendeurs ; les engagements de stockage doivent être respectés ; contre les Italiens : ils doivent arrêter de trafiquer à la frontière ; contre le ministre : il doit démissionner, car il manque de combativité ; contre lui-même parfois : tous les arguments sont bons.

Quant au ministre, M. Christian Bonnet, un peu les avoir consensé beaucoup de temps à la viticulture et d'en être si mal récompensé, il a, pour tout argument, rappelé les chiffres du vin (niveau des cours, hectolitres produits et distillés) et la promesse de faire quelque chose au plan communautaire, en septembre. « A la place des vignerons », il ne ferait rien qui puisse gêner le ministre de l'Agriculture dans une partie à Neuf qui s'annonce difficile.

Côté auditeurs : des contribuables et des consommateurs rieurs. Ils sont fatigués de payer et de boire de la pignette. Au ministre de contrôler les viticulteurs et à faire meilleur, et les consommateurs à baisser les prix.

Tout le monde a parlé. Personne n'a vraiment écouté l'autre. — A.G.

## LE NOMBRE DE LA SEMAINE

Le nombre de la semaine est 438. Il est tiré à 496 198 exemplaires.

## L'ÉCRIVAIN AMÉRICAIN DE SCIENCE-FICTION JAMES BLISH EST MORT

Le célèbre écrivain de science-fiction James Blish est mort le 30 juillet, des suites d'une longue maladie, à Hensley (Angleterre), où il vivait depuis plusieurs années. Il était âgé de cinquante-quatre ans.

## LASSERRE

Fermeture le 1<sup>er</sup> août après le dîner

Réouverture le 2 septembre